Annales de l'Institut français de Zagreb



2e Série. — No 6-7 1957-1958

ANNALES
DE
L'INSTITUT FRANÇAIS DE ZAGREB

SOMMAIRE

Rédaction et Administration :

ZAGREB

Preradovićeva 40/I

7.1.1960

ANNALES
DE
L'INSTITUT FRANÇAIS DE ZAGREB

ANNALES

DE

L'INSTITUT FRANÇAIS DE ZAGREB

DEUXIÈME SÉRIE

Nos 6 et 7

1957-1958

MÊME CHEZ LES FLEURS
IL N'Y A PAS DE JUSTICE

« Ni chez les fleurs il n'y a de justice »,
c'est ce que disait à la violette
le plantain répugnant,
l'envieux, la gueule dure.
« C'est beau pour toi, c'est beau pour toi,
la violette qui sens bon,
quand le paon le long de l'allée
se pavane dans le jardin.
C'est dur pour nous, c'est dur pour nous,
dans la prairie des poules,
avec le lierre, la cuscute, l'épine,
nos tristes compagnons.
Les hélianthes, le romarin,
les dahlias emplissent les parterres ;
la pensée, la capucine,
sentent bon comme la brioche.
La ciguë, la pauvre fleur,
elle sait donner mal à la tête ;
l'ortie pique, et le glouteron
a une odeur comme l'euphorbe.
La grenouillette, le chardon, le persil sauvage,
toutes ces plantes-là, même les chats n'en veulent pas ;
elles empestent comme un abcès,
comme la persicaire puante;
personne n'en a jamais rien tiré.
Tandis que dans la centaurée du bon Dieu,
comme dans un berceau,
le petit Jésus dort,
dans la chélidoine et la laiche,
dans la chicorée molle,
dans le pas-d'âne, dans le coucou,
il n'y a rien. »
Le cyclamen, le liseron, la globulaire et le basilic
entendaient le plantain qui se révoltait, l'idiot ;
et le liseron dit : « Tu es un idiot,
la volonté de Dieu est comme ça, et il faut que ce soit comme ça.
Moi non plus je ne suis pas la rose ni le myosotis,
ni la jacinthe, ni le lilas, ni la giroflée fleur-d'amiral :
je suis le modeste liseron, je ne suis pas l'odorante rose-thé,
mais je suis heureux d'être liseron, quand je ne suis pas une galatée. »
Et le plantain lui dit : « Vous, mon cher petit monsieur,
je vous demande bien humblement pardon,
parce que moi je ne m'incline pas devant tout le monde comme la campanule.

**Vous, dans les jardins, vous embaumez comme les pensées,
mais nous, les moineaux nous gobent et les oiseaux du ciel.
Sur nous les vaches font leurs ordures et le bohémien pisse,
sur l'euphorbe, sur les pervenches.
Dans le manteau de vos corolles l'Enfant divin dort ;
le chiendent, le plantain, le diable même ne les regarde pas.
Mais si c'était ça, que dans le monde il faille que ce soit ça,
que sur les uns la vache et le bohémien pissent,
et que les autres embaument dans le jardin comme la fleur-d'amiral,
s'il faut que ce soit ça, alors ce sera ça,
mais moi, comme envieux, crève-faim et idiot,
je me piquerai au chapeau le coquelicot rouge vif,
et puis, que vienne le vent, le noir vent du nord!
Le vent du nord, l'écorcheur, terreur des crapauds et des couleuvres,
il va disperser les couleurs de vos pantalons d'arlequins,
et qu'est-ce que ça nous fera, à nous, la mauvaise herbe des champs,
les plantains qu'on ne plante pas, le gâteau des vaches! »**

**Miroslav Krleža.
(Traduit par des étudiants
français sous la direction de M. A. Vaillant.)**

HISTOIRE DU PAYSAN SIMAN

Précédées d'une canonnade telle que jamais une oreille bosniaque n'en avait entendu de pareille, les troupes autrichiennes entrèrent à Sarajevo le 18 août 1878. Avec la canonnade, tout le reste était à l'avenant : sang, cadavres, tribunal sommaire, pendaisons et passages par les armes, terreur, faces inattendues et nouvelles prescriptions et coutumes.

Alors, en maint homme, beaucoup de choses furent ébranlées et retournées, et aussi bien des changements commencèrent à se faire dans les rapports entre les hommes. Il en fut ainsi avec le kmet Simon Vasskovitch, dit Siman. Pas très grand, mais beau spécimen de la terre sur laquelle il vivait, Siman, marié et père de deux petits garçons en bas âge, était des environs de Sarajevo, tout de suite au-dessus du village de « La Pie ». Son aga était Ibraga Koloch, bourrelier, avec magasin sur la Grande Place, modeste artisan et l'un des petits agas. Est-ce parce qu'il était de par son caractère un homme paisible et bienveillant ou parce qu'avec son kmet il ne pouvait faire guère autrement, l'eût-il voulu, toujours est-il qu'il était moins audacieux et plus prudent que les autres agas.

Il existe ainsi un type de propriétaire terrien appelé, même par le peuple, « bonne âme ». En réalité, un tel aga n'est ni meilleur ni « meilleure âme », mais d'ordinaire plus faible, de nature moins combative et moins brutale que ces gros agas que le paysan « porte toujours sur son dos », et dont les impitoyables sous-ordres pourchassent sur son aire jusqu'au dernier grain de la dîme, mesurée selon leur bon plaisir.

La seule différence est que chez un aga de cette sorte prédomine la sagesse des hommes petits et faibles. Il en était ainsi avec cet Ibraga. Mais dans les éternels et inextricables comptes entre lui et son kmet régnait au fond le même principe, terrible principe du rapport kmet-aga, d'après lequel l'homme mange l'autre homme qui travaille pour lui en dépensant sa force et en laissant avec chaque moisson une petite partie de soi-même dans la terre cultivée, sans aucun espoir que ce rapport, continuellement aggravé au dépens du kmet, puisse jamais changer.

Tel était l'aga de Siman et telle était sa bonté.

De Siman il aurait été difficile de dire qu'il était mauvais kmet et encore plus difficile, que c'en était un bon. Le plus exact serait de dire qu'à sa façon il était bon et mauvais.

D'autres kmets veillent à empoisonner la vie et le privilège de l'aga en réduisant la production, en tiraillant, grignotant, et par maintes autres entourloupettes lors de la livraison de la redevance, c'est-à-dire du tiers de la moisson, et de la moitié des fruits et fourrages. Siman n'était pas fait pour de telles choses qui demandent de la ruse, de la patience, de la suite dans les idées. Il remettait à l'aga à peu près ce qui lui revenait, mais il refusait résolument de lui transporter sa part chez lui dans la ville ; de même il ne voulait à aucun prix être « à son service », c'est-à-dire comme d'autres kmets travailler pour l'aga comme tâcheron pendant les cinq ou six jours coutumiers et obligatoires annuellement. D'une façon générale il avait vis-à-vis de l'aga une attitude fière et hautaine, restant sur son « quant à soi ».

Ibraga aurait pu chercher une manière d'en faire rabattre à son kmet, mais il entrevoyait qu'il valait mieux faire l'innocent et recevoir son bon tiers ; et il supportait avec patience les petites humeurs de son kmet, les considérant comme une moindre misère, semblable à ce désagrément qui, telle une ombre, accompagne toute chose bonne et utile, y compris la dîme du paysan. Tous les ans, il allait lui-même chercher sa part de grain et de fruits, faisant semblant de prendre cela comme un plaisir et un amusement, et il n'appelait jamais Siman pour le faire travailler chez lui, affirmant qu'il n'en avait nullement besoin.

Ainsi kmet et aga vivaient sans de trop grands heurts, silencieux mais irréductibles ennemis attachés comme par une chaîne à la terre, laquelle les nourrissait et les attirait chacun à sa façon.

Cet automne-là quand l'armée autrichienne entra en Bosnie, il se trouva beaucoup d'agas qui restèrent sans leur tiers, car ils n'osaient pas aller au village pour chercher leur bien ; de son côté le kmet n'apparaissait pas, mais profitant de ce trouble, et attendant de savoir quelle loi serait valable sous le nouvel empereur, gardait sa part et celle de l'aga.

Le cas d'Ibraga était spécial, son kmet était là sous la main, à une heure de marche de son magasin, et d'ailleurs jusqu'alors il était allé lui-même chercher sa part. Aussitôt la tranquillité et l'ordre un peu revenus à Sarajevo, il s'est renseigné auprès des hommes sérieux et des nouvelles autorités et tous lui ont dit que dans les rapports entre kmet et aga rien n'est changé jusqu'à nouvel ordre. Chacun reste maître de son bien et l'aga a le droit de prendre toujours sa part, comme par le passé.

C'est ainsi qu'Ibraga décida un jour de faire la tournée de ses terres, et de prendre sa part de prunes, qui cette année avaient donné comme jamais et à cause de la guerre et des changements n'avaient pas encore été cueillies.

Premiers jours de septembre, matinée ensoleillée. Dans le verger, sur l'herbe, Siman repose, les mains sous la tête ; au-dessus de lui, chargées de bleu, les branches plient sous la récolte. Il ne pense à rien, il laisse jouer son sourire, car de la tête aux pieds un seul sentiment l'emplit : tout cela est à lui.

Comme à travers un rêve, il entend plus bas les grincements du petit battant de la barrière, et des voix.

Il ne regarde que d'un œil seulement, et aussitôt il voit.

Son aga Ibraga, le bourrelier, est arrivé avec quatre chevaux, et un valet pour cueillir sa moitié de prunes. Siman l'a laissé s'approcher près, tout près, faisant semblant de ne pas l'entendre ni voir.

— Bonjour, Siman.

— Bonjour c'est en effet, dit Siman, et il ne se lève pas devant l'aga.

Ibraga passe sa main sur ses yeux. Le monde semblait s'être mis à tanguer sur ses fondations. Il s'appuie à un prunier.

Ibraga regarde cet homme insolent qui, à l'encontre de toute règle et coutume, reste couché et ne se lève pas devant lui, il n'en croit pas ses propres yeux, il n'en finit pas de s'étonner de la dimension du kmet quand il n'est pas humble et plié en deux, mais étendu en largeur et longueur, dans toute sa force et sa grandeur. Longtemps Ibraga a regardé ce qu'on n'avait jamais vu ni entendu depuis que les agas sont agas et que les kmets sont kmets. Sous le masque tranquille de l'aga « au grand cœur » tout en lui bouillait de sa fureur et de sa fierté d'aga offensé, mais le mors de la peur et de la prudence l'arrêtait car le kmet, de toute évidence, était décidé au mal, et les temps étaient durs et incertains. Et Ibraga se retint et s'assit.

— Suis venu pour cette part de prunes qui est à moi ; qu'elles soient réglées, lui dit l'aga d'une voix sourde.

— Pas été obligé de venir. Les prunes sont en règle, maintenant, dans la mesure où elles auraient besoin d'être mises en règle, je saurai les régler moi-même.

Une vive discussion se déclencha.

Siman s'est soulevé à moitié à seule fin de pouvoir servir à l'aga entre quatre yeux ce qu'il n'aurait jamais pensé lui-même possible de lui dire.

Il en avait eu, lui, avant, et souvent même, d'amères imaginations et des dialogues avec soi-même, quelque part sur le chemin

ou dans les champs, lorsque, avec d'à peine perceptibles gestes de la tête ou des mains, il murmurait à mi-voix tout ce que chaque kmet dirait à l'aga quand, on ne sait jamais, un miracle se produirait, et que, subitement, les agas cesseraient d'être agas, et que les kmets deviendraient maîtres sur leur terre. C'est pendant ces instants de murmure, à la fois agressif, inoffensif et imperceptible, que chaque opprimé soulage son cœur et, en imagination, adoucit la misère quotidienne de son immuable destin. Vrai, il en avait eu, de ces instants-là; mais même alors il n'y avait pas trouvé des mots aussi osés, aussi redoutables. Des milliers et des milliers de telles conversations solitaires, inarticulées et révolutionnaires, sortant du passé se fondaient comme des milliers de petits ruisseaux en un unique et irrésistible flot de paroles, et Siman parlait.

Sous lui, la terre tiède de septembre; au-dessus, les branches pliant sous le poids des fruits bleu violacé à travers lesquels apparaît le ciel dans toute sa profondeur, d'un bleu encore plus éblouissant avec la mince blancheur des petits nuages cotonneux. Le flot de paroles dans sa bouche lui fait l'effet d'un breuvage délicieux et enivrant.

Il n'en revient pas que lui viennent à l'esprit ces paroles hardies, dont la dernière l'emporte toujours en saveur sur la précédente; et de pouvoir dire ce qu'il dit le rend plus heureux que toute cette récolte qu'il considère maintenant comme sienne, que toute la prunelaie avec tous ses fruits et tous les arbres fruitiers depuis la racine jusqu'au sommet. Siman fait « non » de sa main avec des gestes larges par-dessus le paysage automnal. Il s'étouffe par des mots à la signification claire et, à toutes les observations et remarques doucereuses et apparemment raisonnables de l'aga, il répond par un « non » bref et coupant dans lequel le « n » siffle et brûle comme un fouet cinglant.

Quand tout au long des générations, jour par jour, année par année, des hommes travaillent, non pas pour eux, mais pour d'autres, sentant profondément leur situation, impuissants à y changer quoi que ce soit, n'osant même pas laisser deviner leurs réels sentiments, il s'accumule en un quelconque d'entre eux l'amertume de centaines de milliers d'hommes et de dizaines de générations.

Il est difficile de croire que tant d'amertume et une exultation si triomphante puissent tenir en une seule et unique syllabe. C'est ainsi que Siman a lancé plusieurs fois son fameux « non » en tournant son visage tour à tour vers les quatre points cardinaux et vers le ciel, comme s'il tirait des coups de feu claquants et secs, en une pétarade joyeuse, pour que tout le monde puisse entendre son allégresse.

Après quoi il se retourne vers l'aga, et un peu plus calmement et posément, il prononce ce fameux « non », d'une façon telle que dans ce subit changement de ton, il y a quelque chose de spécialement expressif et solennel.

— Non, ce n'est pas ainsi, Ibraga.

— Mais comment est-ce donc si ce n'est pas comme cela? demande doucereusement l'aga.

— Tu vois toi-même, c'est : autre temps, autre « droit », de même qu'autre juge.

— D'accord, autre temps, ainsi est la volonté de Dieu, mais tu es homme intelligent, Siman, et tu sais bien qu'il n'existe pas de « droit », d'après lequel ce qui est à moi puisse subitement devenir tien.

Là Siman bondit : Tu verras bien qu'il y en a, Ibraga. Il y en a, et il peut y en avoir. Ce qui est tien a jadis été à nous, puis à un certain moment et d'après un certain droit, est devenu vôtre. Maintenant, quand ce qui depuis toujours avait été à moi, a pu devenir à toi, ce qu'on appelle « tien » peut très bien devenir mien, comme cela s'est passé.

— Te voilà parti loin, Siman, loin.

— Je peux aujourd'hui m'en aller où je veux.

— Tu-u-u peux...

— Je peux, et comment encore, Ibraga!

Silence, au cours duquel chacun continue à penser à sa façon. Siman pense ce qu'il pourrait encore dire de pénible et d'offensant, non à son Ibraga, qui pour lui n'est plus rien, et qui à vrai dire n'a jamais été spécialement méchant homme ni dur aga, mais à tous les agas de la terre, et en général au monde entier, qui, comme il lui semble, est témoin de ce tournoi séculaire. De son côté Ibraga cherche comment il pourrait apprivoiser cet Infidèle devenu fou furieux, pour qu'il lui permette de cueillir tout au moins deux paniers de prunes, afin de s'éviter la honte de rentrer chez lui les mains vides. Et il filtre cela entre ses dents avec humilité et prudence.

— Non, répondit Siman, les prunes sont là, grimpe et mange autant que tu veux; bien te fasse; mais pas même un rogaton tu n'emporteras d'ici. Je ne permets pas, je veux te voir retourner avec tes paniers vides, d'ici d'où toujours tu les as remportés pleins. C'est une idée et j'offre cela à mes morts et à leurs âmes, depuis quatre cents ans.

Là Siman s'étrangle, telle est la puissance de son envolée; et il se tait. Ibraga serre seulement encore plus fort ses mâchoires et repousse de la main, mais par des gestes courts à peine perceptibles,

qui accompagnent un dialogue intérieur inarticulé. A nouveau silence. Ibraga regarde devant lui, et Siman siffle, grogne, promène un regard inquiet sur tout ce qui est autour de lui.

— Et alors, comment sommes nous, Siman ? dit l'aga en rompant le silence.

— Moi, bien, Ibraga, et toi, je n'en sais rien.

— Mais je sais que tu es bien, et je te le souhaite, Dieu merci, mais comment allons-nous faire avec les prunes ?

— Ah! avec les prunes ? Mais c'est clair, c'est comme je te l'ai dit : c'était, ce n'est plus.

— Ah, bah! pas cela, Siman, pas ainsi. T'es un homme intelligent, je n'ai pas besoin de te le dire.

— Pas besoin, vraiment, mais moi je vais te dire quelque chose pour ne plus prolonger les bavardages. Voilà comment c'est : pendant quatre cents ans, vous nous avez monté sur le dos, pendant quatre cents autres ans, nous vous monterons, et après cela nous reparlerons de qui montera l'autre pour les troisièmes quatre cents ans.

Ibraga n'attend pas la fin, il se lève sans saluer et sans prendre congé et se dirige vers son homme qui se tenait un peu plus loin près des chevaux. Ils s'en allèrent par le chemin d'où ils étaient venus. Ibraga trouvait interminable la clairière qu'il devait traverser avant de disparaître de la vue du kmet ; elle lui paraissait plus longue qu'à l'aller, bien que maintenant il descendît la pente. Et de son côté, Siman regardait derrière lui, regrettant en lui-même de voir finir si vite une conversation qui l'avait rempli tout entier d'un tel contentement. Il lui semblait qu'il n'avait, et de loin, dit tout, et il se sentait plein des mots qu'il n'avait pas exprimés et qui affluaient en essaims. Il étendait ses mains et les doigts de ses mains, il gonflait sa poitrine, retenait dans ses poumons l'air agréable et l'expirait bruyamment et sans se presser entre ses dents serrées. Il regrettait que l'aga l'eût quitté si vite, car à quoi bon avoir des biens et de la puissance lorsque on n'a à qui les montrer.

Et en réalité, cet automne-là Siman ne donna à l'aga ni le tiers du grain, ni la moitié des fruits et du fourrage comme c'était la loi et la règle, et comme il l'avait toujours donné jusqu'à présent. Ibraga était non seulement lésé, mais aussi péniblement offensé par le comportement de Siman; lésé et effrayé, car Siman ne se contentait pas de ce scandale dans la prunelaie.

L'année est bonne, il n'a pas donné le tiers à l'aga, et tout se vend bien, car l'armée achète tout et paye. Dans son élan, Siman a acheté un cheval trotteur, un petit noiraud pas très grand, mais bien, il a pu l'avoir facilement, car après ce bouleversement, il y a eu des chevaux perdus et des chevaux abandonnés que les maqui-

gnons vendent à n'importe quel prix. Seulement son cheval avait des harnais paysans plus en fils tressés qu'en cuir.

Un matin Siman, après avoir bien étrillé son cheval, de toute sa taille et de tout son enjambement monta dessus, mit son chapeau de côté, rejeta derrière lui la gourde plate contenant l'eau-de-vie. Il chevaucha à travers toutes les rues principales de Sarajevo, puis dirigea son noiraud vers le magasin ouvert d'Ibraga où son aga, plié et les jambes croisées sous lui, perçait des trous dans des rênes flambant neuves.

Le cheval sautille et c'est tout juste s'il ne pose pas ses pattes de devant sur le plancher. Ibraga grimace et ne relève pas la tête de son travail, mais Siman demande à haute voix à acheter un mors neuf, avec des clous et des franges rouges. Ibraga répond posément qu'il ne possède pas de tels mors et qu'il ne pourrait pas en faire un neuf parce qu'il ne lui reste plus de marchandise.

— Quoi, est-ce que mon argent aurait la gale ? demande agressivement le paysan.

— Ce n'est pas cela, Dieu préserve, mais je n'ai pas la marchandise, mon bon monsieur.

Il eut de la peine, Ibraga, à se défendre contre cet assaut, et il renvoya plus loin son kmet endimanché chercher le mors qu'il lui fallait.

Siman passa au trot encore plusieurs fois devant le magasin d'Ibraga, la face illuminée d'un sourire heureux, en sautillant à petits pas sur le noiraud.

Tout cela, bien entendu, offensait et inquiétait Ibraga et il se plaignait aux voisins, et il se mangeait les sangs, et il avait peur au début. Mais dans la ville les choses allaient en s'apaisant de plus en plus, et son fou de kmet avait fini, semble-t-il, par en avoir assez de trotter et retrotter devant le magasin.

C'est ainsi qu'Ibraga, petit à petit, se rassurait. L'offense le brûle, et le dommage lui donne des soucis, mais en regardant autour de lui, il voit combien les autres ont bien plus souffert, et il est heureux d'avoir avec sa famille passé au travers du bouleversement, et de pouvoir à nouveau travailler dans son magasin ; confiant dans son droit, il est décidé à attendre des temps meilleurs, d'ailleurs ceci ne lui est pas difficile, car il n'y a pas de famine dans sa maison. Et il n'eut pas beaucoup à attendre.

Siman avait passé l'hiver dans une espèce d'euphorie. Il avait distillé de l'eau-de-vie comme jamais jusque-là et il en avait bu avec la compagnie, se servant de pain de pur froment, lequel, disait-on, était appétissant comme du pain « seigneurial ». Ils avaient engraissé, les siens, cet hiver-là ; quant à Siman, il était un tant soit peu bouffi, à cause de l'eau-de-vie. Finalement même la part de l'aga y passa.

Siman a ensemencé avec sa semence, mais à partir de la Saint-Georges, il a commencé à acheter du grain. A la même époque, il a reçu la première convocation des autorités régionales « conséquemment à la plainte d'Ibraga Koloch ».

Siman n'a pas été énormément surpris, car il avait entendu auparavant qu'on convoquait les paysans qui avaient arrêté le paiement du tiers, il a eu encore moins peur, car le bien de l'aga qu'il avait mangé et bu l'hiver roulait dans ses veines comme une force bouillante. Il se réjouissait même un tantinet à l'idée de se rencontrer avec l'aga devant un tribunal chrétien, et il se rendit à l'audience comme à un petit Kossovo [1].

L'audience ne finit pas. En réalité, elle ne fut pas terminée, elle fut suspendue. Siman fut stupéfait et mortifié quand il vit qu'à côté du fonctionnaire qui jugeait se trouvaient assis, comme assesseurs, deux hommes du pays, l'un musulman représentant les agas, l'autre chrétien représentant les kmets. Il en fit d'ailleurs la remarque ; le fonctionnaire le rappela à l'ordre. Après cela, Siman, à sa façon, exposa comment le père de cet Ibraga, Salih Koloch, éteit arrivé à sa suzeraineté et comment, d'après lui, la « droite » ne pouvait pas appartenir à deux reprises à l'aga, et quand c'était l'autorité turque, et quand c'était l'autorité chrétienne; quand est-ce que c'était alors, la nôtre?

Le fonctionnaire a cité et « la lettre impériale » du 28 juillet 1878, et l'ordonnance séférienne de 1859, et le canon ramadan du 7e jour du mois Ramadan de l'année 1858. Là, Siman rit bruyamment et largement des lois turques, et il dit à leur sujet quelque chose qu'en général on ne dit pas dans les chancelleries, quelque chose de si vilain et de si lourd, que le fonctionnaire le mit immédiatement à la porte. Il eut de plus par la suite à répondre d'outrage à l'autorité. Il resta huit jours en prison. En même temps, tomba la condamnation d'avoir à régler à l'aga le rappel du tiers de l'année précédente, de plus à avoir à l'avenir à le remettre régulièrement, toutes les anciennes lois étant en vigueur jusqu'à l'établissement des nouvelles.

Siman a eu du mal à revenir à lui. Il a pris en grippe sa maison; il regarde les champs et la prunelaie comme s'ils lui étaient étrangers. Il a interjeté appel. A ce moment-là il est allé trouver « l'instituteur » Alexis, qui était une sorte d'écrivain public et d'avocat de pacotille. C'était l'ancien instituteur de l'école serbe. Huit ans auparavant, quand l'école serbe de Sarajevo avait demandé un aide-instituteur, il était arrivé à Sarajevo venant de Zémoun. Le nou-

[1] Célèbre bataille des Serbes contre les Turcs en 1389.

vel instituteur n'était ni bête ni insociable; bien au contraire il était spirituel et aimait la société, même trop. D'un côté, comme disaient les notables de la communauté de l'école paroissiale, il était affligé d'un « trop-plein d'esprit », et de l'autre sa sociabilité le poussait régulièrement aux cabarets et dans la compagnie de ceux qui aiment rire et boire.

Blond, pas très haut, rose et toujours souriant, avec des yeux bleus constamment humectés d'un larmoiement joyeux, le nouvel instituteur était le centre de gravité de toutes les blagues de cabaret, des fétards et des joyeuses compagnies.

Les conseillers municipaux de Sarajevo savaient d'avance que presque chaque instituteur qu'ils faisaient venir d'Autriche devait avoir quelques défauts, autrement il n'aurait pas quitté sa belle place pour venir dans cette ville turque, où la vie est difficile et pas ordinaire, et ils étaient préparés à n'y pas regarder de trop près avec celui-là. Mais Monsieur Alexis se transformait ouvertement et sans répit en un lourd ivrogne. « Triste pays, frères... » disait l'instituteur à l'occasion de chaque verre d'eau-de-vie se plaignant du milieu dans lequel il vivait. Tel qui avec l'eau-de-vie soigne sa tristesse, ne guérit pas sa tristesse, mais meurt par l'eau-de-vie. Ce qui était pire, c'est que l'eau-de-vie avait une influence préjudiciable sur le tempérament et le caractère du nouvel instituteur : il baissait brutalement à tout point de vue, devenait irrégulier à l'école, susceptible aux observations, excitable dans les conversations avec les anciens et les notables de la commune. Au bout de deux années, la commune a signifié son congé à l'aide-instituteur. Là-dessus celui-ci a déclaré qu'il refusait son congé, qu'il porterait plainte contre la commune au tribunal pour rupture de contrat, et qu'il passait à l'Islam.

La stupéfaction fut générale, les conseillers généraux firent tout pour le détourner de ce pas étonnant, mais sans succès. Les hommes raisonnables parmi les musulmans de la place n'étaient nullement enthousiasmés par ce nouveau coreligionnaire, mais il se trouva quelques camarades de cabaret de l'instituteur ainsi que quelques hodjas fanatiques, qui voyaient en « Arif effendi », ainsi s'appelait maintenant l'instituteur, une acquisition pour leur union confessionnelle et une perte pour la chrétienté. Ils avaient taillé à l'instituteur converti des habits de musulman neufs et en tous points réglementaires, et l'avaient immédiatement marié avec une veuve bien fournie dans la maison de laquelle il s'installa. Seulement l'ex-instituteur dépensait plus que sa femme ne lui donnait, c'est ainsi qu'il commença à s'occuper de travaux d'écriture. Il en était là, quand survint l'occupation de la Bosnie.

Avec l'arrivée des troupes autrichiennes disparut Arif effendi. Il ne réapparut que deux mois après, quand tout s'apaisa, mais alors de nouveau habillé « à la franca », avec un chapeau haut de forme étonnant et démodé sur la tête. Il reprit son nom chrétien, et recommença son métier d'écritures ; à côté de cela, il faisait un autre travail pour lequel existait à présent un nom nouveau : « schpitzl », indicateur de police. Les gens l'appelaient « mouchard ». Musulmans et chrétiens le méprisaient, mais lui, en buvant de plus en plus, se trouvait déjà dans cette phase d'alcoolisme où chez l'homme l'âme, la conscience et la dignité personnelle s'obscurcissent totalement et disparaissent. Il était régulièrement assis à l'Auberge Bessarine un peu à l'écart des autres clients, c'est-à-dire que ceux-ci s'éloignaient de lui, il rédigeait des demandes et des lettres ou traduisait de l'allemand et du hongrois. Devant lui, se trouvait un écritoire métallique avec l'encrier, le sablier et quelques plumes, et à côté de lui, la mesure d'eau-de-vie, toujours comme par hasard, à moitié bue.

La conversation avec Siman a été la même qu'avec tous les autres clients de l'instituteur. Tout d'abord, ils se sont interrogés sur leur santé, sans grâce, et brièvement, sans attendre la réponse à la question; après quoi, Siman a demandé pour combien il lui rédigerait « l'appel ». Un sekser si c'est en serbe, et deux si c'est en allemand. Lequel est plus « solide » et plus sûr? demande Siman. Sûrs, en ce qui concerne la sûreté sont l'un et l'autre, mais l'allemand est tout de même encore plus sûr. Siman avait dans sa poche en tout trois seksers, seulement il était ébranlé par son précédent échec. Qui sait quelle est la langue que la justice comprend le mieux?

— Écris en allemand, dit-il résolument.

L'instituteur développa ses papiers et ouvrit son écritoire, tout cela avec une solennelle et factice dignité d'ivrogne. Il écrivait rapidement et avec assurance, en lettres régulières, en lignes bien droites, et les majuscules des commencements étaient tracées et entrelacées avec maîtrise. Quand il eut fini, il saupoudra les lignes encore humides avec le fin sable doré du sablier métallique, de telle sorte que les traits un peu plus épais scintillaient d'un éclat doré et bleuté, après quoi, à mi-voix, solennellement il lut l'appel, en soulignant les mots et les expressions inhabituelles, dont chacune frappe comme un marteau, ainsi que l'affirma l'instituteur au paysan ébahi.

Jamais la chose n'avait paru à Siman aussi sûre. Ensemble ils burent chacun un « déci » d'eau-de-vie, après quoi Siman rit bruyamment du premier jugement.

Mais quand cet appel fut rejeté par l'autorité supérieure comme

non fondé, Siman se saoula au cabaret de Krechtalitz, retroussa sa manche jusqu'à l'épaule, frappa sur la table avec son poing et chanta tant que sa voix pouvait porter :

De la grotte un coup de fusil éclata,
Pas de tiers pour l'aga.

A cause de cela, il fut condamné à trois jours de prison, et à cause de ce qu'il dit à cette occasion de l'autorité impériale, à encore sept jours.

Depuis lors, Siman Vasskovitch s'engagea sur la pente qui devenait de plus en plus raide, jusqu'à ce qu'il se mît complètement à boire et à vagabonder, négligeant de plus en plus et la terre et sa famille. Depuis toujours, il avait été un homme emporté et désordonné ; le dépit en lui était plus grand que la force, qui était grande, et l'imagination plus prompte que l'intelligence, qui n'était pas négligeable. Dès son adolescence son père disait de lui : Ce Siman à moi, il ne tient ni de moi, ni de sa défunte mère ; elle était bonne, que Dieu lui pardonne, et effacée, c'était ce qu'on appelle une femme qui a une bouche, mais pas de langue ; terre noire, don de Dieu. Mais c'est sur ses frères à elle qu'il tire. C'est comme ça que sont mes beaux-frères. Légers et se laissant entraîner, agités et batailleurs. Lui est comme ça depuis qu'il a éclos : à hue et à dia. Il a bon cœur, il peut même obéir et faire quelque chose, mais le cerveau : dans les nuages.

Il ne regarde pas ce qui est devant lui, mais, ah, s'il pouvait avoir ce qui n'est pas possible. Maintenant, il s'est tout à fait engagé sur ce chemin ; en vain, les voisins et alliés, hommes prudents et expérimentés venaient le voir, lui faisaient des observations, lui disaient que ce qu'il faisait n'était pas raisonnable, que cela était clair aux hommes intelligents depuis longtemps, et que maintenant ça l'était même aux idiots, que ça n'était pas « ça », et que le fusil autrichien n'était pas celui dont on attendait le coup de la grotte, que sous ce nouvel empire chrétien, le kmet restait kmet et l'aga, aga, et qu'à cause de cela, ses contestations étaient insensées, et son dépit, de la joie pour l'ennemi. Il ne pouvait pas voir, et même quand il lui arrivait furtivement d'entrevoir, il ne voulait pas reconnaître, qu'il s'était trompé, et il ne pouvait pas s'arrêter, mais il allait avec sa passion jusqu'au bout, et simplement il était parti à perdre sa maison et son foyer et personne ne pouvait l'arrêter. Il arrive ainsi que l'idée générale de la libération d'un mal social, qui mûrit dans les masses, perce parfois dans un individu, comme une explosion prématurée et isolée, et l'anéantit. Ça lui était devenu une habitude, « cherchant son droit », de faire pour rien la tournée des bureaux, d'user les banquettes des cabarets de Sarajevo, et de croupir dans

les bouges. Le procès était un simple prétexte. Et quand notre paysan commence, hors de propos et inutilement, à délaisser son travail et à se mêler aux désœuvrés de la place, c'est un signe visible de sa déchéance toute proche.

L'hiver suivant, en huit jours, les deux enfants de Siman sont morts de la diphtérie. Sa femme, d'ailleurs faible et souffreteuse, se dessécha de tristesse. Siman s'en va de la maison chaque fois qu'il le peut, et pour cela trouve mille prétextes et excuses.

La troisième année, Siman a eu à répondre devant la même autorité agraire ; l'aga avait porté plainte contre lui, sur la base du paragraphe 8 de cette même « ordonnance séférienne de l'année 1859 », à propos de laquelle il avait trois ans auparavant ri aux éclats. Le fonctionnaire n'était pas le même, et les assesseurs étaient autres, mais la loi était éternellement la même, et avec elle l'aga, calme, affable, sûr de son droit.

Le fonctionnaire lisait le paragraphe 8 : « Si le kmet néglige la culture du bien et sans motif légal cesse de le cultiver de telle façon que le propriétaire soit spolié de son revenu de propriétaire, ou si, d'une autre façon, cause un dommage au propriétaire légal, ou si sans motif valable refuse de soumettre au propriétaire la part qui revient à celui-ci, ou, en un mot, agit contrairement aux règles de l'accord conclu entre eux, et que le propriétaire porte plainte à l'autorité, — alors l'autorité, après examen de l'affaire et sur preuves péremptoires, détermine sa conviction du bien-fondé de la plainte portée et, s'il n'y a pas d'apparence que le kmet puisse s'amender, éloignera celui-ci du ci-devant métayage du kmet. »

C'est cela ces lois et ces ordonnances! On rit et elles vous atteignent tôt ou tard, sûrement et impitoyablement.

Tout le monde tomba d'accord que c'était le cas de Siman Vasskovitch. Le kmet se lamentait à haute voix et affirmait qu'il n'existait pas une telle loi d'après laquelle, lui, Siman, fût obligé de perdre sa maison et son foyer, et s'en allât mendier tandis que son aga continuerait à recevoir son tiers de chaque kmet et sous tout empereur. Mais en lui-même, il sentait qu'elle existait et que ce que le fonctionnaire avait lu s'adaptait à son cas comme un gant sur la main. Puis, après, ivre, il se répétait sans arrêt à lui-même :

— Cette loi turque, pourtant si vieille, bon Dieu d'elle, est comme si on l'avait faite ce matin pour moi.

Et c'est avec épouvante qu'il pensait au filet terrifiant des toutes-puissantes lois, qui est tressé de partout et qui prend tout et tous ; se sauver de lui, tu ne peux, le débrouiller, tu ne sais pas, la seule chose que tu puisses : c'est l'oublier pour un instant dans l'eau-de-vie. Et de l'eau-de-vie il n'y en a pas toujours.

Le jugement devint exécutoire et Siman fut enlevé de sa terre. Alors sa femme s'en alla chez ses parents et lui s'adonna entièrement au vagabondage.

Ni villageois, ni citadin, ni homme de peine, ni ouvrier, Siman se dandinait à travers la place, il dormait où il se trouvait, il mangeait quand il avait de quoi, il travaillait quand il y était obligé, revendant des fruits et du lait. Quelque maraîcher lui remettait un panier de pommes de terre ou un pot de lait pour qu'il les vendît et il lui payait deux kreutzers pour sa peine. Mais il arrivait que Siman s'enivrait et que simplement il oubliait et laissait périr la marchandise confiée ; il lui arrivait même de boire l'argent avant même que le maraîcher vînt le chercher. Prêt à se tuer de honte, mais trop tard, il offre son propre sang, mais le propriétaire n'en veut pas, il veut l'argent. Ainsi même ce revenu devenait de plus en plus rare.

Depuis longtemps il savait jouer de la guzla et chanter ; maintenant il a commencé à le faire dans les cabarets, pour un gros sou ou deux, ou bien pour une demi-mesure d'eau-de-vie.

Il reste assis au cabaret et attend que quelqu'un, dans un accès d'attendrissement propre aux ivrognes, lui offre quelque chose à boire, ou partage avec lui une épaule rôtie ou une tranche de gâteau. Il est terni et bouffi de visage, et maigre de corps ; il tousse et crache comme un malade, mais dès qu'il boit un peu, il parle de la terre et de son « droit » avec feu et vivacité, comme il avait parlé jadis, ce jour d'automne, à Ibraga, dans la prunelaie. Ce n'est déjà plus le réel désir, ni un droit déterminé qu'il défend, mais quelque chose de plus lourd et de plus grand, bien que lui-même, à vrai dire, ne sache quoi, ni comment. Mais par contre, l'autorité de la province est réelle, réel est le cachot dans lequel il couche souvent, tantôt trois, tantôt six jours, à cause d'un mot téméraire, d'une chanson interdite, comme est réelle la tuberculose qui le grignote lentement.

Ainsi a vécu Siman Vasskovitch encore quelques années et défendu sa terre, qu'il n'a pas, et son « droit » que personne ne veut lui reconnaître. Toujours au cabaret, rarement dessaoulé, souvent en prison, malade et abandonné, vagabond et joueur de guzla.

Il était entièrement accablé et déclinant, car ces mauvais jours survenaient de plus en plus souvent, quand, un jour, apparut en lui un nouvel espoir. A proprement parler, l'espoir n'était ni réel ni bien clair, mais aux hommes qui s'empoisonnent avec de l'eau-de-vie et se leurrent d'espoir, tout prétexte est bon pour espérer.

Ces jours-là, le crieur public a annoncé « aux gens et au peuple » qu'allait venir à Sarajevo certain vieil archiduc, membre de l'illus-

trissime maison régnante, et oncle de l'empereur. A travers la ville, on faisait des préparatifs pour recevoir un si haut personnage et l'imagination de Siman avait déjà vu, à travers l'eau-de-vie, « le doigt de Dieu », dans l'arrivée de cet oncle de l'empereur. La seule pensée des cousins impériaux de l'empereur l'enivrait et l'emplissait d'espoir, encore plus fortement que l'eau-de-vie. Rien n'est plus simple que de soumettre par-devant cet homme, qui est assis à côté de l'empereur, genou contre genou, et qui peut tout, sa juste affaire, et d'arriver jusqu'à son « droit » et rien n'est plus naturel que de voir l'oncle de l'empereur s'occuper immédiatement de l'affaire de Siman, et ordonner que celle-ci se décide équitablement. C'est pour cela que ces hommes impériaux se déplacent à travers le pays. Par le sacristain de la vieille église de la ville, il a appris que l'archiduc visitera aussi cette église, comme d'ailleurs tous les temples des autres religions à travers Sarajevo. Et Siman a conçu l'idée de se cacher quelque part dans cette basse et demi-obscure église, et même s'il le faut, sous la chaire de l'évêque, et au moment propice de surgir devant « l'homme impérial » et de lui remettre sa demande, peut-être même de lui exposer verbalement son affaire. Tout est possible. Et déjà, il imaginait comment « l'archiduc » se tournait vers sa suite et comment il ordonnait que cette évidente injustice fût redressée, et cela immédiatement. Il se voyait lui-même se rendant chez Ibraga. Ou non! Pourquoi irait-il vers lui au magasin? Mais il s'en va chez lui, dans sa maison de jadis, et ordonne qu'on ne laisse plus son ex-aga avancer plus loin que le grand portail.

Se perdant dans ses visions, il a failli oublier de chercher l'homme qui devait lui écrire la demande. Cependant, il s'en est souvenu à temps, et vite est allé à l'auberge Bessarine. Là, il a trouvé l'ex-instituteur à son ancienne place. Ne se sont pas interrogés sur leur santé, n'ont pas marchandé longtemps. Siman a dit quelle demande il lui faut, l'instituteur a dit que cela se peut. Un sekcer en langue serbe, deux pour l'allemande. Siman est décidé pour la serbe.

Il a pour cette décision plusieurs raisons (il a toujours pour ses décisions beaucoup de raisons, souvent contradictoires). Primo, il n'a pas dans sa poche les deux sekcers entiers ; secundo, depuis qu'il a appris l'arrivée de « l'oncle de l'empereur » et que, l'eau-de-vie aidant, a jailli dans sa tête son espoir, il est dans un tel accès d'optimisme qu'il ne se demande même pas qu'elle est la langue que la justice comprend le mieux, il ne songe même pas qu'il pourrait ne pas réussir ; tertio, pourquoi donner à ce déchu, cet apostat même un centime de plus qu'il ne doit.

— Pour un sekcer, et en serbe, dit Siman résolument.

Avec le cérémonial accoutumé, d'un air digne et important, avec de la poudre d'or épandue sur les maîtres mots dont « chacun frappe comme un marteau », l'instituteur a rédigé sa demande qui commençait par les mots : « Votre Altesse Impériale, avec toute l'humilité d'un sujet, je vous adresse »... et l'a lue à mi-voix au paysan abasourdi, après quoi il a secoué la poudre de la feuille, l'a pliée et en prenant le sekcer, a demandé :

— Est-ce qu'on en boit une ?

Connaissant l'instituteur comme un homme qui en général boit « à l'œil » de l'eau-de-vie, et seulement à la toute dernière extrémité paie lui-même, Siman a dit qu'il n'a pas le temps et qu'il n'en a pas envie.

Alors l'instituteur fermant un œil a demandé à Siman comment il pensait remettre sa demande. Le paysan n'était pas disposé à prolonger la conversation avec l'homme qui avait déjà un sekcer à lui dans sa poche et il a dit que c'était son affaire ; l'instituteur l'assurait que cela n'était pas aussi simple, ni facile, mais le paysan se dérobait à la conversation.

— Siman remettra, même s'il doit se transformer en oiseau.

Et il descendit la longue cour en pente. Et l'instituteur partit chez les policiers pour rapporter cette affaire-là aussi, comme tout le reste qu'il avait entendu et vu. La porte du grand portail de l'église était fermée à clef, mais, du dehors, autour de l'église, on entendait travailler à quelque chose et s'interpeller les femmes qui lavaient et nettoyaient. Pour ne pas attirer l'attention sur lui, Siman ne frappa pas, il alla jusqu'au Cabaret de Djoul-aga boire un café et attendre le moment où il pourrait passer inaperçu et pénétrer dans l'église. Sur le chemin du cabaret, il imaginait avec vivacité comment il guetterait l'instant et, trompant le regard du sacristain, échapperait à sa vue, et se cacherait quelque part, même s'il le fallait sous la table de l'évêque, comment à l'instant même où l'oncle de l'empereur s'arrêterait devant l'autel, se signerait (car « eux aussi se signent ! »), comment alors il sortirait brusquement, s'inclinerait et crierait ses implorations, comme elles étaient écrites dans la demande.

— Votre haute impérialité... dans l'humble assujettissement !...

Alors il tendrait sa requête. Après advienne que pourra, qu'on l'incarcère, qu'on le pourchasse où l'on voudra ! L'essentiel est que l'oncle de l'empereur apprenne tout ce que les autres certainement lui cachent mais que lui, il sait, il ne se peut pas que l'empereur ne le sache pas. Que les empereurs connaissent Siman et son « droit ».

Plongé dans ces pensées, il arriva devant le cabaret de Djoul-aga, mais il n'était pas encore parvenu à s'asseoir sur un de ces bancs qui sont tellement gras et luisants qu'on ne voit plus de quel

bois ils sont, que se posta devant lui Vasso Guengo, dit « Vasso Police ».

Ce Vasso était un homme de haute taille, avec des bras et des jambes extraordinairement longs, tout entier drôlement déglingué avec des moustaches minces et tombantes sur un visage mièvre. C'était un vieux routier des services comme « l'homme de l'empereur ». Tout d'abord il avait été garçon de courses au consulat prussien, ensuite employé au tribunal turc, quelque chose comme porteur des convocations à travers les quartiers chrétiens, et huissier en civil. La nouvelle autorité autrichienne le garda en service, et pendant les quelques premières années, il distribua les convocations comme auparavant, mais depuis quelques jours, il est un vrai authentique policier en uniforme, avec un sabre dans un fourreau en cuir noir dont la poignée est en métal doré.

Depuis toujours, Siman connaissait ce Vasso Guengo et maintenant, depuis qu'il traîne son malheureux procès, il le rencontre souvent, il échange un salut avec lui et passe, mais il n'arrive jamais à voir en lui une vraie autorité, un véritable employé de l'empereur. Cette fois Vasso s'approcha de lui d'une certaine façon nouvelle.

— Qu'est-ce que tu fais là, Siman ?

— Ma foi, rien.

— Comment rien ?

Siman partit à lui expliquer que ce « rien » n'était pas tout à fait rien et qu'il avait laissé ici des récipients à lait et quelques paniers, mais Vasso dit sèchement :

— Viens avec moi !

Dans ces paroles, il y avait beaucoup de ce mépris et de cette grossièreté avec lesquels les policiers troublent et désarment, comme d'un invisible coup, ceux qu'ils arrêtent.

Siman non plus n'était pas l'homme qui ne sait pas se défendre et discuter, mais pendant qu'il essayait de s'expliquer et d'obtenir une explication, il avait vu avec étonnement qu'il suivait le policier au pas, et que les paroles dans ce cas n'étaient d'aucun secours. Et au fur et à mesure qu'ils marchaient, leurs rapports réciproques changeaient rapidement, et devenaient plus réglementaires. Il se créait entre eux quelque chose de plus et de nouveau, quelque chose qui n'est ni Siman, ni Vasso Guengo, mais prescription et loi, délit et sanction, et ceci sous une forme qui n'existait pas du temps des Turcs.

Ils marchent l'un à côté de l'autre, et chacun pense sa pensée. Craignant de ne pas paraître suffisamment important et sévère, Vasso tout le temps se compose une grimace, et Siman ralentit le

pas, s'efforce de capter le regard du policier et souhaite ramener de quelque façon l'affaire à son côté bénin.

— Voilà, si seulement j'avais fini ce travail que j'avais...

— Pas possible, dit avec une étonnante et nouvelle intonation Vasso ; immédiatement chez Monsieur le Commissaire.

Siman, qui croit avoir retrouvé son aplomb et sa loquacité, s'arrête net, et d'une façon blessante et familière, dit :

— Va-t'en, toi, je t'en prie ; je le sais, moi, où est Monsieur le Commissaire. J'arrive immédiatement, puisque je te le dis.

La fureur de la dignité offensée se leva en Vasso Guengo, et lui porta à la tête, si bien que son visage en devint encore plus blême. Rageusement et sourdement, il cria à Siman :

— Tortille pas ; mais marche quand je te le dis. Tu as oublié que ça n'est plus la Turquie, mais que l'Autriche a pris sa place voilà la quatrième année, l'Autriche, hein!

— Mais oui que je le sais, moi! Pourquoi me baptises-tu, puisque je suis baptisé ? L'Autriche! l'Autriche! comme si c'était toi l'Autriche!

Là, Vasso Guengo oublia son style officiel récemment acquis, se posta devant Siman, et, les yeux écarquillés, tout à fait non réglementairement et à la « non autrichienne », visage contre visage :

— Eh ben! tu vois, je la suis! Pour toi, c'est moi l'Autriche. Qu'as-tu à dire maintenant?

— Toi!

— Moi! Et que tu ne siffles plus un mot, sais-tu, car je te mènerai lié à travers la ville. Tes affaires, y en a assez, à la fin, c'est clair!

Et là, comme s'il se souvenait de quelque chose, Vasso vite abandonna le ton de la banale dispute bosniaque et prit une attitude neuve et étrange, réellement autrichienne, que Siman n'avait jamais vue chez notre homme : il bomba la poitrine, se redressa dans toute sa longueur, l'uniforme sur lui se tendit et s'emplit, ses moustaches se rejetèrent sur sa bouche édentée, ses yeux se dilatèrent et s'exorbitèrent, les rides sur le visage gonflé se nivelèrent. L'homme se transfigura, là, sur place, et de cette nouvelle image il prononça à voix haute et tranchante seulement sept mots, mais comme une formule sacramentelle en une langue étrangère :

— Au nom de la loi, en avant!

Et Siman partit sans redire.

A présent, ils marchent différemment, ils sont liés par la loi. Il se crée entre eux une interdépendance insoupçonnée jusque-là. Comme si chacun d'eux avait brusquement jeté le masque insouciant et innocent de tous les jours et montrait un nouveau visage, tellement nouveau que, pendant le premier moment, ni l'un ni

l'autre n'arrive réellement à prendre conscience de soi-même ni à se retrouver dans son nouveau rôle. Vasso n'est pas ce « Vasso Police » qui passe dans les rues comme une partie de l'inventaire municipal, mais un autre, homme inconnu qui est devenu sévère et dangereux, raide et impitoyable mécanisme, dont chaque mouvement a la force et l'inévitable des phénomènes naturels devant lesquels l'homme, avec des élans, mais inutilement, s'efforce d'échapper. Et Siman n'est pas ce paysan bien connu de tous, trop bavard et agité, de la périphérie de la ville, qui depuis longtemps déjà préfère à travers les cabarets de Sarajevo « gaspiller sa raison » plutôt que de suer sur sa terre et sa propriété. Non, il est d'un seul coup devenu « le dénommé Siman Vasskovitch » qui doit, dans le plus bref délai et par le chemin le plus court, être « remis » au chef du « Commissariat à l'ordre » de Sarajevo. Et ces deux hommes marchent côte à côte soudés par la chaîne de la loi, chacun avec ses nouveaux pensers et sentiments, et ils s'observent en-dessous avec un regard nouveau.

La pensée principale de Vasso est : a-t-il l'aspect assez sévère, la dignité aussi grande qu'il est nécessaire à un représentant de l'ordre impérial ? Il fait tout ce qu'il peut, se gonfle, grimace, écarte les jambes brandit son sabre, mais il lui semble continuellement que ce n'est pas assez et tout le temps il a peur qu'à travers toute cette attitude autrichienne ne perce Vasso Guengo, et sa peine et misère bosniaques, depuis sa naissance.

En Siman, pas une seule pensée. Il est furieux contre l'autorité et la loi, et tout le monde en général, il est content d'une certaine façon qu'il se crée une agitation autour de sa personne, et qu'il aurait l'occasion de parler à nouveau de son conflit avec l'aga et de son « droit », mais il est particulièrement surpris et anéanti par la transfiguration inattendue de Vasso. Quand d'un Vasso Guengo en un clin d'œil s'était fait ceci, que pourrait alors advenir des autres hommes ? Vasso Guengo l'empire ! Ai, il en est arrivé à mourir de dégoût, à cracher sur tout. Et comment un homme peut-il en réchapper, et où fuir et s'abriter si chacun de ceux qui passent peut devenir l'Autriche ?

Mais toutes ces pensées s'éclipsèrent subitement. Siman se rappela qu'il portait derrière sa ceinture sa requête pliée, et il tressaillit. On le fouillera et on trouvera le malheureux papier, et alors il ne pourra pas nier son intention d'attendre l'archiduc pour lui remettre la demande. Il se mit à faire semblant de remettre de l'ordre dans sa ceinture et quand il fut tout près du pont, il s'appuya tout contre le parapet comme s'il voulait se receinturer, et rapidement, mais gauchement, rejeta le papier dans l'eau par-dessus la barrière.

(Cette maladresse paysanne est une des grandes faiblesses dans leur éternelle lutte tantôt ouverte, tantôt sourde, contre la ville et les citadins.)

La papier en tombant s'est déplié et flotte sur l'eau immobile et peu profonde. Vasso contourne la barrière du mur bas et saute dans l'eau qui, à cet endroit, ne vient même pas à la cheville. Mais, derrière lui, court et le rattrape Siman. Leurs mains se mêlent au-dessus du papier, qui, humecté comme il est, se déchire en deux.

Quand ils sont remontés sur la chaussée, en secouant l'eau et en marmonnant, Siman de mauvaise humeur a jeté par terre sa part de la demande, et Vasso l'a ramassée et ils sont passés le long du Bistrik.

Vasso ne quittait pas le paysan de l'œil. Et Siman tremblait ; et ce peu de raison et toute la force aveugle en lui, tout s'est transformé en un dépit fou et en la détermination de lutter et de se mesurer avec toute puissance. Et ce dépit l'a rendu sourd, et il est devenu aveugle et insensible, et si maintenant on lui coupait un morceau de sa chair, cela ne lui ferait pas mal, lui semble-t-il. Il marche rapidement, comme si c'était lui qui menait, et il lui semble que le Bistrik danse devant ses yeux, les innombrables fenêtres sur la haute maison de Hendi, dans laquelle se trouve maintenant le « service d'ordre », papillotent et chatoient comme l'eau dans laquelle il va falloir sauter, puis surnager ou couler.

Ils attendirent plus d'une heure dans le long couloir. Les fonotionnaires en civil et en uniforme traversaient en courant avec des papiers sous le bras, le gros serviteur Pécho passait et repassait d'innombrables fois. Et personne, même par hasard, n'a un regard pour Siman.

Cette attente dans les couloirs de la police fatigue et tue même des gens plus posés et plus patients que ne l'est Siman.

A la longueur de l'attente, Siman a vu qu'on le mènera devant le commissaire lui-même. Ce commissaire connu de tout le monde, Monsieur Costa Hermann, il le connaît, lui, et même personnellement, car il a été traduit déjà une fois devant lui. C'était après le premier jugement du tribunal d'arrondissement, au temps où Siman promenait sa puissance. A ce moment-là, le commissaire l'avait appelé et l'avait invité sérieusement à ne pas attaquer injustement Ibraga, parce que cela, la loi ne le permet pas ; quant à leur différend, « l'autorité supérieure fera connaître son opinion ». Et l'autorité supérieure a dit son opinion et Siman sait depuis lors que ce Monsieur Costa est l'ami de l'aga.

A la fin, on l'a introduit auprès du commissaire.

Quand ses foudres se sont cette première fois abattues sur Siman,

c'était dans une antichambre déserte de cette grande bâtisse, comme en passant. Mais cette fois-ci, c'est un vrai bureau de commissaire. Pièce spacieuse, claire, recouverte de tapis, avec un mobilier comme Siman n'en a jamais vu, avec certains appareils sur le mur et sur la table dont il ne peut deviner ni la destination, ni l'origine. Et tout cela si propre, si ordonné que cela vous fait peur et vous trouble et que le paysan ne sait où poser ses pieds et ses mains, mais regarde avec étonnement ses énormes sandales racornies ; sa joue lui brûle et ce qu'il désirerait le plus, c'est d'entendre quelqu'un s'écrier que c'est par erreur qu'on l'a amené ici, et qu'on le mène dans un autre bureau plus simple.

Suivant sa malheureuse habitude de mélanger l'important avec le négligeable et de ne pouvoir pas faire la différence entre l'essentiel et le secondaire, Siman pensait uniquement à cette propreté pour lui invraisemblable et irréelle, et à cet ordre miraculeux. « Paradis sur terre, vie de gens chic », pensait Siman. « Ça, c'est l'Autriche. » Et, avec mépris, il jetait de brefs coups d'œil à Vasso Guengo, qui, gauche et raide, se tenait dans la position du garde-à-vous.

Derrière la table, était assis Costa Hermann en uniforme brun. Il ne criait pas, il ne bougeait pas même son petit doigt. Son visage était calme, pâle, avec une petite nuance rose, les cheveux noirs, de même que ses courtes moustaches. Derrière les lunettes sans monture, brillent des yeux bleu foncé, mais ils changent de couleur, car à l'instant où le commissaire interroge, ils se confondent avec le bord supérieur du verre, et réalisent ainsi un regard tranquille, perçant, tranchant et inhumain.

— Tu ne veux pas te tenir tranquille, Siman ? dit sévèrement le commissaire, et il le regarde de ce regard où les verres paraissent vivants et les yeux vitreux.

Il est clair qu'il sait tout, car il énumère à Siman comment il a perdu sa terre et sa maison et s'est adonné à la boisson et au vagabondage à travers la ville, poursuivant soi-disant son différend avec l'aga, comme il sait que cela a été jugé et tranché, et comment il est parti maintenant à importuner même les plus hautes personnalités, avec ses demandes déplacées et injustifiées. En un mot, il s'est engagé sur un mauvais chemin et, s'il ne se ressaisit pas et ne retourne pas à une occupation, il ne finira pas bien.

Dès que le commissaire a touché la question du « droit » de Siman, le paysan a oublié son abasourdissement et a commencé à discuter passionnément et sans égards.

— Tu ne veux pas rester en paix quoique ton affaire ait été réglée conformément à la loi, lui reprochait le commissaire.

— Rien n'a été réglé tant que l'homme est vivant.

Le commissaire posa une main sur l'autre, fixa avec encore plus de vivacité le gros paysan ému, qui ne se rendait même pas compte que le fonctionnaire le provoquait et lui donnait des coups d'épingle avec ses observations, comme à un animal sur lequel on fait une expérience.

— Tu sais qu'il y a l'ordonnance impériale.

— Honneur et honorabilité à l'empereur et à son ordonnance, l'interrompit Siman solennellement et hypocritement, et il souleva un peu le bonnet qu'il tenait en main.

— Tu as été condamné.

— Comment, j'ai été condamné? D'après les lois turques, Monsieur. Et qui m'a jugé? Djoul-aga Maglaïtch, un Turc comme mon aga...

— Mais il y avait trois juges. Le deuxième homme était Ante Perichitch.

— Deuxième oui, mais pas homme et il ne l'a jamais été.

— Eh bien, le troisième était un Serbe, Costa Tchouk.

— Serbe était aussi, Monsieur, Vouk Brankovitch, et il trahit l'empereur à Kossovo.

Le commissaire n'arrivait pas à retenir son sourire qui brilla plus dans le verre de ses lunettes que sur sa bouche.

— C'est donc ainsi, Siman?

— Il aurait mieux valu que ce ne soit pas ainsi, mais ça l'est.

Plus Siman s'emportait, plus joyeusement et tranquillement le commissaire faisait ses observations, et provoquait Siman à parler. Après l'avoir ainsi bien interrogé en tournant autour, Hermann était obligé de reconnaître qu'il s'agissait là encore « d'une de ces fantaisies de Siman et d'un exploit d'alcoolique »; toutefois, il décida de l'enfermer le temps que les solennités soient passées et les hauts invités repartis. Le doute s'installe facilement dans la tête d'un policier impérial autrichien. A proprement parler, il ne s'y installe pas car il s'y trouve à demeure et presque toujours y veille, s'il lui arrive de s'assoupir un peu, il dort seulement d'un œil et d'une oreille et le plus petit bruit, plus petit qu'un bruissement d'aile de papillon, peut le réveiller; et si personne, en aucune façon, ne le réveille, il se réveille tout seul de temps en temps par suite du silence qui lui paraît suspect. Et quand il se trouve dans le doute, le fonctionnaire impérial autrichien choisit toujours ce qui est le plus avantageux pour lui et pour son intérêt professionnel, et plus pénible et désavantageux pour l'homme suspecté.

Le commissaire du gouvernement se leva et annonça avec bienveillance à Siman qu'il allait être obligé de rester deux ou trois jours à la police. Siman d'abord s'est révolté, ensuite il a prié qu'on le relâche.

— Pas possible, Siman, car voilà, tu as l'habitude de surgir devant les hautes personnalités et il pourrait arriver, Dieu nous préserve, que les chevaux impériaux s'effraient d'un homme aussi corpulent que toi, et c'est alors que les choses se gâteraient. Comme ceci, cela vaut mieux même pour toi.

Tout cela est à mi-chemin de la plaisanterie — à mi-chemin du sérieux, mais cependant Siman a fait ses trois jours de prison et seulement après le départ « archiducal » il a été relâché.

Ainsi se termina cette dernière désillusion de Siman ; et lui, il a continué à vivre, encore plus noir, plus amer et plus abandonné. A la longue, il lassa tout être vivant, avec son éternelle et sempiternelle histoire de la terre et du tiers, des lois agraires turques et des ordonnances autrichiennes, qu'il connaissait par cœur et qu'il citait par les noms, les chiffres et les dates. Tous le considéraient comme un homme malheureux qui a l'esprit dérangé à cause de la terre et on le laisse parler maintenant, et tous le fuyaient dès qu'il commençait à raconter, et à montrer les jugements, les décisions, les demandes, les convocations, noircies et pliées dans tous les sens.

Et il fallait vivre, même de mendicité. Et c'est pour cela que Siman s'est, bon gré mal gré, et avec le temps, habitué à faire tout ce qui était pour lui la plus importante et la plus chère des pensées, et à jouer sur la guzla ce que les hommes aiment, demandent et paient. Dans son métier de chanteur, il évitait de plus en plus les cafés et les rues principales, où venait maintenant un monde nouveau, et il fréquentait les quartiers délaissés à la périphérie de la ville.

Pas loin de Sarajevo dans le cañon étroit et sinueux de la Milliatzka, sur la route principale qui mène de Sarajevo vers l'Est, se trouve le pont aux chèvres, beau et grand pont de pierre avec une seule arche.

Sur la berge droite de la rivière, à côté de ce pont, est une auberge routière, vieille et bien connue, avec une terrasse sur la rivière, avec des écuries et une forge devant lesquelles il y a toujours des voitures et des chevaux de voyageurs. Et sur l'autre berge, sur la pente, se tient un petit café tout blanc, avec un jardin descendant jusqu'à la rivière.

Là, les commerçants de Sarajevo organisent souvent leurs pique-niques, là, d'avril à octobre, viennent, le soir, un grand nombre d'ivrognes de Sarajevo, pour s'asseoir au frais, dans la verdure, le long de la rivière, avec de l'eau-de-vie, de la musique ou des chansons, et ce sont les ivrognes les plus endurcis qu'attire précisément on ne sait pourquoi un tel endroit sans horizon, dans le creux des berges abruptes, sur lequel le soleil se couche tôt et se lève tard.

Pendant les jours d'été, vers le soir, on pouvait voir sur la terrasse, presque toujours à la même place, imposante, inclinée, maigre et noire, la silhouette de Siman Vasskovitch, l'ancien kmet d'Ibraga et ancien cultivateur. Il se tient d'habitude tout près de la barrière, il tousse péniblement et crache dans la rivière au-dessous de lui. « Celui-ci n'ira pas plus loin que l'automne », dit le cabaretier à son domestique, en se défendant contre la fumée du foyer, et en montrant sur la terrasse Siman rongé de tuberculose. Et Siman ne regarde personne, mais il attend qui lui commandera une chanson. Dans le sac à côté de lui, on entrevoit la guzla. D'habitude, celui qui est le premier pris par l'eau-de-vie fait la commande, et avec la chanson il commande l'eau-de-vie et les hors-d'œuvre aussi pour le joueur de guzla.

A côté de Siman, il y a un autre habitué, c'est un certain Salih bey Hassim Begovitch. Il est de Maglaï, mais se trouve depuis l'année dernière à Sarajevo, chez sa sœur, qui est mariée à l'un des beys de la famille des Babitch, et c'est de la charité de celle-ci qu'il boit ses dernières demi-mesures d'eau-de-vie. L'homme est mûrissant, sans maison ni gîte, ivrogne invétéré et incorrigible, jadis fameux joueur, que sa société de bey a rejeté depuis longtemps. Une première partie de son bien il l'a dissipée follement, pendant les 25 années qui ont précédé la venue de l'Autriche, et l'autre plus importante au cours de ces cinq ou six années depuis que l'occupation est arrivée et a apporté les hôtels, les musiciennes des cafés-concerts et autres distractions et attrape-nigauds. Trop engraissé, le cou trop court, le visage couperosé, édenté, les yeux toujours humides et injectés de sang, il termine ses derniers jours, là, sur le pont aux chèvres, où il reste souvent des deux et trois jours. « Chaque jour je regarde quand la goutte le frappera et quand il roulera », dit à son domestique le cabaretier qui aime les prévisions obscures et sinistres.

Il arrivait souvent dans le cabaret du pont que Salih bey et Siman restassent seuls, car quelques-uns n'y viennent que les jours de fête, d'autres que le soir d'une belle journée ; mais eux deux sont presque toujours là. Quand ils sont lucides, ils s'observent l'un l'autre de loin. Siman s'agite continuellement, déplace certains papiers dans son yandjik, ou bien tousse à haute voix, et le bey reste assis paisiblement, il ne voit et n'entend personne, et il n'a besoin de personne.

Quelque voyageur de passage entre en passant, boit quelque chose et s'en va. Il serait bien difficile de dire lequel des deux commence et comment il arrive qu'ils entament une conversation et que Siman s'approche du bey. L'eau-de-vie parachève tout cela.

Ragaillardi, mais toujours réservé, Salih bey dit tranquillement :

— Allons, une Kraïchtka.

Et Siman s'en va, et rapporte la guzla dans son sac, comme si c'était son bon plaisir et qu'il en avait besoin. Et il joue, et il chante doucement, et quand il termine, il ne regarde pas le bey, mais la guzla, et ne demande rien.

Maintenant le bey passe et commande :

— Donne-moi une eau-de-vie!... Sers-en une à celui-là aussi!

Et quand ils les ont bues, il passe commande de nouveau, ne séparant plus Siman de lui-même.

— Donnes-en encore deux!

Le bey réclame une nouvelle chanson. Siman s'exécute. Les demi-mesures devant eux sont vides. Ils conviennent de les remplir. Après la troisième paire de verres, Siman commence tout seul la chanson de Smaïl aga Tchenguitch. Le bey se dresse.

— Eh! Oui, ça! ça! Seulement si tu me fais arriver quoi que ce soit à Smaïl aga, sache qu'il n'y aura plus de tête sur tes épaules!

Comme tous les hommes saturés de boisson, le bey aime de telles menaces qui restent bien entendu en paroles, comme toutes les menaces, serments et promesses des alcooliques invétérés. C'est ainsi qu'ils chantent et qu'ils boivent. L'obscurité est tombée depuis longtemps. Entre deux chansons, ils mènent des conversations emmêlées tantôt à haute voix, tantôt avec des murmures étouffés. Et dans ces conversations, il arrive que le bey subitement s'éveille et se sente bey, fasse taire sévèrement le paysan, et change de sujet. Mais il advient encore plus souvent qu'il soit ivre à tel point qu'il ne puisse soulever même les paupières de ses yeux, ni remuer sa langue épaissie, car il est plus faible que Siman et la boisson le saisit plus facilement. Heureux d'avoir enfin trouvé l'homme qui, lourd et ivre-mort comme il est, ne peut s'enfuir et est obligé de l'écouter, Siman parle doucement à son interlocuteur qui est devenu aveugle, sourd, et raide par la boisson.

— Tous disent de moi que je suis idiot et déchu. Je le sais. Mais je sais que cela n'est pas tout à fait ainsi. Regarde, il y avait chez feu mon père, dans mon enfance un coq, gigantesque, il aurait fallu chercher bien loin une voix pareille à la sienne. Mais il avait un défaut à cause duquel il a perdu la tête prématurément : il poussait son cocorico une heure avant tous les autres coqs et il réveillait toute la famille. Un jour, mon père en eut assez. Je ne veux plus, qu'il dit, le supporter, même quand il serait sorti de mon œil, et il donna ordre qu'on l'égorgeât. Je suis, vois-tu, un tel coq.

Les yeux fermés, le bey mâche seulement avec sa bouche édentée et laisse passer un son qui pourrait être le grognement coléreux et

le ronflement d'un homme endormi. Et Siman continue, en un besoin irrésistible de dire à quelqu'un tout ce qu'il a sur le cœur, à n'importe qui, même à ce tronc agonisant.

— Tous me disent qu'il n'aurait pas fallu faire et dire tout ce que j'ai fait et dit, que ce n'est pas le moment, et qu'il aurait mieux valu « tenir sa langue », comme on dit, et s'occuper de ses affaires. Pt'être ben ; mais quand j'additionne tout, je vois que c'est tel que je le dis, que le « droit » de l'aga est mort et que celui du kmet est né, seulement ils ne voient pas cela, eux, ne voient pas encore, mais je vois, moi!

Et le paysan s'approche du bey à lui toucher le visage et, d'un ton caressant et élevé, il lui parle comme s'il lui confiait un gros secret et lui rendait un énorme service.

— Sais-tu, Salih-bey, honneur à toi comme à un « deuste »[1] et un ami, dirions-nous. Honneur! et je serais un homme de rien si toi, je t'offensais, et piétinais ce que de toi ici j'ai bu et mangé. A Dieu ne plaise! A toi, honneur, mais ce qui touche l'affaire de la terre du kmet et le tiers n'est pas comme il faut, n'est pas juste, et ne fera pas long feu. Aujourd'hui, Siman est idiot et sans foyer, on l'a enlevé de la terre, les hommes détournent la tête de lui, n'importe quel vaurien en rit qui, Vasso Guengo le met au pas ; jusqu'à ce portier Ousso le Chauve le chasse, non seulement du bureau, mais même de devant le tribunal d'arrondissement. Il n'admet même pas que je me tienne là. « Nous ne permettons pas », dit-il. Ah! ils ne permettent pas, et je te le dis, Salih bey, et sans tort et offense pour toi de ma part quand même, Siman a raison, et comment encore! Seulement voilà, il s'est trompé, il a poussé son cocorico trop tôt. (Il m'a roulé, le Boche, sale chien!) Mais Siman est dans le vrai, il l'est, il l'est!

Le paysan se retire, il grince des dents, frappe de la paume de sa main sur la table, et parle essoufflé, et tout à fait enroué par l'émotion, parle comme s'il jouait de la guzla, et sa voix est coupée par sa pénible toux de malade.

— Il est dans le vrai! crois-le, Salih bey! Que je sois idiot et déchu, bien, soit! Mais il viendra après moi meilleur que moi, il fera les comptes plus raisonnablement, de la façon qui ne plaira ni aux agas ni à l'administration de l'arrondissement, mais il n'y pourront rien. Moi, je ne serai plus là, mais je sais, comme je vois cette eau-de-vie martyre devant moi, que le jour viendra où les agas et les beys courront les tribunaux et les bureaux, et porteront, comme je le fais, les titres de propriétés, les lois dans les yandjiks[1], et

[1] Ami, en turc.

personne ne voudra s'intéresser à leur lecture, ni converser avec eux. Ils en riront, les hommes, du « droit » de l'aga, comme aujourd'hui ils rient de moi. Seulement ce rire-là sera un peu plus ample et pèsera un peu plus. La Bosnie sera secouée par lui. De moi, il y aura à ce moment-là une poignée d'ossements dans la terre, il y aura ou il n'y aura pas, mais je n'ai pas besoin de meilleure messe pour ma mémoire. C'est à ce moment-là que je naîtrai, et maintenant je suis mort.

Et il raconte ainsi, Siman, ce qui n'a jamais été, ce qui, disent les hommes, ne pourra jamais être, mais qui cependant doit être, de tout, choses d'envergure et révolutionnaires, dont on ne parle pas, auxquelles l'homme n'ose même pas penser pendant le jour — comme si ce n'était pas l'eau-de-vie qui parlait en lui, mais la vérité même, éloquente, imposante, indomptable vérité des dernières heures de la nuit, dans le paysage sourd au-dessus de la rivière amincie, qui murmure à peine.

Et il se réjouit de pouvoir et d'oser dire tout cela à la face du bey, un vrai bey tout ivre-mort qu'il soit. Mais le bey, souvent, n'est pas si moribond qu'il le paraît, et il entend le paysan à travers le brouillard de l'ivresse et le bruissement du sang empoisonné dans la tête ; s'il n'entend pas tout, au moins il démêle l'essentiel. En lui se lève une lente mais forte contrariété, mais comme sa langue se refuse et que ses jambes sont coupées, il oscille seulement l'index de sa main droite, de gauche à droite, et avec ce mouvement à peine perceptible, il réfute ce qu'il entend. C'est tout ce qu'il peut et c'est tout ce qu'il fait. Seulement pour qu'on n'en reste pas sur ce que dit l'Infidèle.

Ainsi s'écoule la nuit. Tout devient muet, les lumières l'une après l'autre s'éteignent, seul un morceau ébréché d'une lune vitreuse et comme humide brille encore pendant quelque temps au-dessus de l'obscure cuvette.

Le cabaretier ferme les volets sur les fenêtres, verrouille les portes et se couche pour dormir, après avoir, la boisson payée, laissé le bey et Siman sur la terrasse, le long de la rivière, comme des hommes sans rang et sans considération, desquels il n'est pas obligé de tenir spécialement compte, auxquels on ne connaît ni temps, ni lieu, et qui, bientôt, l'un d'abord, l'autre ensuite, ainsi finiront un jour, quelque part sur un banc, le long du mur du cabaret.

Ivo Andrić.
(*Traduit par* N. Vujović.)

[1] Espèce de sac de cuir.

LA FORTUNE DES "SLAVES DE TURQUIE" DE CYPRIEN ROBERT

ÉLOGES ET CRITIQUES

Cyprien Robert, successeur de Mickiewicz à la chaire de littératures slaves au Collège de France depuis 1845, fut le premier parmi les explorateurs français de la péninsule balkanique de la première moitié du XIXe siècle qui ait envisagé la situation des Slaves de Turquie sous l'angle politique, en l'attachant au problème plus vaste des tendances nationalistes des Slaves de l'empire d'Autriche. C'est ce qui a valu à son livre *Les Slaves de Turquie*[1] un grand retentissement dans les milieux slaves avec lesquels Robert était entré en contact aussi personnellement, et même dans certains milieux autrichiens qui se sentaient visés par les idées et projets développés par ce voyageur français auquel on allait jusqu'à prêter une mission officieuse qui lui aurait été confiée par le gouvernement de Paris.

Ne pouvant pas nous prononcer définitivement sur ce côté des voyages de Robert dont les archives françaises fourniront peut-être la clé, nous nous proposons de présenter ici un certain nombre de données et échos qui jettent quelque lumière sur la phase finale du voyage de Robert en 1843 et 1844, sur ses contacts avec les hommes politiques et écrivains du mouvement de régénération croate, ainsi que sur l'accueil de son livre de voyages dans les milieux « illyriens » non moins que dans les milieux austrophiles.

Mais rappelons tout d'abord que la vie de Cyprien Robert est toujours enveloppée de mystère. Ce que l'on connaît avec certitude c'est la période où il a exercé son professorat au Collège de France. Par contre, un brouillard épais plane encore sur la date et les conditions de son décès.

Nous avons étudié ailleurs[2] cette partie de la vie mouvementée de Cyprien Robert, en particulier sa « disparition » en 1857 et sa

[1] *Les Slaves de Turquie*, Serbes, Monténégrins, Bosniaques, Albanais et Bulgares. Leurs ressources, leurs tendances et leurs progrès politiques, par Cyprien Robert. Paris, L. Passard-Jules Labitte, 1844, 2 vol.

[2] R. Maixner : *La disparition de C. R. en 1857*, Rev. de litt. comparée, 1957, nº 4.

« réincarnation » en 1860, époque à laquelle ce panslaviste fait figure de promoteur du panlatinisme et publie plusieurs livres et brochures anonymes. Aussi nous proposons-nous de n'étudier ici que quelques aspects du prodigieux succès obtenu par le premier livre de Cyprien Robert consacré aux Slaves de l'Europe balkanique, succès qui fut cependant troublé par quelques critiques discordantes.

*
* *

De retour des Balkans, Robert est passé par Zagreb en automne 1843. Dragutin Rakovac, adhérent du mouvement illyrien, a noté dans son journal, publié en 1922 dans *Narodna starina* [1], à la date du 2 novembre 1843, que « ces jours-ci le célèbre écrivain français *Krišpin Robber* » (*sic*) a été à Zagreb, qu'il a été le plus souvent chez Gaj et dans la salle de lecture « illyrienne », qu'il a parlé avec Ivan et Antun Mažuranić, Babukić, Gaj, Užarević et Demeter. Et Rakovac d'ajouter (à l'adresse de Gaj) qu'il ne sait pas pourquoi on n'a pas invité aussi « nous autres pour faire sa connaissance ».

Stanko Vraz — ami de Rakovac avec lequel et Vukotinović il a lancé la revue *Kolo* (La Ronde) dont l'esprit critique était en partie dirigé contre Gaj et ses prétentions à arbitrer aussi les questions littéraires, — a également signalé le passage de Robert par Zagreb (toutefois en le plaçant au mois de septembre 1843), en annonçant, d'après l'*Ausland*, la parution des *Slaves de Turquie*, miroir fidèle des idées et des sentiments de l'auteur, lequel, d'après le témoignage de ceux qui ont parlé avec lui, « connaît vraiment notre langue, l'aime et l'apprécie aussi bien que nos coutumes anciennes ». C'est un jeune homme qui a plusieurs fois parcouru à pied et dans tous les sens les provinces de la Turquie européenne « en rôdant avec les pâtres à travers les montagnes et allant loger dans les cloîtres solitaires auprès des moines. Aussi bien connaît-il à fond le pays et le peuple. » (*Kolo*, v. III, p. 127.)

Le retour de Robert se faisait par des étapes prolongées, au cours desquelles il a noué de nombreuses connaissances. Ainsi *Danica* (l'Étoile du jour), hebdomadaire littéraire de Gaj, du 15 avril 1844, signale, d'après la revue tchèque *Květy*, le séjour de Robert à Pest. C'est là que Robert a fait, entre autres, la connaissance de Kurelac, écrivain croate, avec lequel il est entré, plus tard, en correspondance.

D'autre part, les *Slaves de Turquie* assurèrent à Robert un véritable prestige dans les milieux patriotiques croates. Bogoslav Šulek, dans le journal *Branislav* (1844, p. 7), imprimé à Belgrade

[1] *Dnevnik Dragutina Rakovca*, priopćili E. Laszowski i V. Deželić, *Narodna Starina*, nº 2, p. 176.

sous l'anonymat et transporté en Croatie clandestinement, cite parmi les livres publiés en allemand, mais « animés d'esprit slave, *Slawen in der Türkei* von Ciprian Robert »[1]. Adolf Veber-Tkalčević dit, dans son autobiographie[2], qu'il avait appris le français étant étudiant de théologie à Budapest en 1842-45 et qu'il avait lu notamment *Les Slaves de Turquie* de Cyprien Robert.

On sait d'autre part que ce livre figurait dans la bibliothèque de plusieurs hommes de lettres croates. En dehors de la bibliothèque de Gaj[3], *Les Slaves de Turquie* se trouvaient aussi chez l'écrivain Imbro Tkalac, à Karlovac[4].

Dans la *Danica* on trouve, au début de 1845, à deux reprises des citations puisées dans le livre de Robert, « célèbre voyageur français »[5].

De retour à Paris, Robert a adressé une lettre en croate (quelque peu mélangé de réminiscences d'autres langues slaves) à Gaj, en s'excusant d'avoir tardé à le faire, uniquement par crainte de ne pas lui causer des ennuis avec la police autrichienne, toujours « soupçonneuse à l'égard de tout ce qui arrive par écrit de Paris »[6]. Cette lettre fut remise par Hippolyte Desprez (1819-1895), collaborateur de la *Revue des Deux Mondes*, diplomate français depuis 1852[7]. Robert l'y recommande à Gaj non comme slavophile, mais comme personne « qui s'intéresse aux rapports hungaro-croates ». Desprez a publié, après son séjour à Zagreb, un article sur la « Grande Illyrie et le mouvement illyrien » (*Revue des Deux Mondes* du 15 mars 1847), plein d'intérêt et d'une grande valeur documentaire.

L'année suivante, *Danica* a publié, le 21 mars 1846, un article sans signature intitulé « Ciprian Robert profesor slavjanske književnosti u Parizu », où l'on félicite le gouvernement français de l'avoir nommé à la chaire restée vacante après le départ de Mickiewicz, en soulignant que Robert avait séjourné pendant dix ans

[1] Il avait paru en Allemagne dès 1844 deux traductions du livre de Robert, l'une à Dresde-Leipzig, par Marko Fedorowitsch (2e éd. en 1847) et l'autre à Stuttgart, chez l'éditeur Franck.

[2] *Djela A. Vebera*, 1885, t. I, p. 9.

[3] L'exemplaire de Gaj, avec la signature de son fils Velimir, est aujourd'hui à la Bibliothèque de l'Université de Zagreb.

[4] Aujourd'hui à la Bibliothèque de l'Académie Yougoslave à Zagreb.

[5] Cf. les nos du 25 janvier et du 25 février 1845. Une correspondance sur le Bal slave à Vienne, par Bogdan Kuretić, porte en exergue la phrase de Robert : « Le Slave charme sa misère par le chant. »

[6] Le texte de cette lettre, datée de septembre 1845 et signée « Cyprian Robert », est publié par N. Pribić dans *Münchener Beiträge zur Slavenkunde*, Festgabe für Paul Diels, Munich, 1953.

[7] Cf. R. Maixner, *H. D. et le mouvement illyrien en Croatie*, AIFZ 1940, 80-82.

dans les pays entre l'Adriatique et la mer Noire — ce qui est sans doute exagéré si l'on songe que Robert n'aurait pas pu entrer à la rédaction de la *Revue des Deux Mondes* en 1842 si son séjour en Turquie avait été continu.

Entre temps, les écrits de Robert continuaient à jouir d'une grande vogue auprès des Slaves du Sud. Rendant compte de son livre *Les deux Panslavismes* (1847), Vraz le qualifie d' « auteur de l'ouvrage célèbre *Les Slaves de Turquie* »[1]. En dehors de ces échos de la presse et des revues, nous possédons d'autres témoignages de l'influence profonde exercée par ce livre. Ainsi, dans une lettre à Palacky, du 4 août 1846, Vraz rappelle la visite de Cyprien Robert à Zagreb, en rapport avec ses reproches à Gaj qui aurait eu l'habitude d'accaparer tous les étrangers de marque venus à Zagreb, dans le but de les empêcher d'entrer en contact avec les autres « Illyriens »[2]. Par ailleurs, de Makarska en Dalmatie, V. Pavišić écrivait le 28 mars 1847 à son ami et compatriote Stj. Ivičević à Vienne qu'il avait lu *Les Slaves de Turquie* de Robert, livre qu'il avait trouvé chez le sous-préfet de Makarska Plenković[3].

* * *

En 1848-49, années de la Révolution, Robert déploie une activité slavophile qui porte au premier plan ses liens avec les Slaves du Sud. Organisateur de la Société Slave de Paris et rédacteur en chef de son organe *La Pologne*, Robert est en rapports suivis avec ses amis de Zagreb (à l'exception de Gaj qui évoluait déjà dans le sens austrophile), d'où il reçoit régulièrement les journaux « Narodne Novine », « Slavenski Jug », sa suite « Jugoslavenske Novine » et « Südslavische Zeitung ». Sa correspondance avec Kurelac et Kušlan est plus fréquente à cette époque. D'autre part, un émissaire croate, A. T. Brlić, fait en 1848-49 et 1850 deux longs séjours dans la capitale française qui contribuent encore plus à resserrer les liens de Cyprien Robert avec les Croates. Ayant étudié deux aspects de ces contacts ici même[4] et en croate[5], nous n'y reviendrons aujourd'hui que pour ajouter quelques détails, dont un billet de Robert à Brlić pendant son séjour à Paris et une lettre au même, portée à Zagreb après le retour de Brlić de son premier voyage en France[6].

[1] *Kolo*, livre VI, 1847, p. 86-87.

[2] Cf. Lj. Jonke, *Vrazova korespondencija u « Muzeju kraljevine Čekše »* (*Grada* 13, p. 145).

[3] V. L. C. Pavissich : *Memorie Macarensi*, Trieste, 1897, fasc. I, p. 40, 48-49.

[4] R. Maixner, *A. T. Brlić émissaire du Ban Jelačić en France*, AIFZ 1938.

[5] R. Maixner, *Cyprien Robert i grupa oko « Slavenskog Juga »* *Grada* 19, 1950.

[6] Ces lettres ont été conservées dans les Archives Brlić à Brod.

Voici d'abord le billet écrit par Robert au crayon : « J'ai reçu une lettre d'Agram, de Kušlan et une autre de Dvoraček où était renfermée pour vous celle que je vous apporte. Je regrette de ne pas vous avoir rencontré. » La lettre de Kušlan à laquelle il est fait allusion est probablement celle à laquelle Robert répond le 2 février 1849 et dont le texte figure en annexe à l'article cité de *Graota* XIX. Quant à Dvoraček (Jan, 1808-1865), c'est un patriote et avocat tchèque à Vienne que Brlić a connu au Congrès slave à Prague et par l'intermédiaire duquel il se faisait adresser les lettres de Zagreb.

Et voici le texte de la lettre de Robert : « Cher Monsieur, Je vous écris à tout hasard quelques mots pour vous remercier de la lettre que vous m'écrivîtes il y a déjà plusieurs mois à une époque où il m'était impossible de vous faire parvenir la réponse. Actuellement encore incertain du lieu où vous êtes, je me borne à vous adresser un voyageur par l'intermédiaire duquel nous pourrions parvenir à communiquer ensemble plus sûrement que par le passé. — Le porteur de ce billet, M. Mendel, vous donnera des nouvelles verbales de notre Société Slave et des progrès que fait son journal depuis qu'il est devenu hebdomadaire. Nous attendons de nouvelles de vous et de vos amis pour y répondre plus en détail. Votre dévoué Cyprien Robert. »

La Pologne, organe de la Société Slave de Paris, ayant paru hebdomadairement du 1er avril 1849 au 1er juillet 1850, il est possible de fixer les deux dates limitatives de cette lettre.

*
* *

Cependant, l'étude du retentissement qu'eut la principale œuvre de Cyprien Robert parmi les Slaves du Sud ne serait pas complète si l'on n'en citait que les échos approbatifs, élogieux et dithyrambiques. Car il y en a eu d'autres, relevant ses erreurs d'une manière impartiale ou bien l'attaquant en bloc, pour des raisons d'inspiration politique.

Nous en donnerons quelques exemples.

La première en date est la critique dont l'auteur est Božidar Petranović [1], Serbe de Dalmatie, publiée dans *Œsterreichische Blätter für Literatur und Kunst* (édité par Schmidl) 1845, nº 11, et traduite par l'hebdomadaire *La Dalmazia*, de Zadar, nºs 4 et 5 des 22 et 29 mai 1845. C'est cette traduction italienne que nous allons citer.

Parlant du but que Robert s'est proposé, c'est-à-dire de présen-

[1] Né à Šibenik en 1809, mort à Venise en 1874, Petranović a rédigé notamment *Srpsko-dalmatinski magazin*, de 1836 à 1840.

ter une vue nouvelle et instructive sur la péninsule turque, Petranović trouve que l'œuvre publiée ne correspond nullement à ces promesses et ne diffère pas de la plupart des livres français sur cette matière, admettant cependant comme exceptions les œuvres de Boué et de Blanqui. Il conclut que Robert, bien qu'il eût séjourné plusieurs années au milieu de ce peuple qu'il voulait décrire, n'a pas recueilli par l'expérience personnelle et par l'observation directe les informations qu'il nous présente.

A l'Introduction de Robert il reproche le défaut d'ordre systématique. L'auteur aurait mieux fait de faire précéder chacun de ses livres de notices ethnographiques et géographiques, au lieu de confondre les éléments slave et grec qui auraient du être traités à part.

C'est donc contre l'idée « gréco-slave » — à laquelle cependant Robert tenait beaucoup et qui dans son esprit correspondait peut-être à l'observation d'un certain fonds balkanique commun, dû à des conditions de vie communes, — c'est contre cette idée que s'élève surtout Petranović. Il reproche notamment l'évaluation du chiffre de la population balkanique (« popolazione greco-slava — e perchè no ancora, albanese-valacche ? ») à 15 millions, chiffre fortement exagéré. Robert ne connaît pas non plus, poursuit Petranović, l'hostilité existant entre Grecs et Slaves, due à l'opposition grecque contre l'organisation autonome des Églises serbe et bulgare.

Au chap. IV de l'Introduction Petranović trouve également à redire. Ainsi d'avoir oublié, en parlant du sol et du sous-sol, la source minérale de Kiseljak en Bosnie, et, parmi les monuments, de ne pas mentionner les couvents de Studenica et de Dečani dont l'architecture est cependant plus importante que celle des couvents d'Athos.

Par contre Petranović loue les descriptions pittoresques du pays et de la vie domestique, descriptions dans lesquelles il voit « tutte le atrattive che penna francese sa dare a siffatte descrizioni ». Quant au chapitre sur les superstitions, coutumes et fêtes, Petranović trouve étrange que Robert eût jugé bon l'usage d'après lequel le clergé dépend pour sa subsistance du peuple, car selon l'avis d'autres auteurs, cet usage serait plutôt la source principale de la dégradation morale du clergé.

Quant au chapitre de l'Introduction qui traite de la situation politique, Petranović juge qu'il révèle clairement « lo scopo onde era mosso l'autore nello scrivere ». Car toute cette Introduction se termine par des impôts turcs, des calicots anglais et la déchéance du commerce du Levant. Dans la partie du livre consacrée au Monténégro Petranović objecte non sans raison que Robert a exagéré en attribuant aux chansons populaires une valeur de docu-

ments historiques, alors que des documents authentiques figurent dans le recueil *Spomenici srpski* et dans *Grlica.* Par conséquent, conclut-il, le tableau historique que Robert trace du Monténégro mérite d'être taxé de romantique. Dans le deuxième livre, à propos de la Serbie, Petranović trouve également de nombreuses inexactitudes. Mais c'est surtout contre ce que Robert écrit sur le prince Miloš que Petranović s'élève. Sans vouloir entrer dans les détails, dit-il, et sans examiner si Robert avait mandat de la part du peuple serbe pour critiquer un régime que lui, Petranović, considère comme bienfaisant, il déclare que ce deuxième livre n'est qu'une « pasquinade ». Et Petranović de conclure en citant Manzoni : « L'intention d'affliger un homme est toujours un péché. »

Il va sans dire qu'en Serbie les réactions contre la critique que Robert avait dirigée contre le prince Miloš Obrenovic ont été encore plus énergiques [1].

L'allusion faite par Petranović au sujet du motif véritable de l'œuvre de Robert, qui serait au service de la politique d'expansion du commerce français dans le Levant, cette allusion se trouve exprimée crûment en 1847 [2], dans une critique parue dans la revue *Der Pilger* (Le Pèlerin), publiée à Karlovac en Croatie, par le libraire Prettner. Quoique de langue allemande, cette revue n'était pas hostile aux aspirations des patriotes croates dont quelques-uns, notamment Utješenović et Tkalac, étaient parmi ses collaborateurs. Ce qui n'empêche pas que cette critique, intitulée *Ein Slawe von der Sawe über Cyprien Robert's im Jahre 1844 zu Paris erschienenes Werk « Les Slaves de Turquie »*, semble d'inspiration officielle autrichienne. Quant à savoir pour quelle raison elle fut publiée

[1] Les accusations de Robert contre le prince Miloš furent réfutées par le prince Michel Obrenović : *Miloch Obrénovitch, ou coup d'œil sur l'histoire de la Serbie, de 1813 à 1839*, Paris, Franck, 1850. La traduction serbe (*Miloš Obrenović ili Pogled na istoriju Srbije od 1813 do 1839, kao odgovor g. Ciprijanu Robertu od kneza Mihajla Obrenovića*) eut deux éditions (1850 et 1863). — Signalons d'autre part qu'une traduction serbe des *Slaves de Turquie*, œuvre de Georgij Hadžić, a été annoncée par le calendrier *Zimzelen* (La Pervenche) pour l'année 1857, paraissant à Vienne (p. 72). Le traducteur dit que Robert a passé plusieurs années parmi « notre peuple » dont il a appris la langue. Il aurait recueilli « des matériaux excellents » et personne parmi les étrangers qui jusqu'ici ont écrit sur notre peuple ne mériterait plus d'éloges. La souscription pour le 1er livre de *Slaveni Turske ili Crnogorci, Srblji, Bošnjaci, Arbanasi i Bugari* était ouverte jusqu'à la fin de décembre 1856 et les adhésions devaient être adressées à « Herrn Theodor Hadschits, k. k. Finanzen-Beamter in Essek » (Osijek». Le résultat fut sans doute décourageant, car le livre ne semble pas avoir paru. En tout cas, il ne se trouve dans aucune bibliothèque de Zagreb ni dans la bibliothèque de la *Matica Srpska* de Novisad.

[2] *Der Pilger*, nos 20, 21, 22, 25, 26, 27 du 10 mars au 3 avril 1847, avec la mention « Durch Zufahl verspätet ».

précisément dans la petite feuille de Karlovac, nous croyons que ce fut à cause des passages dirigés contre le régime des Confins militaires que le livre de Robert contenait. Et Karlovac était le centre de l'administration des Régiments frontières.

L'auteur de cette critique, qui n'est peut-être pas un Slave quoiqu'il le prétende, déclare d'abord que les voisins de la Turquie auraient accueilli avec plaisir un livre dû à un étranger instruit qui aurait pu juger sans préjugés des choses qu'il avait vues. Mais dès le commencement l'auteur de cette critique signale les éléments anti-autrichiens de l'œuvre de Robert, à commencer par le passage (I, 89) où l'on prend position contre les importations des quincailleries et modes allemandes, car elles ne se font que contre argent comptant, dans un pays complètement dénué de numéraire. Plus loin, c'est l'antipathie pour les Allemands du vladika monténégrin, alléguée par Robert, qui provoque le mécontentement du *Pilger*.

Dans le IIe livre, à propos du Danube dont on aurait laissé « si imprudemment l'Autriche s'emparer » (II, 347), la même note. Et lorsque Robert reproche à l'Autriche de laisser languir dans une misère affreuse des villages jadis florissants, *Der Pilger* ironise : de quel état florissant peut-il être question à l'ombre du Croissant ?

Et ainsi de suite, *Der Pilger* passe au crible tous les passages où l'écrivain français prend position contre l'Autriche. Et quand Robert reproche à l'empire habsbourgeois d'entraver tout développement de la vie à Belgrade, *Der Pilger* lui oppose, non sans ironie, les affirmations de l'officieux belgradois *Serbischer Curier* où l'on parle de « Wohlstand » (bien-être) en Serbie.

Mais *Der Pilger* analyse aussi les propositions concrètes qui figurent dans le livre de Robert. Par exemple : « En vue de son proprt intérêt, l'Europe doit aider les huit millions de Bulgaro-Serbes dont ce fleuve est l'artère vitale, à l'arracher enfin au monopole de l'Autriche » (II, 355). La Bulgarie pourrait expédier, par Varna ou par Salonique, les produits asiatiques « et recevoir en échange les produits européens » (II, 369). « Da steckt's! » (Ça y est!) s'écrie *Der Pilger* triomphalement : les Bulgares devraient être payés en camelote française. La prétendue philanthropie de l'écrivain français n'aurait donc qu'un but intéressé.

C'est dans le même sens que *Der Pilger* interprète les autres conclusions de Robert, notamment lorsqu'il propose que la France assume la défense des Slaves et ne les laisse pas à la merci de la Russie et de l'Autriche. La feuille pro-autrichienne n'y veut voir qu'hypocrisie et hostilité politique contre l'Autriche afin de la

disloquer et d'affermir ainsi la position de la France vis-à-vis d'une Allemagne perpétuellement divisée.

D'ailleurs, *Der Pilger* n'était pas seul à vouloir interpréter le livre de Robert à la lumière des visées de la politique orientale française. Ajoutons dans le même ordre d'idées une opinion exprimée par le célèbre « Italo-Dalmate » Tommaseo, lequel, dans une lettre à son ami Capponi, écrivait le 11 octobre 1847 ce qui suit : « La Francia pare che in qualche momento pensasse a quei luoghi (c'est-à-dire à la Bosnie-Herzégovine) ; e lo prova il viaggio del Robert, la catedra datagli di letteratura slava a Parigi e certe promesse del Rossi »[1].

Nous voyons, par conséquent, que si l'accueil des *Slaves de Turquie* fut de prime abord enthousiaste chez la plupart des intellectuels croates et serbes, il y eut aussi des échos critiques qui n'hésitèrent pas à signaler les nombreuses erreurs de faits et d'appréciations dont le livre de Robert n'était pas exempt ; et que, par ailleurs, les milieux officiels autrichiens ne manquèrent pas non plus de riposter aux idées pro-slaves et anti-autrichiennes du voyageur français dont le prestige personnel fut encore rehaussé par l'octroi de la chaire au Collège de France.

Rudolf MAIXNER.

[1] N. Tommaseo et G. Capponi, *Carteggio inedito*, Bologna, Zanichelli, vol. II, p. 764 ; Rossi (Pellegrino) était l'ambassadeur de France auprès du Saint-Siège.

BARRÈS ET MATOŠ

I

Une opinion très répandue chez la plupart des critiques et des historiens croates de la littérature est que Matoš s'est, quand à sa doctrine nationaliste, entièrement inspiré de Maurice Barrès.

Barrès a-t-il exercé une influence sur Matoš et laquelle ?

Ce problème a été nettement posé en 1911 par le poète Tin Ujević — décédé au mois de novembre 1955 à Zagreb. Le 23 septembre 1911 dans le journal *Pokret*, T. Ujević écrivait un article sous le titre : *Barrès i Oïnobarrès*, où il attaquait Matoš et disait en résumé : « Matoš est la contradiction même ; c'est un pur sceptique, subtil comme un sophiste, pointilleux comme un docteur scolastique, individualiste, égoïste, fanatique, cynique, un singe original de la ménagerie barrèsienne, corbeau unique qui s'est paré des plumes d'oiseaux petits et grands ; il est le Barrès croate, le Baudelaire zagrébois. »

« Son originalité, poursuit Ujević, est faite de plagiats. Son originalité, c'est l'originalité de Barrès et de Baudelaire. De même que Barrès veut, en tant que nationaliste français, faire renaître le nationalisme littéraire en France, Matoš veut le faire en Croatie. Barrès étudie l'âme de la terre de France, Matoš examine l'âme de nos paysages. Barrès prêche le culte de l'énergie, Matoš également. Barrès est individualiste, Matoš aussi. Si Barrès ironise, Matoš en fait autant. Comme Barrès, Matoš place l'instinct et le sentiment avant la morale. Barrès exalte la tradition de même que Matoš. Barrès parle de Jeanne d'Arc, Matoš aussi. Barrès parle des anciennes églises de France, Matoš parle des ruines croates. Barrès est membre du club de Stendhal, Matoš écrit une étude sur Stendhal. Barrès en tant que philosophe n'aime pas le positivisme, il aime le pragmatisme et Matoš fait de même. Barrès penche pour la monarchie, Matoš est un monarchiste patenté. Barrès n'est pas hostile aux réactionnaires, Matoš marche la main dans la main avec les réactionnaires croates. Barrès pendant un certain temps ironise sur le compte de Taine, Matoš le sous-estime. »

« Matoš, continue Ujević, a tout emprunté à Barrès, même son antipathie pour le naturalisme de Zola et son attitude dans l'affaire Dreyfus. En un mot, Barrès écrit, Matoš copie. Il le copie comme un perroquet dans les questions politiques, littéraires et morales. Il s'est approprié même les attitudes, les gestes, la pose et les phrases de Barrès comme un véritable voleur, en nous offrant cette caricature d'esprit gaulois qu'est la balourdise d'un habitant de Tovarnik » (bourgade natale de Matoš en Sirmie). Ujević citait ensuite de nombreux passages tirés du livre de Matoš intitulé *Naši ljudi i krajevi* (Nos gens et nos paysages), où il s'efforce de démontrer par certaines similitudes l'influence directe de Barrès sur Matoš.

Matoš révolté riposta dans le journal *Hrvatska sloboda* (La Liberté Croate) des 30 septembre, 4 et 6 octobre 1911 par un article qui avait pour titre : *Literarni fakini* (Les Faquins littéraires). Avant de passer à la réponse de Matoš, il est nécessaire de connaître certains éléments qui permettront de faire la lumière sur cette question.

Matoš avait-il connu Barrès personnellement ? Il le nie. Mais l'auteur de cet article posa la question à Edouard Champion quand il lui rendit visite à Paris en décembre 1934. Ce dernier affirme qu'un jour il avait présenté Matoš à Barrès et à A. France. Matoš resta à Paris d'août 1899 à août 1904. De cette rencontre n'avait pu naître une très grande intimité. Nous savons que c'est seulement en 1912 que Barrès envoya à Matoš deux de ses livres : *Amori et dolori sacrum* avec la dédicace suivante : « A mon Gustav Matoš — hommage et remercîments, Maurice Barrès 1912 », puis *Pour nos églises* avec la dédicace : « A mon Gustav Matoš, hommage cordial, M. Barrès. » Dans la bibliothèque posthume de Matoš on retrouve de Barrès, outre les œuvres mentionnées ci-dessus, les livres suivants : *Adieu à Moréas*, *L'Ennemi des lois*, *Sous l'œil des barbares* et *Vingt-cinq ans de vie littéraire*.

On ne sait pourquoi Barrès avait envoyé ses ouvrages à Matoš. Sans doute, Matoš avait-il envoyé à l'écrivain français un ou plusieurs des articles qu'il lui avait consacrés ou quelques-uns de ses livres et Barrès avait-il voulu, par ce geste, lui témoigner sa gratitude.

Qu'est-ce que Matoš avait lu de Barrès ?

A vrai dire, presque tout. Matoš, en lisant, avait presque toujours son journal intime sous la main et cela nous aide actuellement à suivre exactement toutes ses lectures. Dans ces *Journaux intimes* qui représentent quinze cahiers, soit 1.500 pages dactylographiées, on voit que Matoš en 1898, entre le 11 et 16 mars, avait lu de Barrès les ouvrages suivants : *Du Sang, de la Volupté et de la Mort*, *Un Homme libre*, *Le Jardin de Bérénice* notant que « chez Barrès les

paysages sont des « *états d'âme* » (états d'âme écrit en français, le reste en croate), puis il ajoute : « Barrès décrit surtout l'Espagne, il adore l'énergie comme Stendhal [1]. »

En 1902 Matoš lit *Le Jardin de Bérénice.* La lecture de ce roman l'amène à écrire un article intitulé *Maurice Barrès* paru dans la revue *Mlada Hrvatska* (La Jeune Croatie) [2]. Il y dit notamment : « Ses œuvres sont le baromètre de la classe intellectuelle française. Individualiste, sceptique et anarchiste à ces débuts, Barrès trouve sont salut dans l'amour de la France, sa patrie. » *Les Déracinés* ne sont que mentionnés ; à cette date il n'avait vraisemblablement pas encore lu cet ouvrage.

Au début de 1902, Matoš note dans ses *Journaux intimes* [3] *Leurs Figures.* En 1903, au mois de juin, il lit *Amori et dolori sacrum* [4] et lui consacre un article, paru dans la revue *Nada* (Espoir) de Sarajevo [5]. « C'est un livre triste, dit entre autre Matoš, dont le sujet fondamental est la doctrine du nationalisme français. »

Après cela, long silence sur Barrès. Matoš ne reprend la lecture de Barrès qu'en 1910, et cette fois encore il s'y adonne de nouveau. Il lit *Les Déracinés*, relit *Le Jardin de Bérénice*, puis lit *L'Ennemi des lois*, *L'Appel au Soldat*, *Sous l'Œil des barbares*, *L'Homme libre* (pour la deuxième fois), *Scènes et doctrines du nationalisme*, *Amori et dolori sacrum*, pour la deuxième fois ainsi que *Du Sang, de La Volupté et de la Mort* [6].

Avec une telle préparation, Matoš allait, semble-t-il, consacrer une étude approfondie à Barrès comme il l'avait fait pour Baudelaire et Stendhal. Ce n'est pas une étude qui en résulta mais un article, d'ailleurs assez substantiel sur Barrès et ses œuvres, paru dans le journal *Obzor*, du 25 avril 1912, sous le titre *Barrès et Gréco* [7]. Matoš y analyse l'évolution de Barrès et dit notamment ceci : « Barrès vint à Paris comme l'un des déracinés. De son culte du « Moi » est sorti nécessairement le culte de l'énergie. En analysant son âme et en rejetant tous les éléments barbares, Barrès conclut que son « Moi » n'était qu'une résultante, le produit de l'évolution de tout un peuple, de la terre, du moment et du milieu. Si, quant à son égotisme, Renan fut son maître, c'est Taine qui l'a été pour ce qui est de sa doctrine nationaliste. Ainsi, ancien anarchiste et indivi-

[1] *Cahiers intimes dactylographiés*, t. I, p. 118.
[2] 1902, p. 106. A. G. Matoš, Djela (*Œuvres complètes*), (Binoza), t. VII, p. 127.
[3] *Cahiers*, T. III, p. 117.
[4] *Cahiers*, t. IV, p. 53 et 56.
[5] N° 18, p. 250 ou *Œuvres complètes de Matoš*, éd. Binoza, t. XII, p. 24-27.
[6] *Cahiers*, t. VII, Annexes, p. 1-11.
[7] *Œuvres complètes*, t. XII, p. 164-169.

dualiste, il est devenu altruiste et nationaliste. Son « Moi » devient une partie de son peuple tirant ses racines de la patrie [1]. »

En 1913 Matoš écrit un article sur Barrès, le dernier d'ailleurs. Paru sous le titre *La Colline inspirée* dans le journal *Obzor* du 7 mars 1913, cet article donne un compte-rendu de ce roman.

Le professeur Skok se demandait toujours d'où Matoš tenait ses connaissances de littérature française, de lectures personnelles ou de compilations. Maintenant que l'on possède les *Cahiers intimes* de Matoš où presque toutes ses lectures sont notées, on peut affirmer que Matoš a puisé ses connaissances d'abord dans les œuvres de chaque écrivain en complétant par des études consacrées à ces auteurs. En ce qui concerne spécialement Barrès, on peut dire que Matoš l'avait beaucoup lu et le connaissait à fond.

II

Quelle fut en substance la doctrine du nationalisme de Barrès ?

Voici un extrait du livre de Barrès intitulé *Scènes et doctrine du nationalisme* qui semble résumer le mieux sa doctrine nationaliste : « La raison humaine est enchaînée de telle sorte que nous repassons tous dans les pas de nos prédécesseurs. Il n'y a pas d'idées personnelles ; les idées même les plus rares, les jugements même les plus abstraits, les sophismes de la métaphysique la plus infatuée sont des façons de sentir générales et se retrouvent chez tous les êtres de même organisme assiégés par les mêmes images [2] » ; un peu plus loin il dit : « nous sommes la continuité de nos parents. Cela est vrai anatomiquement. Ils pensent et parlent en nous. Toute la suite des descendants ne fait qu'un même être [3] », ou : « C'est tout un vertige, où l'individu s'abîme pour se retrouver dans la famille, dans la race, dans la nation [4] », ou : « Je suis ce que mes ancêtres ont été pendant des milliers d'années [5] », et finalement : « Ainsi l'individu me semble être lié à toutes ces ascendances mortes par le travail des individus et des sacrifiés qui l'ont précédé, comme la pierre l'est au conglomérat par le mortier qu'a formé le travail des couches successives [6] . »

Albert Thibaudet résume ainsi la doctrine du nationalisme de

[1] *Œuvres complètes*, t. XII, p. 165-166.
[2] *Scènes et doctrines du nationalisme*, p. 17.
[3] *Ib.*, p. 18.
[4] *Ib.*, p. 18.
[5] *Ib.*, p. 18.
[6] *Ib.*, p. 20.

Barrès : «... la vie individuelle, dans là durée, est une série d'essence identique à la durée plus longue d'une race et d'une tradition [1]. »

Barrès est, de par son nationalisme, panthéiste lorsqu'il désire : «... retrouver l'unité dont nous sommes issus [2] ».

Henri-L. Miéville résume la doctrine du nationalisme de Barrès de la façon suivante, citant d'abord les paroles de Barrès lui-même : « Je demande une alliance du sentiment religieux avec l'esprit de la terre. Il ne faut pas que meurent, dans nos campagnes, les souvenirs qu'on y peut encore percevoir des dieux locaux du paganisme. La sibylle sculptée de la cathédrale d'Auxerre représente la faculté éternelle et méconnue d'atteindre l'indivisible, de nous le rendre familier [3]. » Et il conclut : « Ce spiritualisme désincarné (qui prend pour une réalité la notion abstraite de la spiritualité pure), il le professait déjà dans la période de l'égotisme [4] » ; « le spirituel, il le considère comme un monde à part tantôt seul existant, tantôt superposé à l'autre, au monde des réalités temporelles et sans lien organique avec la vie active... Barrès paraît le concevoir comme une réalité qui pourrait se suffire à elle-même [5].»

III

Quelle est en résumé la doctrine du nationalisme de Matoš ?

Matoš a plus particulièrement formulé la doctrine de son nationalisme dans deux de ses articles : *Oko Lobora* (Autour de Lobor), paru dans le journal *Hrvatsko pravo* (Le Droit croate) du 2 avril 1908 [6] et *Iz Samobora* (De Samobor), paru également dans le journal *Hrvatsko pravo* du 18 septembre 1908 [7]. On peut donc en conclure que ces articles furent écrits lors du retour définitif de Matoš à Zagreb au conrs de 1908, retour rendu possible par l'amnistie générale, et deux ans avant que Matoš se soit lancé dans une étude approprofondie sur Barrès. C'est dans tout son enthousiasme et sa joie profonde d'avoir retrouvé son pays qu'il écrivit ces deux articles nationalistes. Ce n'est donc pas sous l'influence directe de la lecture du Barrès nationaliste, mais plutôt sous l'impression des sentiments tout personnels qu'il éprouvait en retrouvant son pays qu'il les écrivit. Il est vrai, que l'on sent une présence barrèsienne. Matoš se rappelle ses lectures de Barrès, certaines expressions lui reviennent.

[1] A. Thibaudet, *La Vie de Maurice Barrès*, p. 308.
[2] *La Grande pitié des églises de France.*
[3] H.-L. Miéville, *La Pensée de Maurice Barrès*, p. 210.
[4] *Ib.*, p. 218.
[5] *Ib.*, p. 219.
[6] *Œuvres complètes*, t. IV, p. 5-16.
[7] *Ib.*, p. 16-28.

Voici en substance les idées maîtresses du nationalisme de Matoš :
— Matoš, après avoir donné une description de la région montagneuse d'Ivančica qui lui rappelle les Alpes françaises du Dauphiné et de la Savoie, passe aux rêveries par lesquelles il rappelle beaucoup Barrès : « La terre pleine de souvenirs et d'enseignements est un tyran douloureux et triste qui imprime ses caractères aussi bien à ses fils qu'à ses domestiques. Sur leurs fronts sont creusés les sillons de ses multiples soucis, sur leur peau la couleur de la glaise et de la santé, sur leurs pieds et leurs mains est marqué le cachet de cal. Ainsi, quand on voit les paysans marcher, ils semblent être attirés, rivés et pour ainsi dire enracinés dans ce sol durci. Cette loi de l'attirance est plus que physique [1]. »

C'est dans l'article de Matoš intitulé *Iz Samobora* (De Samobor) qu'on trouve des ressemblances encore plus frappantes que dans l'article précédent avec la doctrine nationaliste de Barrès. Voici ce qu'il y dit : « Ce n'est pas seulement l'homme qui recèle une âme ; notre terre en a une aussi. Cette terre chante comme chante notre peuple et notre histoire ; la terre est très éloquente parce qu'elle s'adresse à nos yeux ; le paysage croate est aussi important que le peuple et le passé croates. Ce paysage est la meilleure école du patriotisme croate. Le paysage n'est pas seulement un lien visible avec le mystère de l'harmonieux cosmos, mais la forme palpable de l'action continuelle de l'âme croate primitive sur la nôtre. Si notre âme est la résultante de nos impressions, si ces impressions proviennent des sons et des images croates, c'est-à-dire des images du paysage croate, alors notre âme, comme ces arbres et ces fruits, est le produit du paysage croate. Nous sommes, comme ces pommes, ces grappes de raisin, le fruit de cette terre. Ce paysage nous enchante, nous enthousiasme, nous attire tellement que nous tombons en admiration devant lui, tout simplement parce que nous nous y retrouvons, nous y voyons les éléments essentiels de notre âme comme nous nous voyons dans une glace [2]. »

« La nature n'est pas seulement un ensemble de forces, continue Matoš, mais elle est aussi une image, un symbole et une âme, dans notre cas, une âme croate. L'impression que l'on retire de la contemplation d'un paysage n'est pas seulement scientifique, mais aussi esthétique et éducative. Cette impression forme notre volonté en agissant sur notre activité [3]. »

« La vie à la campagne est une excellente école de patriotisme

[1] *Œuvres complètes*, t. IV, p. 5.
[2] *Œuvres complètes*, t. IV, p. 18.
[3] *Ib.*, p. 21.

croate [1]. » Ensuite Matoš énumère un certain nombre de grands hommes croates qu'il encadre dans ce paysage et qui peuvent servir d'exemple au patriotisme croate.

Le nationalisme de Matoš est, il est vrai, enraciné et dans le sol et dans l'histoire croates, mais il n'est ni déterministe, ni métaphysique, ni panthéiste ni même religieux comme celui que nous avons trouvé chez Barrès. D'après Barrès, nous ne sommes que des rejetons, un prolongement nécessaire du sol, des morts, de nos ancêtres tant physiologiquement que spirituellement : même nos pensées ne sont que des reproductions exactes des pensées de nos aïeux. Chez Matoš il y a, en effet, des influences du sol, du paysage et des personnages historiques, mais toutes ces influences peuvent mais ne doivent pas nécessairement agir sur nous, sur nos pensées et sur notre formation intellectuelle, sentimentale et morale. Très souvent les descriptions nationalistes de Matoš sont poétiques, par exemple : « La voix de la terre, du tombeau, du passé du peuple croate se fait entendre dans le bruissement des branches, l'odeur des fleurs, le chant des rayons du soleil, la ballade des ruines, les pleurs de la rosée, la tristesse du brouillard d'automne, etc [2]. »

Le nationalisme de Matoš est aussi mythologique que poétique. Dans l'âme de Matoš défilent d'anciennes déesses ainsi que Svjantovid, ancien dieu slave : « ... il allume de mystérieuses lumières sur de saints autels ; au bord du chemin sont assis des princes et des ducs slaves, à côté d'eux des aveugles royaux chantent la gloire du passé [3] » ou encore : « On est impressionné par le bruit — comme si l'ancien dieu slave Pan venait de passer par là et comme si l'on jouait avec des fées invisibles que l'âme seule découvre... [4]. » Très souvent, Matoš est tellement emporté par ses images poétiques et mythologiques qu'il donne l'impression de parler à la façon d'un croyant primitif de l'époque mythologique croate. Il identifie les mouvements de la nature avec les actions des dieux mythologiques slaves décrites poétiquement. La nature y est souvent personnifiée. En parlant du vent qui souffle dans les ruines des anciens châteaux, il se demande, « si ce n'est pas une dryade amoureuse du ruisseau et des bergers rêveurs [5]».

De l'époque mythologique, il passe à l'époque historique, celle des seigneurs et des princesses croates. Le procédé reste le même. Les souvenirs historiques du passé croate sont mêlés à des descriptions

[1] *Ib.*, p. 23.
[2] *Ib.*, p. 6.
[3] *Ib.*, p. 6.
[4] *Ib.*, p. 12.
[5] *Ib.*, p. 12.

poétiques : « C'est certainement un son égaré, une comtesse ou une princesse au teint blanc qui vit dans le deuil. Elle murmure au visiteur des contes sans paroles que peut seul conter le vent et le pin dans le silence au crépuscule du printemps au mois de mars [1]. » Voici dans quel sens le passé croate est éducatif pour nous et comment il nous donne des leçons du patriotisme croate : « Sur chaque chose touchée par son être, l'homme laisse une partie de son âme et de son être. Si la coquille d'escargot parle d'escargot, pourquoi les anciennes habitations resteraient-elles muettes aux oreilles et aux yeux ouverts ? Pour ces raisons chaque manoir du temps passé est plein de signes et de sons humains [2]. »

De temps en temps, il semble que Matoš regrette la disparition du système féodal, se plaignant du système capitaliste qui, d'après lui, n'a favorisé ni les anciens ni les nouveaux propriétaires. Ce qui compte pour Matoš surtout c'est l'époque actuelle ; le passé n'est valable que parce qu'il donne un enseignement utile : « Nous autres, hommes de l'époque actuelle, nous avons de nouveaux devoirs à remplir ; nous cherchons de nouvelles forces pour le développement de notre énergie. Des ruines des anciens châteaux, nous ne tirons qu'un enseignement titanique, en recevant de ces squelettes gigantesques l'enseignement et l'enthousiasme que l'époque actuelle ne peut pas nous donner [3]. »

Outre l'histoire croate, la chanson populaire croate lie le présent au passé et contribue ainsi à l'éducation des générations actuelles ; « elle est un messager de nos tombes [4] ». Il est vrai que Matoš définit dans un certain sens une personnalité de notre paysage, mais cette personnification n'est ni métaphysique, ni panthéiste au sens que lui donne Barrès, mais elle est plutôt poétique.

Si Matoš avait été un pur imitateur de Barrès, il ne l'aurait pas critiqué comme il l'a critiqué. Le texte suivant nous montrera que son nationalisme n'est pas celui de Barrès : « Alors que le classicisme n'est pas tout à fait individualiste, le romantisme l'est. C'est pour cela que tous les ennemis de la liberté attaquent le romantisme et la Révolution en tant que grands mouvements d'inspiration individualiste et tandis que l'individualisme a pour base un certain indéterminisme relatif des volontés particulières, les anti-individualistes et antirévolutionnaires avec Taine et les traditionalistes avec le nouveau Barrès nient toute liberté individuelle, ils affirment qu'aucune de nos idées ne nous appartient, qu'en nous ne vivent que les

[1] *Ib.*, p. 12.
[2] *Ib.*, p. 10.
[3] *Ib.*, p. 8.
[4] *Ib.*, p. 6.

morts, que notre « Moi » est une illusion... le romantisme, bien que souvent fataliste, exprime une volonté de lutter contre le sort, une résistance de l'individu au fatalisme social. Il porte dans ses révoltes individuelles l'étincelle de Prométhée. Les romantiques ont souligné la poésie de la nature, en orientant la poésie vers cette source que constitue la poésie populaire. La croyance des prétendus néoclassiques au déterminisme absolu est une simple négation de la liberté individuelle et de la croyance au péché originel. Si, en nous, ne parlent que les morts et par ceux-ci les morts qui les ont précédés, notre valeur individuelle n'est plus alors que le résultat d'une révélation surnaturelle [1]. »

IV

Voici maintenant la réponse de Matoš à l'attaque de Tin Ujević :

« Mon panégyriste me connaît par cœur, mais n'a aucune idée de Barrès qu'il ne connaît que par le dictionnaire ou les traductions. Il me reproche d'avoir emprunté à Barrès son paysage et sa philosophie. Il ignore que ce n'est là que l'ancienne doctrine du milieu. Tin Ujević prend Barrès pour un penseur original, aux idées nous velles, alors que Barrès et moi-même tenons ces idées d'autres écrivains. Je partage les idées de Barrès, quand il n'est pas personnel [2]. »

« Oui, poursuit Matoš, je partage seulement certaines idées de Barrès. J'ai trouvé ces idées, comme lui, chez des écrivains que j'avais connus bien avant d'avoir lu les ouvrages de Barrès. Mes anciens écrits le prouvent. Le culte de Napoléon et de l'énergie, je les ai trouvés à Genève vers la fin du XIXe siècle. Barrès n'était pas encore le nouveau Barrès. Le culte des héros se trouve chez Carlyle, Nietzsche, Stendhal, Plutarque et les écrivains de la Renaissance. La théorie du milieu, je l'ai trouvée non pas chez Barrès, mais chez Taine qui l'avait lui-même trouvée chez Stendhal, etc. Ce n'est pas Barrès, mais Amiel de Genève qui le premier découvrit ce slogan que le paysage n'est que l'état d'âme [3]. »

« Barrès commença, poursuit Matoš, en parfait individualiste et termina en nationaliste. Après seize ans d'exil, j'ai traversé comme Barrès la même crise. Rien d'étonnant, si dans mes articles nationalistes, je prends l'autorité d'un écrivain qui, dans l'idée nationaliste, a trouvé son point de départ. Mes misères à l'étranger étaient-elles du plagiat ? Le plagiaire est celui qui plagie le style comme Tin Ujević plagie le mien. Où et comment ai-je plagié le style de Barrès ?

[1] *Ib.*, t. XII, p. 218-219.
[2] *Ib.*, t. X, p. 272.
[3] *Ib.*, p. 272.

Est-ce que plagier veut dire partager les idées d'autrui ? S'il en était ainsi, alors, tous les grands écrivains seraient des plagiaires, parce que tous partagent, de façon variable selon leur tempérament, et adoptent les idées des grands hommes... Les grandes idées sont le patrimoine de tous les hommes [1]. »

« Mon style n'est pas le style de Barrès, puisque je décris le paysage. Barrès élargit l'analyse des impressions psychiques. Mon style est concret, le sien abstrait. Le style de Barrès n'a pas de couleur, il est excellent par certains côtés, ainsi que le montrent les passages consacrés à Venise. Il sait être sec, pédant et ennuyeux. Il n'a ni vie, ni esprit gaulois. Barrès est meilleur en tant que maître qu'en tant qu'écrivain [2]. »

Dans une lettre adressée à Ed. Champion en 1901, Matoš dit déjà en 1901 de Barrès ce qu'il répétera en 1911 à Tin Ujević, à savoir : « ... comme artiste, il ne me satisfait pas. Ses livres sont des bouquins d'éducation pour moi, d'éducation purement littéraire [3] ».

Le plaidoyer de Matoš me paraît vraisemblable. De son propre aveu, il partageait certaines idées de Barrès mais il a entièrement raison lorsqu'il nie s'être directement inspiré de lui. Il est incontestable que Matoš était nationaliste avant Barrès et avant de connaître ses écrits nationalistes. Barrès publia *Les Déracinés* en 1897, date publique de sa conversion au nationalisme. La confession de Matoš est sincère lorsqu'il dit : « Barrès n'était pas encore le nouveau Barrès, quand j'étais déjà nationaliste. » L'article de Matoš sur Voltaire, publié en 1898 [4] le prouve. On y retrouve d'abondantes effusions de sentiments patriotiques. Ses articles nationalistes : *Oko Lobora* et *Iz Samobora* sont écrits lors de son retour définitif au pays natal et non sous l'influence livresque des ouvrages nationalistes de Barrès. Il est donc tout naturel de chercher ailleurs les premières sources de l'inspiration nationaliste chez Matoš. D'ailleurs, il ne les cache pas, ce que Tin Ujević oublie volontairement :

« J'ai répété en langage moderne ce que les autres (Matoš pense à ses prédécesseurs croates) ont dit avant moi. » Les maîtres principaux du nationalisme de Matoš sont : August Šenoa, Vraz, Preradović, Marković, Harambašić, Kumičić et tant d'autres écrivains et nationalistes croates en premier lieu Ante Starčević.

[1] *Œuvres complètes*, t. X, p. 273.
[2] *Œuvres complètes*, t. X, p. 273-274.
[3] J. Tomić, *Matoševo poznavanje francuske književnosti*, Zagreb, 1939, p. 145.
[4] *Novi Viek*, p. 354 ; *Œuvres complètes*, t. VI, p. 94-115.
[5] *Œuvres complètes*, t. X, p. 274.

V

Le nationalisme de Matoš, tout en ressemblant à celui de Barrès, en diffère plus encore. Le nationalisme de Barrès repose entièrement sur les morts de telle façon que les vivants ne vivent et n'agissent que par les morts, ils font un être commun. Le passé et le présent ne sont qu'un seul Etre au sens métaphysique du mot. Chez Matoš ce n'est pas le cas. Chez lui, le passé, les ruines, les anciens châteaux, les chansons populaires, le paysage, l'histoire et la mythologie croates n'agissent pas et n'interviennent pas d'une façon absolue et déterministe. Matoš plus réaliste, plus rationaliste s'est rendu compte de la fragilité et du manque de fondement des théories de Barrès et les a critiquées tout en conservant certaines formules dont le sens barrèsien est exclu. Alors que le nationalisme de Barrès est déterministe, métaphysique, panthéiste et même religieux, celui de Matoš est ainsi qu'il le dit lui-même : « libéral, individualiste et tolérant [1] ».

Rien de plus faux et de plus arbitraire que de vouloir par certaines analogies prouver, comme l'a fait Tin Ujević, l'influence directe des idées nationalistes de Barrès sur la naissance du nationalisme de Matoš. Par nature, Matoš est plutôt indépendant et rebelle aux influences, quelles qu'elles soient, surtout dans son âge mûr. Sa véritable formation s'est faite assez tôt, dans sa jeunesse. Il ne se laisse influencer que par ceux qui partagent ses idées, ses sentiments et ses goûts. Au fond, il ne voit les autres qu'à travers sa propre personne. Plus un être lui ressemble et mieux il le décrit.

On oublie très souvent que les influences nationalistes que Matoš a subies sont d'abord et principalement d'origine croate, et que c'est seulement ensuite qu'interviennent les sources étrangères, françaises surtout, ou plus exactement barrèsiennes. Il faut souligner aussi que tous les écrivains croates qui ont précédé Matoš, ceux de l'époque illyrienne comme ceux de l'époque romantique ou même de l'époque réaliste, ont tous été des écrivains nationalistes. C'est auprès de ces écrivains et spécialement auprès d'Ante Starčević que Matoš a puisé sa doctrine nationaliste. Il y a toujours eu un élément patriotique dans la position de Matoš, même à l'époque la plus individualiste. Par conséquent, Matoš fut nationaliste avant Barrès. Il avait subi, il est vrai, une évolution semblable à celle de Barrès, mais indépendamment de lui. Cependant, on ne peut pas nier et exclure entièrement l'influence que les maîtres du nationalisme français ont exercé sur Matoš, et là, la première place revient à Barrès. S'il y a des analogies, il y a plus encore des divergences. Si Matoš avait

[1] *Œuvres complètes*, t. IV, p. 238.

entièrement copié Barrès, comme le veut Tin Ujević, il ne l'aurait pas critiqué. Matoš, en défendant le romantisme, a défendu l'individu et ses droits contre toutes les entraves que le nationalisme, y compris celui de Barrès, pouvait leur opposer. C'est Matoš lui-même qui a le mieux défini l'influence qu'eut sur lui et sur son nationalisme Barrès en disant, que Barrès ne fut pour lui qu'un éducateur, un éducateur purement littéraire.

Josip Tomić.

ÉTABLISSEMENT D'UN CONSULAT OU D'UNE AGENCE CONSULAIRE FRANÇAISE A AGRAM (CROATIE)

RAPPORT [1]

Monsieur le Ministre,

J'ai eu l'honneur de vous entretenir, au mois d'août dernier, des dispositions qu'un certain nombre de notables commerçants de Croatie et de Slavonie m'avaient chargé de faire connaître au Ministère ; de leur désir d'étendre leurs relations avec notre pays ; du prix enfin qu'ils attachent à l'établissement d'un poste consulaire français dans la ville d'Agram. Vous avez bien voulu m'autoriser à vous rappeler l'état de cette question, qui présente, sous le rapport commercial, un intérêt dès longtemps signalé aux agents diplomatiques et consulaire français, et, au point de vue politique, un intérêt connexe, dont il n'est peut-être pas superflu de faire ressortir l'actualité. C'est sur l'un et l'autre de ces aspects, monsieur le Ministre, que je me propose d'appele succinctement votre bienveillante attention.

[1] Charles Loiseau, diplomate et publiciste français, né à Lons-le-Saulnier en 1865, mort au château de la Sauge, près Passenans (Jura), le 15 avril 1945, est de bonne heure entré en contact avec le monde sud-slave dont il a suivi les problèmes politiques et économiques d'une manière continue et systématique. Ayant épousé Gjena Vojnović (née à Split le 22 mai 1866, décédée au château de la Sauge le 20 juin 1956), femme de lettres et fille de l'homme politique croate, professeur à l'Université de Zagreb et ami de l'évêque Strossmayer Kosto Vojnović, Charles Loiseau a été, pendant de longues années, un des meilleurs experts français des questions slaves de l'Europe centrale et orientale.

Le rapport qu'il avait soumis au ministre français des Affaires Étrangères en mars 1898 sur la question de l'établissement d'un consulat français à Zagreb et que nous publions ci-dessous, est inédit. C'est un document plein d'intérêt pour l'histoire de la lutte politique et économique menée par les Croates à la fin du siècle passé. Aussi le publions-nous intégralement, en rappelant que les noms géographiques qui y sont employés (Agram pour Zagreb, Essek pour Osijek, Fiume pour Rijeka) sont tels qu'ils étaient imposés par le régime austro-magyar. Nous n'avons pas changé non plus quelques toponymes et noms de personnes quelque peu écorchés, dont la forme correcte sera facilement rétablie par nos lecteurs.

I

Intérêt commercial

Dès le mois de janvier 1880, la Chambre de Commerce d'Agram, par une lettre officielle de son secrétaire à M. Teisserenc de Bort, alors ambassadeur à Vienne, émettait le vœu qu'un consulat français fût établi dans la capitale de la Croatie. Quelques-uns de nos compatriotes, et singulièrement les représentants du Comptoir international entre la France et la Monarchie austro-hongroise, intéressèrent à cette ouverture M. Gambetta et M. de Freycinet. Les démarches furent reprises, en 1883 et en 1885, auprès du consul général de France à Budapest, M. le comte Langier-Villars, qui promit de porter la question au ministère des Affaires étrangères. Entre temps, les Chambres de Commerce de Reims et de Bordeaux émettaient des vœux conformes à ceux de la Chambre de Commerce d'Agram. M. le comte Langier-Villars fut autorisé à sonder les dispositions du cabinet magyar, que présidait alors M. Koloman Tisza. A ce point l'affaire semble avoir été abandonnée par le gouvernement français, faute de trouver auprès de M. Tizsa un accueil favorable. Elle paraît, en ce moment, aux intéressés de Croatie-Slavonie, susceptible d'être engagée à nouveau, dans des conditions singulièrement plus avantageuses. Ils se fondent en substance sur les raisons suivantes.

D'abord l'objection de principe ou plutôt le prétexte que le gouvernement de Pesth eût pu tirer autrefois de la nature des rapports constitutionnels entre la Hongrie et la Croatie, tombe du fait de l'installation d'un agent consulaire italien à Agram — M. Carnelutti — dès le mois de septembre 1896. Ce précédent donne à croire qu'on a cessé d'attacher à Pesth un préjugé d'ordre politique aux créations de ce genre; il constitue, en tous cas, un argument favorable à tous les gouvernements désireux de développer les relations commerciales de leurs nationaux avec la Croatie. C'est bien ainsi que l'a entendu la Chambre de Commerce d'Agram, qui, dans sa séance du 11 septembre 1896, en recevant notification de l'exequatur accordé à M. Carnelutti, a voté à l'unanimité la résolution suivante :

« La Chambre de Commerce prend acte de cette notification avec une satisfaction d'autant plus vive que par là est reconnue en principe la nécessité d'établissements consulaires dans le royaume de Croatie-Slavonie — nécessité dont, à maintes reprises, elle a déjà entretenu les autorités compétentes. Elle ne doute point que ce

précédent ne provoque, de la part d'autres gouvernements étrangers, des démarches tendant à des créations similaires. »

Vous seul, monsieur le Ministre, pouvez pleinement apprécier si l'état actuel des relations entre la France et le gouvernement hongrois s'est modifié, depuis le temps de M. Tisza, au point que ce gouvernement ne doive attacher pas plus de préjugé défavorable, en pareille matière, à l'initiative du cabinet de Paris qu'à celle du cabinet de Rome ; si, par ailleurs, la récente création d'un consulat français à Prague constitue, dans l'espèce, un autre précédent dont il convienne de tirer parti, ou, au contraire, un sujet de contentement provisoire, auquel il soit opportun de se tenir. Je me borne à observer que, depuis quelques mois, la situation intérieure du royaume croate-slavon tend à se modifier d'une façon assez inquiétante, aux yeux des hommes d'État hongrois, pour que peut-être le cabinet Banffy juge politique d'accorder à l'opinion une satisfaction, sous cette forme. Sans anticiper sur des développements qui auront leur place dans la seconde partie de ce rapport, on peut bien dire que la question économique prime beaucoup, aujourd'hui, la question « nationale » en Croatie ; qu'elle y sert de plate-forme électorale ; qu'elle vient en tête de toutes les doléances officiellement exprimées par l'opposition — singulièrement dans l'Adresse à l'Empereur, du mois de juillet dernier — qu'en un mot le thème du mécontentement général s'inspire de plus en plus de l'état des intérêts matériels. Il n'est donc pas invraisemblable que le gouvernement de Pesth ne cède à l'occasion de faire acte public de sollicitude à l'endroit de ces intérêts — d'autant que le ban actuel, comte Khuen-Hédervary, dont le rigoureux système administratif et fiscal a eu de néfastes conséquences pour le pays, a cessé d'être *persona grata* dans les hautes sphères de la Transleithanie et passe pour n'être plus soutenu que par l'influence de la Cour.

Reste à examiner si le mouvement des affaires, ou actuel, ou escompté, entre la France et la Croatie, justifie des démarches à fin d'établissement d'un consulat ou d'une agence consulaire à Agram.

A

Exportation

Ce sont les forêts des bords de la Save et des anciens Confins militaires qui ont fourni jusqu'ici les principaux éléments de l'exportation croate en France, en Algérie et en Tunisie. La qualité supérieure de leurs produits — notamment des essences de chêne et de hêtre — est reconnue depuis longtemps par un certain nombre de maisons françaises qui ont des représentants ou même des bureaux

dans cette région. Parmi les plus importantes, on peut citer : la Société d'exportation de chêne établie à Virovitica, les maisons Gayraud, Christian Gaffinel (de Cette), Petit (de Bordeaux), Perrin, à Križevac ; Lamarche, à Sissek. L'écoulement de ces bois se fait par Fiume et Trieste, à destination de Bordeaux, Cette, Marseille et Saint-Louis-du-Rhône. Ils sont employés dans la tonnellerie, la charronnerie, la batellerie, l'industrie du bâtiment et même les constructions navales, encore que le développement de la navigation à vapeur ait porté un préjudice sensible à cette branche de la consommation des bois.

Le mouvement d'exportation des douelles de chêne, en France, en Algérie et en Tunisie est accusé, pour la période décembre 1886-1896, par les chiffres suivants :

En 1886 : 34 millions de douelles.
En 1887 : 48 — —
En 1888 : 52 — —
En 1889 : 58 — —
En 1890 : 42 — —
En 1891 : 69 — —
En 1892 : 38 — —
En 1893 : 58 — —
En 1894 : 52 — —
En 1895 : 32 — —

L'inégalité de ce mouvement doit être attribuée à deux causes : l'irrégularité de l'exploitation des forêts croates et singulièrement de celles qui appartiennent à l'État et aux communes, pendant cette période ; la concurrence des exploitations similaires en Bosnie, où la maison Morpurgo et Parente, de Trieste, a acheté au gouvernement des bois considérables qu'elle débite en douelles et écoule, depuis quelques années, sur le marché bordelais. La première de ces causes est passagère, un système de coupes plus méthodique ayant été récemment appliqué à l'administration des forêts croates. On peut considérer désormais le chiffre de quarante-cinq millions de douelles comme exprimant la moyenne normale de l'exportation.

L'exportation des chênes en grumes accuse au contraire un développement croissant. Elle a atteint :

En 1889 le chiffre de 5.911 mètres cubes.
En 1890 — 8.306 —
En 1891 — 9.776 —
En 1892 — 12.927 —
En 1893 — 18.011 —
En 1894 — 14.792 —
En 1895 — 16.428 —

Les grumes de chêne proviennent surtout des forêts slavonnes. Leur longueur moyenne est de 4 mètres sur un diamètre de 0,50 m. Elles sont de qualité reconnue supérieure aux produits similaires de la Bosnie.

Dans l'opinion des négociants et des courtiers en bois de Croatie-Slavonie, les capitaux français trouveraient un emploi plus rémunérateur encore que dans le commerce, en coopérant sur place au développement de certaines industries dont les mêmes forêts fournissent en abondance la matière première. Des scieries établies le long de la Save et en Slavonie, par des maisons allemandes, ont déjà donné d'importants bénéfices et fournissent des produits appréciés, sur les places de Vienne et de Graz, à la parqueterie, à l'ameublement, surtout à la construction des wagons. Des industriels anglais ont fondé des usines pour la préparation du tan. Bref l'avenir de cette région est attesté par l'initiative des capitaux étrangers, auxquels les nôtres pourraient disputer utilement de bonnes affaires.

Les Chambres de Commerce d'Agram et d'Essek désirent aussi attirer l'attention du commerce français sur un grand nombre d'autres produits, tels que farines, porcs vivants et salés, chevaux, prunes sèches, qui, même grevés des droits de douane et du frêt, pourraient donner lieu à une exportation soutenue. Mais sur ce point comme sur le précédent elles considèrent que, seul, l'établissement d'une agence consulaire — où seraient centralisés les renseignements et les éléments d'une étude spéciale à chacun de ces produits — assurerait l'impulsion nécessaire au relèvement des transactions.

B

Importations

C'est surtout au point de vue des importations que ce relèvement est désirable et que l'utilité d'un établissement consulaire se fait sentir. Le chiffre des affaires avec la France est unanimement jugé inférieur aux besoins du marché et au vœu du commerce local.

La nomenclature des articles importés aujourd'hui de France en Croatie, soit directement, soit par l'entremise de commissionnaires allemands ou autrichiens, est assez étendue. Elle comprend des *outils* et des objets de *quincaillerie* (scies, tenailles, tondeuses, ustensiles de cuisine perfectionnés) ; des *bicyclettes* (une centaine ont été livrées, l'année dernière, par des maisons françaises) ; de la *papeterie* fine ; de la *parfumerie*, des *pinceaux et des couleurs*, des *héliogravures* (surtout des reproductions de tableaux modernes) ; des *bronzes* et

cadres dorés, des *pendules*, des *conserves*, *vins fins*, *huiles*, *cognacs* ; des *tissus de soie* et *étoffes d'ameublement*. Toutefois, le peu d'importance des commandes contraste avec leur variété et leur chiffre total ne passe guère quelques centaines de mille francs par an. D'après les statistiques officielles, il n'est entré, l'année dernière, dans la ville d'Agram, première place de la région et centre de la clientèle aisée, que 1.379 litres de cognac, 483 de vins de Champagne, 320 kilogrammes de conserves, 342 de parfumerie, 269 de tissus et un millier environ de jouets, articles de Paris, crayons et plumes métalliques, etc.

Les causes de cette stagnation ont été depuis longtemps étudiées et signalées par de notables négociants croates, qui avouent leurs préférences *de principe* pour les marques françaises. J'extrais d'un rapport remarquable adressé par l'un d'eux, à la Chambre de Commerce d'Agram, les observations suivantes :

« Les maisons étrangères — les allemandes, surtout — qui désirent étendre leurs relations avec les pays du sud de la Monarchie austro-hongroise, s'enquièrent d'abord, par des agents ou représentants spéciaux, des *goûts* et des habitudes de la clientèle, auxquels, par la suite, elles cherchent à s'assujettir. Elles se conforment aussi aux *usages commerciaux* de la région, touchant les poids, les mesures, le libellé des factures, les termes de paiement (six mois, d'ordinaire). Souvent elles proposent la marchandise, *frais de douane* à leur charge, ce qui simplifie les calculs de leurs clients. Elles établissent au besoin des *dépôts* permanents. A tout le moins, elles font visiter périodiquement les places importantes par leurs *commis-voyageurs*. Enfin — et c'est la caractéristique ou plutôt la résultante de leur système — elles ont à peu près complètement abandonné les *affaires en gros*, que le négociant dont j'analyse le rapport qualifie en propres termes « vieux jeu ». Le fabricant en personne ou par ses commis-voyageurs se met en relations directes avec le détaillant. L'industrie allemande a tiré un parti si excellent de ce « nouveau jeu » qu'elle tend à supplanter de plus en plus en Croatie l'industrie autrichienne — ce qui prouve, entre parenthèses, que ce ne sont pas les droits de douane qui ferment ce marché aux producteurs étrangers. »

« Les procédés du producteur français contrastent de tous points avec ceux que nous venons de résumer. Il ne se soucie point de spécialiser sa fabrication en vue de telle ou telle clientèle ; il ne fait pas visiter les places, n'envoie *pas même de prix-courant*. Il impose ses usages et facture en monnaie française, sans tenir compte du cours du change. Il traite à court terme — trois mois, en général — ce qui équivaut presque, à raison des délais de transport, à faire payer

la marchandise comptant. Enfin il opère conformément au système que le rapport en question appelle « vieux jeu », se remettant du soin de placer ses produits à l'étranger sur un commissionnaire parisien — rarement viennois — qui s'abouche lui-même avec des négociants en gros, ou se fait représenter par des sous-commissionnaires, munis d'échantillons. »

« Dans la pratique, lorsqu'un négociant croate, pour satisfaire sa clientèle, désire entrer en relation avec une maison française, il ne sait souvent pas même *à qui s'adresser*. Il est donc amené à faire passer sa commande par son correspondant viennois, qui a lui-même recours à quelque courtier parisien, de sorte que l'article est grevé de tels frais de commission qu'il ne saurait plus entrer dans la consommation courante. »

« Si le négociant ignore les principales marques et spécialités françaises, à plus forte raison les éléments précis du prix de revient (droits de douane, tarifs de transports, etc.) lui échappent-ils. Et cet état de choses est encore aggravé, semble-t-il, par les procédés des commis-voyageurs allemands et autrichiens : ceux-ci passent, en effet, pour fournir libéralement leur clientèle d'indications inexactes touchant les tarifs applicables aux produits français qui concurrencent ceux qu'ils ont charge d'offrir. Restent enfin toutes les incommodités inhérentes aux usages du commerce français, qui impose, comme nous l'avons déjà vu, ses poids, ses mesures, sa monnaie et ses courts termes. »

Telles sont les véritables causes de la faiblesse du trafic entre la France et la Croatie. J'ai, du reste, eu maintes fois le regret de constater qu'elles ne sont point particulières à cette région. Dans presque toute la péninsule balkanique, on adresse les mêmes reproches à notre système commercial, et la comparaison avec le système allemand s'établit à peu près dans les mêmes termes. Par ailleurs, on ne conteste ni le mérite de nos produits, ni même l'excellence, qui exclut toute rivalité, de certains d'entre eux, ni enfin l'élévation de leurs prix, qui resteraient encore abordables, si, moyennant entente entre notre fabricant et le commerce local, ils échappaient aux causes de majoration que nous avons signalées. Bref, ce ne sont pas les éléments des relations commerciales qui manquent ; c'est, de part et d'autre — mais de notre côté surtout — l'esprit d'organisation.

Sans doute, l'établissement d'un consulat ou d'une agence consulaire à Agram n'aurait pas pour conséquence une réforme immédiate de mœurs commerciales, ni un prompt détournement du courant des commandes. Toutefois, dès à présent, il comblerait des lacunes importantes et contribuerait à lever des objections toutes naturelles, qui rendent le commerce croate si timide à notre endroit.

1° Il aurait d'abord pour effet incontestable de mettre à la portée des négociants ces renseignements *techniques* (adresses des principales maisons, tarifs de douanes et de transports, etc.) dont l'absence, d'après les témoignages unanimes que j'ai recueillis, est une des principales causes de cette réserve.

2° Il constituerait à lui seul, et pour un temps, du moins, une sorte de réclame qu'il serait aisé de faire tourner au profit de nos industries les plus réputées dans cette région (spiritueux, vins de Champagne, parfumerie, articles de Paris, etc.). La constance que mettent les représentants officiels du commerce à réclamer un consulat français est un gage de l'accueil que le public réserve à cette création.

3° Il rendrait possible l'obtention, du gouvernement austro-hongrois, d'une faveur vivement souhaitée par les négociants du pays, celle d'acquitter les droits de douane sur place et non à la frontière. Il en résulterait pour eux, d'une part, une facilité à contrôler l'application des tarifs qui leur échappe actuellement ; de l'autre l'exonération des commissions qu'entraîne aujourd'hui ce règlement par intermédiaire.

Les avantages d'ordre plus général ressortiraient peu à peu et tout naturellement de l'activité, de l'entregent et de l'entente aux affaires du titulaire de ce nouveau poste. Si l'on peut escompter des résultats d'après ceux qui ont été obtenus, depuis moins de deux ans, par l'agent consulaire italien, il paraît assuré que la seule représentation des intérêts français donnerait aux transactions un nouvel essor. Les affaires avec l'Italie, très restreintes autrefois, ont pris un développement appréciable depuis l'automne de 1896. Au cours de la seule campagne d'hiver 1896-1897, plus de trente mille hectolitres de vins italiens en fûts et environ 213 mille kilogrammes de vin en bouteilles ont été écoulés sur le marché croate. Des progrès analogues ont été réalisés dans le commerce des oranges, des citrons et de l'huile d'olive — encore que l'huile de Provence soit beaucoup plus couramment estimée que celle qui provient des Pouilles ou du littoral dalmate [1].

D'après l'opinion de la Chambre de Commerce d'Agram, il y

[1] Du mois de septembre 1896 à la fin de 1897, l'agence italienne d'Agram a enregistré :

330 actes reçus ;
269 actes expédiés ;
61 passeports ;
63 légalisations ;
27 distributions de secours ;
33 rapatriements.

aurait place en Croatie, en ce qui concerne les *produits alimentaires seulement*, pour une exportation française annuelle de :

50.000 kilogrammes d'huile d'olives ;
20.000 bouteilles de vin de Champagne ;
10.000 bouteilles de vin de Bordeaux ;
5.000 boîtes de sardines ;
5.000 boîtes de conserves variées ;
3.000 kilogrammes de noix de Dauphiné, etc.

Ce marché, du reste, comme celui des articles de Paris, tissus, bronzes, objets d'ameublement, etc., est susceptible d'une extension considérable, si l'on tient compte de ce fait qu'Agram tend à devenir de plus en plus la place à laquelle s'approvisionne la *clientèle aisée de Bosnie et d'Herzégovine.* Il existe dans cette ville plusieurs agences d'exportation à l'usage spécial de ces provinces, et elles vont prospérant d'année en année. Et si l'on pouvait faire abstraction de l'intérêt politique indiscutable qui s'attache au consulat de Sarajevo, on serait amené à conclure que, dès à présent, au point de vue strictement commercial, la place d'un représentant officiel de la France est beaucoup plus marquée à Agram que dans la capitale de la Bosnie. Pareille observation s'applique *à fortiori* au vice-consulat de Raguse (qui constitue un archaïsme depuis 1806), par la double raison que le commerce *direct* est nul entre la France et la Dalmatie, et que, si nos produits ont chance d'être écoulés sur ce littoral, ce ne peut être que par la voie d'Agram, où le consommateur dalmate a pris l'habitude d'adresser ses commandes — celles surtout relatives aux articles de luxe que notre industrie peut leur fournir.

II

Intérêt politique

Les avantages politiques qui ressortiraient de la création d'un consulat à Agram tiennent moins encore aux sympathies — d'ailleurs incontestables — qu'un représentant officiel de la France serait assuré de rencontrer dans cette région et à l'état général de nos relations avec le monde slave, qu'aux éventualités de crise constitutionnelle en Autriche-Hongrie et aux graves questions que ferait surgir en Croatie un événement de ce genre. Je me bornerai, monsieur le Ministre, à marquer, par quelques traits précis, l'état de l'opinion dans ce royaume et à attirer votre haute attention sur les chances qu'auraient ces dispositions de se faire jour.

Ces traits peuvent, semble-t-il, se ramener à trois principaux : 1° le mécontentement accentué des « nationalistes » *de toutes les classes* (c'est-à-dire de l'immense majorité du pays) contre le régime actuel ; 2° la tendance à une révision constitutionnelle qui ferait passer le royaume croate dans l'État cisleithan ; 3° une détente sensible dans les rapports entre Croates et Serbes, autant vaut dire entre Slaves des deux rites — rapports dont la malignité, jusqu'à présent, a mis le pays à la merci de la politique magyare.

A) L'opposition au régime constitutionnel consacré par le pacte de 1869 avec la Hongrie, ou *Nagoda*, ne s'alimente plus seulement, comme au temps où elle était dirigée par Mgr Strossmaier seul, de théories de droit politique et d'antipathies de race. Elle s'est, en quelque sorte, démocratisée et s'identifie avec le mécontentement universel, engendré par une série d'abus d'ordre administratif et fiscal. Ce mécontentement s'est traduit, pendant le cours de l'année 1897, par de véritables *jacqueries* qui ont éclaté en mai, en juillet, en septembre, sur divers points du territoire. Pour citer quelques chiffres, il a été prononcé, cette année, cinquante condamnations à la réclusion pour rébellion à main armée et dévastations de propriétés (singulièrement de celle du ban actuel, à Nuštar) — par le tribunal d'Essek ; quarante-deux condamnations à la même peine pour faits analogues et propagande socialiste dans les campagnes — par le tribunal de Mitrovitza ; onze condamnations à mort et trente aux travaux forcés, pour meurtres de fonctionnaires, pillage et rébellion — par la Cour d'assises d'Agram. Dans ces chiffres, qui ne sont, d'ailleurs, qu'énonciatifs, ne sont compris ni les délits isolés, ni les condamnations à de moindres peines pour troubles à l'ordre public, ni de nombreux emprisonnements par mesure administrative, ni surtout les exécutions sommaires, qui ont coûté la vie à plus de quarante individus, dans le département de Karlstadt et plusieurs villages des anciens Confins militaires.

Je résume, en l'adoucissant, l'opinion des chefs du parti national — Mgr Strossmayer, les députés Breštensky, Starčevitch, Derenčin, etc. Le pays, appauvri par des impôts excessifs, qui ne trouvent leur contre-partie dans aucun progrès matériel, éprouvé, de surcroît, par de mauvaises récoltes et exposé à l'arbitraire de fonctionnaires sans responsabilité de fait, est parvenu à ce point d'irritation où l'ordre matériel n'est plus garanti que par l'appréhension de la force armée. L'opposition, du reste, au mois de mai dernier, en dépit d'une pression qui touche aux sommets du roman électoral, est parvenue à conquérir vingt-sept sièges sur quatre-vingt-huit, au lieu de six qu'elle possédait auparavant. Il en est résulté, au cours des mois de novembre et de décembre, des séances si orageuses

que le ban Khuen-Hédervary s'est abstenu de prendre part aux travaux de la Diète.

B) Une situation aussi anormale suffit à expliquer que, dès le début de la crise autrichienne, l'opinion publique ait fait un amer retour vers le temps où il dépendait de la diète d'Agram (en 1868) de prononcer si l'État croate serait incorporé à la Cisleithanie ou à la Transleithanie. Sans donner plus d'importance qu'il ne convient aux observations rétrospectives, on est frappé, en effet, des conséquences qu'une option plus judicieuse eût entraînées, non seulement pour les Croates, mais pour la Monarchie tout entière. Les quarante députés que la Croatie envoie au Parlement de Pesth, perdus dans la majorité magyare, ne peuvent jouer qu'un rôle effacé, leur origine électorale leur laissât-elle une ombre d'indépendance. Quarante députés croates au Reichsrath — la part représentative de la Croatie se serait même accrue, à raison de la nouvelle loi électorale autrichienne — constitueraient un appoint décisif pour tout ministère enclin à s'appuyer sur une majorité slave et décideraient peut-être de l'orientation politique de la Cisleithanie.

Aussi, depuis quelque temps, le parti national croate s'essaie-t-il à se rapprocher des Slaves cisleithans et fait-il état public, avec eux, d'une certaine communauté d'intérêts. Parmi les symptômes de cette tendance — très surveillée, comme de juste, par le gouvernement magyar, et fréquemment dénoncée par la presse officieuse de Pesth — on peut citer : la participation de délégués de l'opposition parlementaire, le baron Rukavina et le docteur David Starčevitch, au congrès de Laybach des 14, 15 et 16 septembre dernier, où la solidarité *croate-slovène* a été acclamée par l'assistance ; la part bruyante qu'ont prise, en décembre, à l'assemblée de Cracovie, les députés Bianchini et Vukovitch, dalmates par le statut politique, mais *Croates* de programme, comme, d'ailleurs, presque toute la représentation du littoral ; ce fait symptomatique, enfin, qu'au cours des troubles de septembre, des bandes de paysans, dans plusieurs villages de la préfecture de Karlstadt, ont abattu le drapeau magyar et lui ont substitué les couleurs impériales.

Ce nouvel état d'opinion a-t-il quelques chances de se faire jour, si la difficulté de renouveler l'*Ausgleich* s'accentue et donne ouverture à une crise constitutionnelle ? Les groupes slaves de Cisleithanie, sur lesquels seuls il est bien évident que les Croates pourraient compter, inscriront-ils à leur programme cette refonte d'institutions jugées fondamentales par les Magyars — et pour cause ? Dans ce cas, la *question croate* s'élèverait inopinément au rang des plus graves qui seraient soumises à la nouvelle Constituante et acquerrait une véritable importance internationale. En ce temps

de surprises parlementaires et de conjonctions aussi imprévues que celles des Tchèques et des Polonais, il semble que le domaine légitime des hypothèses se soit singulièrement agrandi. Je me borne, monsieur le Ministre, à signaler celle-ci à votre haute attention.

C) Indépendamment des chances que l'éventualité d'une révision constitutionnelle réserve au parti national en Croatie, il semble que celui-ci entre dans une phase dont le développement restituerait une importance de fait à l'autonomie, jusqu'ici toute théorique, du pays. Je fais allusion aux symptômes accentués de détente entre Serbes et Croates, dans le royaume de Croatie-Slavonie.

Depuis plus de vingt ans l'élément serbe — qui constitue, sur ce territoire, à peu près le tiers de la population — combat, par tactique politique étroite et souvent réprouvée, même à Belgrade, le parti national croate et fournit contre lui au gouvernement l'appoint sans lequel celui-ci n'aurait jamais conservé la majorité au sein de la Diète. C'est, pour une large part, sa faute, si la Croatie est peu à peu tombée, en fait, au rang de Comitat hongrois. Je n'insisterai pas sur les origines de ce conflit, qui sont complexes : l'intérêt positif ne s'attache qu'à la phase qu'il traverse en ce moment. C'est, en quelque sorte, une phase de tassement, d'autant plus symptomatique qu'elle succède à une crise aiguë, marquée, à la fin de 1895, par des émeutes dans les rues d'Agram, sous les yeux même de l'Empereur.

Sans doute le groupe parlementaire serbe, élu au mois de mai 1897, et numériquement aussi fort que celui de l'opposition croate, n'a pas modifié son attitude au cours de la dernière session et continue à figurer dans la majorité gouvernementale. La cause en est dans la nature, souvent équivoque, des relations personnelles de ses membres avec le gouvernement : il n'en est guère que le ban actuel n'ait eu l'habileté de lier à sa politique par des faveurs, profits ou immunités plus ou moins légitimes. Cependant, quelques dissidences se manifestent dans ce groupe, jusqu'alors le plus discipliné. L'ancien président de la Diète, par exemple, le député serbe Gjurgevitch, a pris, avec quelques-uns de ses collègues, l'initiative d'un programme accepté par l'opposition. Ce programme, qui constate « l'unité de but politique entre Serbes et Croates », ne mérite encore que d'être rangé parmi les manifestations platoniques : il constitue néanmoins un progrès appréciable sur l'état des relations antérieures.

Ce qui est assuré c'est que les Serbes gouvernementaux, réélus, l'année dernière, grâce à la pression officielle que leur a valu cette qualité, se trouvent en conflit moral avec leurs électeurs, et à plus forte raison avec l'opinion publique, à laquelle le régime censitaire

ne fournit qu'une insuffisante expression. La fausseté de cette situation ressort de ce fait que la plupart des troubles signalés plus haut — qui donnent la mesure de la popularité du régime actuel — ont éclaté précisément dans les régions à base de population serbe, soit le Syrmium et les anciens Confins militaires. Il se produit, en ce moment, une évolution intéressante, qu'on pourrait rattacher, d'ailleurs, à des précédents peu éloignés, et qui se représente périodiquement, pour ainsi dire, chaque fois qu'une crise est ouverte ou seulement en vue dans la monarchie des Habsbourg. A la lutte entre Slaves des deux rites — au fond, la différence entre Serbes et Croates ne s'accuse guère que par celle des confessions — commence à se substituer celle de tous les instincts populaires contre les éléments étrangers et les classes autochtones sur lesquelles ceux-ci s'appuient. Une commune et, par instants, menaçante impopularité (on en a eu des preuves, l'année dernière) enveloppe à la fois les fonctionnaires de tout ordre, l'aristocratie presque entièrement *magyarisée*, les immigrés allemands (israélites, pour la plupart) et généralement les grands propriétaires que le gouvernement enchaîne à sa politique en couvrant leurs abus.

L'opposition — dont les chefs se recrutent dans les carrières libérales et dans le clergé — a donc derrière elle ce qu'on appellerait, dans le langage de l'Occident, la démocratie — *sans distinction de rite.* Et tel est, depuis un an ou deux, le fait nouveau ; telle est la caractéristique de la situation actuelle, si accusée qu'on a vu des paysans orthodoxes injurier et frapper leurs popes, en les accusant de trahir le pays et de le vouloir livrer aux Magyars (ces attaques se sont produites, au mois de septembre, à Mochvina, à Drnitch et dans de nombreux villages de la préfecture de Modrusko-rieka). L'apaisement des rivalités confessionnelles, sensible dans les couches populaires, a même revêtu une forme en quelque sorte doctrinale, dans les milieux cultivés. C'est ainsi que la jeunesse d'Agram, ayant pris l'initiative, en 1896, d'un programme *serbo-croate,* sous le nom de *Narodna Misao* (Pensée nationale), a trouvé non seulement dans le sentiment public, mais chez des hommes d'État, un écho beaucoup plus étendu que ceux qui répondent d'ordinaire à la politique d'Université. Il est remarquable qu'on trouve, au bas des encouragements officiels qui lui sont parvenus, en deçà et au delà de la frontière austro-hongroise, les noms de Mgr Strossmayer, de Mgr Michel, métropolite de Belgrade (qui vient de mourir), de M. Bogišitch, ministre de la Justice au Monténégro, et même de M. Ristitch, ancien régent du royaume de Serbie, dont la lettre évoque les souvenirs de 1848 et prédit un avenir fructueux à l'*union nationale serbo-croate.*

Le mouvement d'unification — déjà terminé, du reste, en Dalmatie, où le même conflit serbo-croate, sous la forme confessionnelle, a été longtemps aigu — engendrerait, avec le temps, des résultats considérables. Par le seul jeu des institutions parlementaires, aujourd'hui faussé et devenu en quelque sorte une dérision, la Croatie recouvrerait son indépendance de fait vis-à-vis du royaume de Hongrie et redeviendrait une force distincte et organisée parmi celles dont disposent, au sein de la Monarchie, les nationalités dites secondaires. Que si, dans un avenir plus prochain, une période difficile pour les Hongrois eux-mêmes venait à s'ouvrir à raison de leur attitude ou de leurs prétentions, il est bon de retenir que les éléments d'une crise connexe sont accumulés en Croatie. Au seul point de vue du Droit public, une rupture définitive de l'*Ausgleich* entraîne celle de la *Nagoda* (pacte hungaro-croate) et replace les parties dans la position où elles se trouvaient en 1866, c'est-à-dire libres de contracter à nouveau ou de revendiquer chacune son indépendance (déjà aujourd'hui le vote des articles de la *Nagoda* soumis à la révision décennale, autrement dit de ceux qui ont trait à la répartition des charges financières, est suspendu et subordonné à celui de la *quote* austro-hongroise). Dans cette hypothèse, favorable à une expression sincère de l'opinion publique, l'entente entre Serbes et Croates prendrait une valeur politique et ôterait aux Hongrois leur unique chance de conserver leur hégémonie sur le pays légalement consulté.

Ces brèves considérations me paraissent suffire, monsieur le Ministre, pour marquer l'importance que pourrait prendre un représentant français à Agram dans le service général des renseignements. Il serait sans doute excessif de signaler dès aujourd'hui dans la Croatie un des facteurs des modifications plus ou moins profondes auxquelles il semble que l'organisme austro-hongrois ne puisse plus guère échapper. On chercherait en vain, dans ce pays, la discipline politique, les ressources financières et même les qualités de race qui ont poussé si avant les Tchèques sur la scène et dans l'opinion européennes. Et néanmoins, sa position géographique et ses affinités avec les provinces voisines sont telles qu'il est impossible de concevoir une refonte de la Constitution existante sans que surgisse une « question croate », délicate, sinon en soi, au moins par sa connexité avec d'autres problèmes. Il faudrait bien compter, par exemple, avec les vœux de la Dalmatie dont la Diète, depuis vingt ans, réclame à chaque session, dans son Adresse à l'Empereur, l'annexion du littoral au territoire croate ; et probablement aussi avec une nouvelle « question bosniaque », l'intérêt, manifeste et passionnément proclamé, des Slaves du Sud de la Monarchie, étant

de s'agréger cette province de Bosnie-Herzégovine, avec laquelle ils ont communauté plénière de race et de langue. En un mot, si, dans un temps prochain, les événements donnent la parole à l'élément slave dans la Monarchie des Habsbourgs, Agram me paraît appelé à devenir un poste d'observation d'autant plus important que, par l'effet de la répercussion des question balkaniques sur les questions proprement austro-hongroises et *vice versa*, la Croatie occupe l'extrémité d'un des secteurs de la question d'Orient.

Quant à l'accueil que l'opinion réserve à la création d'un consulat français dans la capitale de la Croatie, et à la relation que peut présenter un établissement de ce genre, si modeste et si défini soit-il, avec les intérêts et les légitimes ambitions des Slaves d'Autriche-Hongrie, il me suffira de vous rappeler, monsieur le Ministre, avec quelle persévérance, depuis dix-huit ans, on cherche, dans ce pays, à appeler l'attention du nôtre. Me sera-t-il permis d'ajouter que, si la tradition, l'ethnographie, la géographie même semblent avoir rangé la Croatie dans la sphère naturelle du patronage russe — en fait, il n'existe plus entre la Russie et cette portion de l'Empire austro-hongrois que des rapports purement moraux. De telle sorte que cette région, éminemment sensible aux influences franco-russes, et préparée, par ses désillusions comme par sa culture toute particulière de *Jugo-Slavie latine*, à se laisser façonner par elles, restera dans l'avenir, comme elle l'a été malheureusement jusqu'ici, hors de l'orbite politique des deux alliées — si la France ne prend pas l'initiative d'implanter sur ce terrain un de ses réprésentans. J'ajoute qu'au point de vue de l'objet spécial de ce rapport, cette initiative ne peut émaner que d'elle, l'état des transactions entre la Russie et la Croatie ne pouvant servir pas même de prétexte à l'établissement d'un consulat.

Voies et moyens

J'ai essayé de présenter, monsieur le Ministre, en marge des arguments d'ordre commercial et du précédent fort important qui résulte de la création d'une agence consulaire italienne à Agram, les motifs d'ordre politique pour lesquels le gouvernement hongrois serait certainement moins réfractaire aux ouverture du gouvernement français qu'au temps de M. Tisza. Néanmoins il convient de faire état des défiances assez naturelles ainsi que des objections que ces démarches peuvent encore provoquer à Pesth et par conséquent borner celles-ci à une fin dont le caractère modeste semble exclure toute arrière-pensée politique. Le mouvement commercial

actuel justifie l'établissement à Agram d'une *agence consulaire*, dont la gérance pourrait être confiée à un sujet croate. C'est, pour le moment, à cette demande et sur ce terrain qu'il me paraît opportun de se tenir, en attendant que le chiffre des transactions donne un intérêt plausible à la création d'un vice-consulat ou d'un consulat géré par un de nos nationaux.

Pour réduire encore à leur *minimum* les chances d'un refus de la part du gouvernement austro-hongrois, ou même, à vrai dire, pour en écarter tout à fait l'éventualité, je me permets de vous signaler, monsieur le Ministre, la disjonction du consulat actuel de Fiume comme une mesure propre, sous tous rapports, à faciliter un établissement consulaire à Agram.

En l'état, le personnel du consulat de Fiume et les dépenses qu'il entraîne (vingt-sept mille francs par an, environ) sont tout à fait disproportionnés aux services que ce consulat rend et peut rendre. Au point de vue commercial français, Fiume n'est que le port d'exportation des bois achetés ou exploités par nos nationaux à l'intérieur du pays et singulièrement aux environs d'Agram. Sous ce premier rapport, une simple agence consulaire serait plus opportunément placée dans cette ville, en bonne topographie commerciale. Sous un autre, plus important, celui de l'importation, aucune comparaison n'est possible entre Fiume — située à l'extrémité du territoire croate, sorte de ville hanséatique en relations beaucoup plus constantes avec le marché hongrois qu'avec l'*Hinterland* immédiat, n'introduisant guère en Croatie, au surplus, que des produits d'Orient — et Agram, entrepôt des marchandises de l'Occident, centre commercial de toute la région comprise entre les frontières de la Styrie et celles de la Serbie. Au seul point de vue des affaires une disjonction s'impose et elle s'appuie sur des raisons si publiques que, présenté sous cette forme, l'établissement d'une agence consulaire à Agram ne semble ni devoir éveiller à Pesth de susceptibilité d'ordre politique, ni surtout laisser au gouvernement magyar un terrain favorable aux objections.

Je suis convaincu, monsieur le Ministre, que le consulat même de Fiume, consulté sur l'opportunité de cette mesure, émettrait des conclusions conformes.

En résumé le dédoublement de ce consulat — en un *vice-consulat* dont le siège resterait à Fiume, et une *agence consulaire* qui serait établie à Agram — assurerait aux intérêts français un triple avantage.

1° Il procurerait à ces intérêts un nouveau foyer d'expansion, plus large, plus en vue, plus central.

2° Il permettrait la réalisation d'une économie (je suis persuadé, en effet, qu'une somme de quatre ou cinq mille francs suffirait,

pour le moment, à rémunérer un agent consulaire, déjà établi sur place).

3° Il ôterait au gouvernement austro-hongrois jusqu'aux prétextes dont celui-ci serait tenté de colorer ses répugnances d'ordre politique — tout en ménageant à la France, sinon une représentation dès à présent conforme à ses intérêts du même ordre, au moins une sorte de jalon qui préparerait les voies à un consulat.

J'ai l'honneur d'annexer à ce rapport le texte original des déclarations des trois Chambres de Commerce de la Croatie (Agram, *Zagreb* - Essek, *Osiek* - Segna, *Senj*), en forme de conclusions que leurs présidents m'ont prié de développer d'autre part.

Veuillez agréer, etc.

Charles LOISEAU,
Mars 1898.

QUELQUES LETTRES DE L'INGÉNIEUR FRANÇAIS CHARPENTIER A L'ÉVÊQUE DE ZAGREB MAXIMILIEN VRHOVAC AU SUJET DE LA RÉGULARISATION DE LA KUPA

AVANT-PROPOS

Les lettres de certaines personnalités contiennent parfois de précieux renseignements, parce qu'elles sont écrites avec plus de sincérité que les actes administratifs. De tels documents sont quelquefois d'une importance inestimable pour la connaissance du développement économique et social d'un peuple. Les lettres de l'ingénieur français Jean-Philippe Charpentier, adressées à l'évêque de Zagreb, Maximilien Vrhovac, ne semblent pas être, à ce point de vue, des documents négligeables.

M. Vrhovac a été évêque de Zagreb de 1787 à 1827, période de cinquante années fertile en événements importants. En 1789 éclate, en France, une révolution bourgeoise, dont les conséquences se font sentir en Croatie. C'est justement sous l'influence des idées de « liberté, égalité, fraternité » que l'abbé Ignjat Martinović fonde une société libérale, dont le siège est à Budapest, et dont les membres propagent les idées libérales ; ces membres, considérés comme de vrais révolutionnaires, sont traduits devant les tribunaux et quelques-uns, entre autres Martinović, sont condamnés à mort. Il semble que l'évêque de Zagreb M. Vrhovac ait été aussi mêlé à cette affaire, bien que les documents dont on dispose n'indiquent pas clairement son rôle. Le clergé et la noblesse étaient encore les classes privilégiées, quoique le Tiers-État pénétrât progressivement dans la vie politique et économique de la Croatie préillyrienne.

Charles VI (1710-1740) favorise le commerce en Croatie, ce qui contribue au développement de la production du pays. On crée des manufactures ; on répare les routes et on en construit de nouvelles ; on régularise le cours des rivières ; on fonde des sociétés commerciales ; tout cela contribue à l'européanisation de la vie en Croatie.

Marie-Thérèse (1740-1780) continue la politique de son père et c'est sous son règne que sont réalisés les premiers essais de régularisation de nos rivières, notamment de la Kupa, alors navigable de Sisak à Karlovac seulement. De Karlovac à la mer, on empruntait pour le transport des marchandises une route étroite et escarpée, construite sous le règne de Charles VI. Les nouvelles voies de communication sont financées et surveillées par différentes sociétés commerciales, dont un des principaux actionnaires est très souvent l'empereur d'Autriche. Les ingénieurs à qui on confiait ces travaux étaient pour la plupart des étrangers, notamment des Hollandais et des Français, bons constructeurs de canaux.

Le comte Théodore Batthyany, qui avait de grandes propriétés dans le Gorski Kotar, avait déjà confié certains travaux à l'ingénieur français Joseph Accarias Serionne ; et il semble que ce dernier l'avait persuadé de poser la question de la régularisation de la Kupa à partir de Karlovac. Des travaux de régularisation avaient été entrepris vers 1760 ; mais c'est l'ingénieur français Jean-Philippe Charpentier qui a envisagé d'entreprendre des travaux importants ; et c'est lui qui a été, vers la fin de 1800, appelé en Croatie. Il s'agissait de rendre la Kupa navigable de Karlovac à Brod-sur-Kupa et de relier cette ville à Rijeka, Bakar et Kraljevica.

A la fin du mois de décembre 1800, Charpentier arrive à Bakar, examine le terrain et se rend compte des travaux exécutés à la fin du XVIIIe siècle. Ensuite, il part pour Vienne où il informe les autorités de ses projets sur la régularisation de la Kupa et la construction de routes. Il éveille l'intérêt de certains nobles hongrois, de quelques représentants de la haute noblesse autrichienne et de l'évêque de Zagreb, Vrhovac. L'évêque de Zagreb, natif de Karlovac, désirait favoriser le commerce de sa ville natale. Charpentier obtient les permissions nécessaires et, au mois de mai 1801, il commence les travaux préliminaires, à Karlovac. En juin 1801, une « Société anonyme pour la régularisation de la Kupa et pour la construction de voies commerciales de Brod à Rijeka, Bakar et Kraljevica » est fondée à Vienne, dont un des principaux actionnaires est l'évêque Vrhovac. Tous les plans de Charpentier passent par les mains de l'évêque, qui résout les difficultés d'ordre financier et contrôle les travaux. Les principaux travaux sont exécutés dans le courant de l'année 1801 ; et c'est cette même année que commencent les difficultés : l'argent n'arrive jamais de Vienne à temps, et il n'y en a jamais assez. Pour la régularisation de la Kupa et pour la construction de trois routes, Charpentier veut engager plus de 2.000 ouvriers, qu'il compte recruter dans le Primorje ; mais la

plupart sont déjà engagés en Slavonie. Pour remédier au manque de main-d'œuvre, Charpentier demande des prisonniers italiens qui ont justement au début de 1801 achevé la construction du canal Tissa-Danube. Il attend leur arrivée avec impatience. Charpentier, déjà âgé, est assisté de jeunes ingénieurs spécialisés et d'un gérant qui s'occupe de l'achat de la nourriture et du matériel. Les lettres conservées nous indiquent que l'augmentation du prix du blé causait à ce gérant des difficultés pour acheter du pain en quantité suffisante. Il y a aussi sur le chantier un comptable qui entretient une correspondance régulière avec l'évêque et le Comité de Vienne. Charpentier a également organisé un service sanitaire ; il a un médecin dont on a souvent besoin à cause des accidents causés par le minage. Charpentier veille à tout ; mais il semble qu'il n'ait pourtant pas prévu toutes les difficultés, car le travail n'avance pas comme les actionnaires le désireraient. Il est vrai que Charpentier, dans ses lettres, se plaint surtout du manque de main-d'œuvre et d'argent ; mais nous sommes d'avis que, même avec un nombre plus important d'ouvriers, il n'aurait pas pu mener à bien son projet, à cause des moyens techniques restreints de cette époque. Charpentier cependant travaille sans trêve ; de Severin, de Brod, de Bakar où il a son siège principal, il donne de ses nouvelles à l'évêque. Mais les intrigues commencent. Il est attaqué, dans un journal de Požun (*Bratislava*), en 1801. Un commerçant de Rijeka, Lodovico Adamić, dit à Vrhovac qu'il croit à l'honnêteté des desseins de Charpentier, mais qu'il est trop âgé pour mener à bien une tache aussi difficile et qu'il est entouré de gens incapables. Le gouverneur de Rijeka n'est pas non plus enchanté du projet de Charpentier et il lui demande de modifier ses plans. Charpentier ne veut faire de concessions à personne ; il reste fermement décidé à construire tout d'abord la route de Brod-sur-Kupa à Bakar et ensuite les routes de Rijeka et de Kraljevica. Et c'est justement le fait d'avoir délaissé la route de Rijeka que les représentants du gouvernement de Rijeka lui reprochent, surtout Adamić. L'évêque lui-même doit se rendre sur les lieux dans le courant du mois d'octobre ; mais il tombe malade. Charpentier continue les travaux pendant l'hiver, malgré les pluies continuelles ; puis, un jour, il est atteint d'apoplexie ; mais il se rétablit peu à peu et il avertit l'évêque qu'il a décidé de quitter Bakar, d'abord pour raisons de santé, ensuite parce que le comte Antoine Appony et le président de la « Société hongroise de navigation » l'ont invité à venir discuter avec eux certaines questions techniques. A la fin de janvier 1802, Charpentier part pour Vienne où il arrive le 3 février épuisé et à bout de forces, comme il le dit lui-même. De Vienne, Charpentier n'est plus revenu à Bakar;

il en a certainement été empêché par sa maladie de cœur, qui met fin à ses jours en 1805.

Après le départ de Charpentier, le projet de régularisation de la Kupa est abandonné, car on constate que l'entreprise est irréalisable et qu'elle engloutirait des sommes énormes. Bien que ce projet soit resté sur le papier, il a constitué une grande idée de réalisation technique au début du XIXe siècle.

Miroslava DESPOT.

On trouvera, ci-après, un choix de lettres de Charpentier à Vrhovac. Ces lettres sont conservées dans les archives de l'archevêché de Zagreb (dépôt Maximilien Vrhovac, t. CV et t. CVI ; la lettre nº 1 se trouve dans t. CV et toutes les autres dans t. CVI). Nous remercions le Dr Josip Butorac, conservateur des Archives de l'Archevêché, de nous avoir permis de consulter ces documents.

M. D.

I

Monseigneur,

J'ai reçu la lettre dont Votre Excellence m'a honoré le 16 de ce mois avec les copies de celles que lui ont écrites N. E. M. le comte Theodor Bathiany [1] et M. de Heymerle [2].

Par les connaissances que j'ai acquises par les courses que j'ai faites jusqu'à présent avec le sieur Repsern, pour examiner sur le terrain les tracés des routes commerciales proposés par le sieur Gnamp[3], j'ai trouvé que les moindres parties sont admissibles, à raison de leurs longueurs et des grandes difficultés qu'elles présentent, qui constitueroient dans des dépenses énormes, en prolongeant la durée des travaux. J'ai eu en même temps la satisfaction de découvrir des directions plus faciles, beaucoup plus abrégées, et moins dispendieuses à exécuter. Quoique je sois persuadé, Monseigneur, que ce nouveau projet méritera l'approbation de Votre Excellence, et celle de MM. de la direction, j'avais déjà jugé qu'il seroit indis-

[1] Batthyany Théodor († 1813), grand propriétaire terrien hongrois, qui avait aussi des domaines en Croatie, notamment dans le Gorski Kotar.

[2] Haymerle Frane, « agens aulicus » impérial ; il s'occupait à la Cour des questions commerciales.

[3] Guamb Antonius, ingénieur, originaire de Rijeka, spécialiste des constructions sur eau. Il a publié en 1790 un opuscule « Quaestio de commercio Hungariae » où il s'agit de la régularisation de la Kupa et de construction de routes nouvelles.

pensable que je me rendisse à Vienne pour leur présenter les plans des différents tracés, après les avoir préalablement soumis à Votre Excellence, afin de donner verbalement les éclaircissements que de certaines considérations particulières pourroient rendre nécessaires. Il me reste encore à courir pendant quatre à cinq jours sur le terrain pour achever toutes mes reconnaissances, et fixer les principaux points : l'achèvement du plan pourra exiger ensuite huit à dix jours, de sorte que je pourrai partir d'ici le 15 du mois prochain au plus tard pour me renndre à Agram, et de là à Vienne.

Quant au moyen proposé par S. E. M. le comte Theodor Bathiany pour ménager l'emploi des bois pour la construction des pertuis en les exécutant avec les pierres provenantes de la confection du trepel-weg, il est évidemment impraticable.

1º Ces pierres qui ne sont nullement propres à la construction des pertuis ont été employées à mesure à celle des murs... de soutènement, et à l'empierrement du trepel-weg.

2º Quand même on rocteroit des pierres exprès pour ces ouvrages, leur solidité n'exigeroit pas moins les mêmes quantités de bois pour les grillages, et les plates-formes en dessous des fondations.

3º Il faudroit aussi, pour rendre ces pertuis solides, tailler les pierres, et les maçonner avec mortier composé de chaux et sables.

4º Les rochers le long de la Kulpa sont la plupart des pierres à chaux, fendues et crevassées en tous sens, et point propres à être taillées.

5º Le sable est aussi très rare : on seroit souvent obligé de le transporter de très loin, ainsi que les pierres de taille, ce qui prolongeroit la durée des frais d'épuisement d'eau pour l'assiette des ouvrages, retarderoit leur exécution, et augmenteroit considérablement les dépenses.

Je me réserve, Monseigneur, de donner de vive voix à Votre Excellence des éclaircissements plus détaillés sur cet objet, ainsi que sur les autres vues œconomiques de S. E. M. le comte Bathiany. On ne peut rien ajouter à l'empressement que j'ai pour hâter ce moment qui me procurera l'avantage de faire ma cour à Votre Excellence, et de luy renouveler l'hommage du respect infini avec lequel je suis, Monsiegneur, de Votre Excellence le très humble et très obéissant serviteur.

Charpentier,

Ingénieur major directeur en chef des travaux de la Kulpa.
A Buccari, le 30 décembre 1800.

II

Monseigneur,

J'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que je viens d'apprendre que les Primorz [1], découragés de ce que les travaux de nos routes tardent si longtemps à être commencés, sont, vu la cherté des subsistances, résolus de partir de chez eux pour aller dans les contrées plus éloignées, afin de contracter des accords pour entreprendre d'autres ouvrages, et que ceux du Vinodol nommément ont déjà demandé des passeports à leur juge qui a bien voulu différer de les leur expédier pour m'èn faire prévenir par M. le chancelier Thianich [2], et me faire part qu'il ne pourroit pas les retenir plus longtemps, si nos travaux ne devoient pas avoir lieu incessamment, je lui ai fait répondre qu'ils pourront être commencés avant la fin du présent mois, et l'ai fait inviter fortement de ne rien omettre pour rassurer ces gens-là, et les engager à ne pas s'éloigner, en leur faisant envisager qu'ils auront l'assurance d'être occupés sur nos travaux au moins pendant deux années consécutives, et qu'ils jouiront de l'avantage qu'on leur livrera toujours des vivres au-dessous des prix courants dans le pays. J'ai fait faire aussi les mêmes démarches à l'égard des Castuans [3] et autres.

M. de Heymerle ayant bien voulu m'informer, par sa lettre du 11 novembre dernier que Votre Excellence a eu la bonté de m'envoyer, que, d'après les avis de M. de Redle, on avoit lieu d'espérer que les travaux du canal de Bacse seront entièrement achevés pour la fin du mois dernier, cette disposition me fait naître l'idée, Monseigneur, qu'il seroit du plus grand avantage pour la célérité de nos travaux, si MM. de la direction de la Navigation hongroise [4] pouvoient obtenir de la cour l'agrément d'employer les prisonniers occupés au dit canal, sur la Kulpa pendant la campagne prochaine, sinon en totalité, au moins en grande partie. Au moyen de ce renfort d'ouvriers, nous serions complètement assurés d'établir la navigation depuis Brod jusqu'à Ladasich, pour l'hiver suivant, ainsi que les branches de routes y accessoires. Mon zèle pour les intérêts de l'illustre société [5] ne me permet pas de me dispenser de soumettre cette idée à la sagesse éclairée de Votre Excellence.

[1] Primorci, habitants de la région qui s'étend entre Rijeka et Senj.

[2] Tijanić Ivan Batista, chancelier de Bakar et président de la section sanitaire.

[3] Kastavci, habitants de Kastav, ville située au-dessus de Rijeka.

[4] Se rapporte à la « Société Privilégiée Hongroise de Navigation » fondée en 1794 et dont Vrhovac était actionnaire. Cette société, entre autres travaux, a construit le canal de la Bačka.

[5] Il s'agit de la « Société Anonyme pour la Régularisation de la Kupa ». Le texte qui se rapporte à la constitution de cette société a été publié dans « Zeitschrift von und für Ungarn », Pest, 1802. I. B. I. H., p. 125-133.

Pour m'assurer que les bois de sapin pour les travaux de la Kulpa seront coupés et dégrossis dans les forêts de Brod, le plus diligemment possible, avant le retour de la sève, et transportés ensuite sur la dite rivière, je viens de faire chercher le nommé Kassunich [1], pour le charger de se rendre sur les lieux, et d'y rester pour veiller journellement à cette exploitation et au sciage des planches et madriers ; je lui remettrai pour cet effet une instruction et un duplicatum de l'état des quantités et dimensions des pièces, et lui enjoindrai de me rendre compte tous les quinze jours, et en mon absence à M. d'Osegovich [2], de l'avancement des travaux.

Je suis avec un respect infini, Monseigneur, de Votre Excellence le très humble et très obéissant serviteur.

Charpentier,
Ingénieur-major, directeur en chef des travaux de la Kulpa.
A Buccari, le 1er janvier 1801.

P.-S. — Le S. Gnamp est venu hier soir à jubé; il m'a demandé mes ordres sur ce qu'il doit faire, en m'assurant qu'il les remplira avec zèle et exactitude; je lui ai répondu que je le désire autant pour ses intérêts que pour ceux de l'illustre société auxquels sa négligence a causé de grands préjudices.

III

Monseigneur,

Votre Excellence ayant bien voulu m'ordonner de lui donner des nouvelles de mon retour à Vienne, et de ce que j'y apprendrai, j'ai l'honneur de l'informer que j'y suis arrivé le sixième jour après mon départ d'Agram, mais malheureusement très malade des suites d'une fièvre rhumatismale des plus violentes dont j'ai été attaqué la nuit que j'ai couché à Lendova, où je me suis levé le matin avec une chaleur des plus ardentes, la poitrine extrêmement oppressée, un mal de tête affreux, une douleur très aiguë dans l'oreille droite ; j'éprouvai en même temps dans tous mes membres et articulations des tiraillements considérables, au point que je ne pus me traîner qu'avec peine et marcher à pas chancelants. Malgré que cette situation me parût très grave, je n'ai pas hésité, Monseigneur, de continuer ma route ; je suis arrivé le même jour à Körmend, mais en souffrant de maux inouïs à ma tête par les cahots continuels de ma voiture occasionnés par le mauvais chemin; le mal de tête est heureusement tombé le lendemain, mais tous les autres maux m'ont fidèlement accompagné jusqu'à Vienne, où M. le comte d'Appony [1] ayant été informé de ma situation, Son Excel-

[1] Employé de la « Société anonyme... »
[2] Ožegović Ferdinand Žaver, principal fournisseur des chantiers du canal de la Kupa.

lence a daigné conduire elle-même son médecin chez moi, qui m'a traité depuis avec beaucoup de soins ; à force de remèdes et de régime, ma fièvre est entièrement tombée depuis deux jours ; il ne me reste plus qu'un grand embarras dans la tête qui me fait beaucoup souffrir vers le soir, j'espère être entièrement rétabli et en état de sortir d'ici à quelques jours.

J'ai fait voir à S. E. M. le comte d'Appony le plan du nouveau projet des routes commerciales à établir depuis Brod jusqu'aux trois Ports de Mer [2], dont elle a été extrêmement satisfaite. Elle a bien voulu me dire en même temps que, jusqu'au moment où la paix sera définitivement conclue, il ne sera pas question de s'occuper sérieusement des moyens de continuer nos travaux, mais de rédiger et d'arrêter en attendant les Statuts de la Société [3] qui doivent établir et fixer les droits de chaque actionnaire et que cette opération étoit d'une trop haute importance pour ne pas exiger la présence et l'assistance des lumières de Votre Excellence, quand ce ne seroit que pour une quinzaine de jours, qu'elle s'est proposé de lui faire les plus vives instances à ce sujet, et qu'elle désire bien ardemment que Votre Excellence ne se refuse pas à sa prière.

S. E. M. le comte Theodor Bathiany ayant appris que j'étois arrivé malade à Vienne, a aussi daigné prendre la peine de m'honorer de sa visite, et de me conseiller des remèdes pour ma guérison. Elle m'a annoncé en même temps que, malgré qu'elle n'est pas convaincue de la nécessité des bois pour la construction des pertuis sur la Kulpa, elle a néanmoins donné ses ordres à son Verwalter de Brod de faire procéder aux coupes de ceux que j'ai demandés, et que je lui ai demontré être indispensablement nécessaires pour le succès de la navigation.

Je viens, Monseigneur, d'envoyer à S. E. M. le comte d'Appony une expédition de mes répliques que j'ai eu l'honneur de communiquer à Votre Excellence, qui réfutent toutes les censures et critiques que M. le comte Bathiany a alléguées contre moi.

Je suis avec un respect infini, Monseigneur, de Votre Excellence le très humble et très obéissant serviteur.

Charpentier,

Ingénieur-major, directeur en chef des travaux de la Kulpa.

A Vienne, le 10 février 1801.

[1] Appony Anton (1751-1817), politicien hongrois ; à partir de 1778, membre du « Gubernium » de Rijeka et président de la « Société Hongroise Privilégiée de Navigation ».

[2] Les trois ports sont : Bakar, Kraljevica, Rijeka.

[3] Le statut de la « Société Anonyme... » a été publié dans « Zeitschrift von und für Ungarn ». Voir note 5, p. 76.

IV

Monseigneur,

J'ai appris par M. de Kerestury [1], avec la plus vive peine, la maladie qui est survenue à Votre Excellence ; j'ose la supplier d'agréer avec bonté la part sincère que je prends à ce fâcheux événement, ainsi que les vœux ardents que j'adresse au Ciel pour le prompt et parfait rétablissement de sa santé, si précieuse à tous égards, particulièrement à l'illustre société de la Navigation hongroise, dont l'entreprise se trouve, par son absence de Vienne, réduite à une stagnation presque absolue, dans le moment actuel, où il est devenu instant de dresser les statuts de la société, pour fixer les droits des actionnaires, organiser convenablement la direction, et arrêter les mesures à prendre pour la continuation des travaux; le nombre de MM. les directeurs qui sont à Vienne étant trop peu considérable pour vaquer à ce travail également important et pressant, vu qu'il s'agit de borner irrévocablement les prétentions exagérées de S. E. M. le comte Theodor Bathiany, S. E. M. le comte d'Appony n'a pas jugé à propos, jusqu'à présent, de convoquer une session, attendu qu'elle ne peut se promettre le résultat satisfaisant qu'elle auroit lieu d'espérer de la présence de Votre Excellence d'autant plus que M. le comte Théodore est pénétré pour elle d'une haute vénération, et qu'elle possède à un degré éminent le don de le convaincre, par la force du raisonnement, de l'injustice de la majorité de voix qu'il veut s'arroger, pour dominer à son gré le Corps de la Direction.

Dans cet état des choses, S. E. M. le comte d'Appony et M. le conseiller de Heymerlé ne peuvent manquer, Monseigneur, de sentir que le sort de l'illustre société, de même que l'ordre et le succès des opérations de la direction dépend de la présence et de l'assistance de Votre Excellence à la rédaction et à l'arrêté des statuts, dont M. de Heymerle a dressé le projet des articles.

L'empressement que j'ai pour retourner en Croatie, vaquer à la reprise des travaux et le zèle qui m'anime pour les intérêts et la gloire de l'illustre société, me fait désirer bien vivement, en mon particulier, que Votre Excellence puisse se rendre, après le rétablissement de sa santé, à l'invitation que S. E. M. le comte d'Appony lui a faite de venir à Vienne, seulement pendant 8 ou 15 jours au plus, pour consommer l'œuvre intéressant dont il est question.

Je pense que M. de Keresthury lui aura rendu compte de la session privée qui a eu lieu, pendant trois heures chez S. A. le prince

[1] Kerestury est, comme Heymerle, « agens aulicus ».

de Lichtenstein[1], à laquelle S. A. le prince de Dietrichstein[2] a assisté, où j'ai eu l'honneur d'exposer les plans et d'expliquer tous les détails relatifs aux dispositions du projet de la navigation de la Kulpa et de l'établissement des routes commerciales y accessoires. Leurs Altesses, surtout le prince de Lichtenstein, en ont témoigné une satisfaction complète. S. E. M. le comte d'Appony leur a exposé ensuite les entraves que les procédés irréguliers et déraisonnables de M. le comte Theodor Bathiany opposent sans cesse aux dispositions et résolutions de MM. de la direction, sous le prétexte de la pluralité de voix qu'il entend s'attribuer sans fondement, de sorte que si ses droits n'étoient restreints à leurs justes limites, par les statuts qu'il est instant d'établir, il continueroit à troubler de plus en plus la marche des opérations de la Direction, et à y porter enfin une confusion qui entraîneroit les plus grandes inconvénients au préjudice de l'illustre société.

Pour mettre sous les yeux de leurs Altesses la preuve évidente d'un fait de cette nature, S. E. M. le comte d'Appony leur a fait la lecture de la letree que M. le comte Theodor Bathiany a écrite à Votre Excellence en novembre dernier, contenant des censures aussi amères que destituées de fondements, contre différentes dispositions des travaux, particulièrement contre l'emploi des bois pour la construction des pertuis qu'il désapprouve maintenant, sans égard à ce qu'il en a signé, sans aucune difficulté, ainsi que MM. les autres membres de la direction, l'approbation qui a été résolue après un mûr examen des plans et mémoires y relatifs. Immédiatement après cette lecture S. E. M. le comte d'Appony a fait celle des répliques que j'ai rédigées pour justifier mes principes et ma conduite auxquelles Leurs Altesses ont hautement applaudi. Elles ont finalement témoigné sentir très fortement toute l'inconséquence des procédés de S. E. M. le comte Theodor Bathiany, et la nécessité de prendre des mesures les plus efficaces pour en arrêter les suites.

S. A. le prince de Lichtenstein a de plus déclaré être disposé à prendre encore pour 20 mille florins d'actions.

J'ai l'honneur, Monseigneur, d'envoyer ci-joint à Votre Excellence un duplicata du toisé général estimatif des routes commerciales à établir depuis Brod jusqu'aux trois Ports de Mer, que j'ai fourni

[1] Lichtenstein Johann Joseph (1760-1836), général autrichien, un des signataires de la paix de Požun (Bratislava), mécène des sciences et des arts, a été aussi un des actionnaires de la Société Anonyme pour la Régularisation de la Kupa.

[2] Dietrichstein Franz Joseph (1767-1854), conseiller secret viennois, propriétaire terrien, a participé à plusieurs guerres, et est un actionnaire de la Société Anonyme pour la Régularisation de la Kupa.

à S. E. M. le comte d'Appony; j'espère qu'elle verra avec satisfaction, par la récapitulation et les observations qui terminent cette pièce, les avantages considérables qu'offrent les nouvelles directions que j'ai proposées et indiquées sur le plan que j'eus l'honneur de mettre sous ses yeux à Agram, en comparaison de celles qu'avoit proposées le sieur Gnamb en 1796.

J'ose la supplier d'agréer l'hommage du respect infini avec lequel je suis, Monseigneur, de votre Excellence le très humble et très obéissant serviteur.

Charpentier,
Ingénieur-major, directeur des travaux de la Kulpa.

A Vienne, le 11 mars 1801.

V

Monseigneur,

Le retard de la reprise des travaux de la navigation de la Kulpa et de ceux des routes commerciales y accessoires devant, Monseigneur, diminuer nécessairement, à proportion de sa durée, le nombre des Primorz du gouvernement de Fiume et des autres juridictions qui pourront y être employés, cette campagne, attendu que, voyant que cette reprise que je leur avois fait espérer à mon départ de Buccari, au plus tard pour le commencement du mois dernier, il est vraisemblable que ces gens-là, craignant que ces travaux ne demeurent encore longtemps différés, s'éloigneront pour chercher suivant leur usage habituel à contracter des marchés dans les contrées circonvoisines, pour gagner leur subsistance ; j'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que, pour prévenir la perte de la presque totalité de ces ouvriers, qu'un plus long retard entraîneroit inévitablement, j'ai écrit réitérativement, avec l'approbation de S. E. M. le comte d'Appony, à M. Thianich, chancelier de la ville de Buccari, qui est animé du plus grand zèle pour le succès des travaux dont il s'agit, pour le prier de faire publier sans délai dans les communautés de toutes les juridictions du gouvernement de Fiume et de Castua, que MM. de la direction étant occupés des dispositions pour les faire commencer le plus tôt possible, lesquelles exigeant la connoissance du nombre de Primorz qui pourront y être employés, ce qui donne lieu d'inviter à cet effet tous ceux qui désirent d'être admis à ces travaux, où ils pourront être occupés pendant plusieurs années, de se faire inscrire chez le juge du lieu, ... de leur annoncer en même temps que l'intention de MM. de la

direction est de faire remettre à chacun, pour sûreté de son engagement, une somme à compte de son salaire à venir, et ce aussitôt qu'elle aura été informée du nombre total de ceux qui auront été inscrits sur les listes des juges, dont j'ai prié finalement M. Thianich de vouloir bien me faire part, aussitôt que faire se pourra ; j'espère, Monseigneur, que cette mesure pourra nous conserver les Primorz qui n'ont pas encore contracté d'autres engagements.

Étant informé que les travaux du canal de Bacse doivent être entièrement achevés dans peu et que les prisonniers qui y ont été employés jusqu'à présent cesseront d'y être utiles, j'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que j'ai cru devoir remettre à S. E. M. le comte d'Appony un mémoire par lequel j'ai exposé qu'il seroit important d'obtenir qu'ils soient affectés aux ouvrages de la Kulpa, afin de suppléer à la modicité du nombre des Primorz qu'on pourra rassembler, en observant que l'acquisition de ces prisonniers sera d'autant plus avantageuse qu'ils sont travailleurs par leur état qui les prive de la liberté d'abandonner les travaux, et qu'ils sont susceptibles, par cette raison, d'être employés très utilement aux œuvres les plus pénibles... dont ils ont contracté l'habitude au canal de Bacse, et qui seront très considérables sur la Kulpa, et auxquelles il est à présumer qu'on aura beaucoup de peine à former les Primorz.

Je dois aussi, Monseigneur, avoir l'honneur d'informer Votre Excellence que le nommé Kassunich que j'ai chargé de surveiller la coupe des bois à faire dans les forêts seigneuriales de Brod, pour les travaux de la Kulpa, m'a rendu compte, par les lettres qu'il m'a successivement écrites, que le Verwalter de ladite seigneurie lui a constamment assuré n'avoir reçu aucune autorisation à cet égard, et ce malgré l'assurance positive que S. E. M. le comte Théodore Bathiany m'avoit donnée, peu de jours après mon retour à Vienne, de lui avoir adressé ses ordres à ce sujet ; la saison étant maintenant trop avancée pour vaquer à ces coupes avant le retour de la sève, il en résultera un retard d'environ un an, qui entraînera un préjudice très notable à l'illustre société, par le procédé inouï de S. E. M. le comte Theodor. Ce fâcheux contretemps nous obligera à réduire nos travaux de la campagne prochaine à l'achèvement du trepel veeg, au roctage des pierres nécessaires pour la construction des vährs ou barrages, au déblai du lit de la Kulpa le long de la rive droite, dans les parties où la navigation seroit entravée par les quartiers de rochers qui s'y trouvent, et à l'établissement de la chaussée depuis Novigrad jusqu'à Ladasich. J'attends avec la plus vive impatience le moment de faire mettre les mains à l'œuvre, en déplorant de tout mon cœur la perte du temps occasionnée par

les circonstances qui nécessitent le retard de la reprise des travaux.

Je suis avec un respect infini, Monseigneur, de Votre Excellence le très humble et très obéissant serviteur.

Charpentier,
Ingénieur-major, directeur en chef des travaux de la Kulpa.

A Vienne, le 1er avril 1801.

VI

Monseigneur,

J'ai reçu avant-hier, 21 de ce mois seulement la lettre dont Votre Excellence m'a honoré le 11 accompagnée de celle de M. le capitaine Axmann[1]. Je n'ai pas perdu un instant pour lui répondre et lui donner mes instructions concernant la surveillance des prisonniers que je lui ai fait passer par un exprès.

J'ai l'honneur d'informer Votre Excellence qu'ayant appris, à mon arrivée à Novigrad, que M. d'Osegovich se trouvoit à Lippa, je n'ai pas hésité de m'y rendre pour m'aboucher avec lui ; il m'a appris qu'il y avoit déjà un assez grand nombre de Primorz qui attendoient mon arrivée sur la Kulpa, au-dessus de Széverin, pour continuer nos travaux ; je me suis empressé de m'y rendre le lendemain à cheval ; j'y ai trouvé 444 hommes, lesquels, en conséquence des marchés que j'ai passés avec eux, sont maintenant occupés à la continuation du trépel weeg, Le soir après mon arrivée, il est survenu une pluie qui a duré trois fois 24 heures et fait déborder la Kulpa en différentes parties. On m'a annoncé qu'il devoit nous arriver incessamment encore 300 hommes, et successivement un plus grand nombre, à mesure que M. d'Osegovich pourra rassembler les vivres nécessaires pour les faire subsister.

J'ai appris, Monseigneur, par M. d'Osegovich que, lors des derniers achats de froment qu'il avoit faits au marché de Carlstadt, il a été obligé de payer le Metzen à 5 florins 45 kreutzer, ce qui est exorbitant ; qu'il avoit en conséquence représenté aux ouvriers qu'il ne pouvoit plus leur faire délivrer le pain et la farine aux mêmes prix que l'année dernière, mais à leur valeur actuelle, c'est-à-dire à droportion de la cherté du froment, sur quoi ils ont répondu qu'ils ne pouvoient y consentir qu'autant qu'ils augmenteroient également les prix des maqɔɹés de leur travaux. Nous avons jugé que cette dernière méthode entraîneroit des suites trop préjudiciables à l'illustre société et qu'il est préférable de leur fournir le pain et la farine sur l'ancien pied, d'autant plus que la cherté actuelle

[1] Axman Ludwig, capitaine, a contribué au creusement du canal de la Bačka et a été invité, comme expert, à collaborer à la construction de celui de la Kupa.

n'a été causée que par la disette d'eau dans la Kulpa, occasionnée par la grande sécheresse qui empêchoit les grands bateaux chargés de monter jusqu'à Carlstadt, et attendu que cette rivière ayant depuis grossi considérablement, cet obstacle est maintenant aplani, ...on aura pu faire un approvisionnement à un prix plus modéré.

La pluie continue m'ayant obligé de rester trois jours à Széverin, je n'ai pu me rendre ici que le quatrième ; j'ai fait, assitôt mon arrivée, les dispositions pour la construction des prisons nécessaires pour contenir les prisonniers du canal de Bacse ; on est occupé à faire arriver les bois de charpente à pied d'œuvre. Je me suis rendu ensuite à Buccari pour m'aboucher avec M. le chancelier Thianich pour m'assurer à peu près du nombre de Primorz que je puis espérer de rassembler sur nos travaux ; j'ai eu la satisfaction d'apprendre que je puis compter sur environ deux mille hommes, qu'il m'enverra successivement à mesure que je lui manderai que nous sommes pourvus de vivres.

Je n'ai pas manqué, Monseigneur, de m'informer en même temps, s'il ne seroit pas possible que notre caissier puisse tirer les fonds des caisses des magasins à sel de S. M. Impériale établis à Buccari et à Fiume, en observant de la part de l'illustre société de la navigation, de faire verser exactement les mêmes sommes à mesure dans la caisse générale à Vienne. On m'a assuré que cet arrangement, s'il est proposé au ministre du département, ne pourra pas manquer d'être agréé, attendu que les fonds provenant des recettes des dites caisses sont transportés de Buccari et de Fiume à Laybach, de là à Gratz, et enfin à Vienne, et ce tous les trois mois, et que ces transports coûtoient annuellement des sommes qui seroient économisées, au moyen dudit arrangement, au profit de l'Aerarium. J'ai fait part sur-le-champ de ces éclaircissements à M. le conseiller aulique de Haymerlé.

Je suis avec un respect infini, Monseigneur, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

Charpentier,

Ingénieur-major, directeuer en chef des travaux de la Kulpa.
A Brod, le 23 juin 1801.

VII

Monseigneur,

J'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que je commence à perdre l'agréable espérance qu'on m'avoit donnée qu'il nous arriveroit environ 2.000 Primorz sur nos travaux.

M. Thianich, chancelier de Buccari qui a passé ici il y a dix jours

m'a informé qu'il y en a encore 500 qui sont occupés depuis le printemps dernier aux réparations de la route de Laybach à Trieste. J'ai appris d'ailleurs qu'il règne, dans les contrées de la mer, une maladie de nature vénérienne, qui est contagieuse au point que, sur le compte qui a été rendu de ses ravages à la Cour Impériale par le gouvernement, M. le professeur Stahly [1] d'Offen a été envoyé en Fiume pour y établir, ainsi que dans d'autres lieux circonvoisins, des hôpitaux, des médecins et des chirurgiens, pour faire traiter méthodiquement ceux qui ont été reconnus atteints de cette maladie, lors de la visite générale qui a été faite, parmi lesquels il doit se trouver beaucoup de Primorz, ce qui paroit une seconde cause de la modicité du nombre de ceux qui se sont présentés jusqu'à présent sur nos travaux. J'en suis véritablement désolé, à cause du retard qui en résulte pour l'avancement de l'entreprise de la navigation.

Je m'empresse de rendre compte à Votre Excellence que les parties du trépel weeg comprises entre Szeverin et Brod, qui ont exigé de faire sauter des rochers et d'établir des murs secs de revêtement, sont à peu près achevées, de même que la percée du grand rocher à pic au-dessous du Zoll amt de Béland. Il a été exécuté depuis le commencement de cette campagne environ 8.000 toises courantes de trépel weeg. Comme j'espère que Votre Excellence viendra quelque temps examiner ces nouveaux travaux, j'ose me flatter d'avance qu'elle en sera très satisfaite ; j'attends avec impatience ce moment de lui faire ma cour.

La partie des routes commerciales comprise entre Brod et Delnicza est commencée depuis une huitaine de jours ; il y a 150 hommes qui y sont employés.

Nous avons maintenant en tout 900 travailleurs. J'ai lieu d'être très content des prisonniers... qui travaillent avec grande activité et adresse. Je souhaiterois par cette raison qu'ils fussent plus nombreux : 1° attendu que j'ai fait jusqu'à présent d'inutiles tentatives pour engager des Primorz à travailler comme eux dans l'eau ; 2° que les ouvrages de cette nature qui sont à faire dans le lit de la Kulpa sont très considérables et de la plus haute importance pour assurer la navigation ; 3° finalement parce qu'ils coûteroient beaucoup plus cher dans le cas où il seroit possible de les faire exécuter par les Primorz. Je dois aussi, Monseigneur, avoir l'honneur d'informer Votre Excellence que la caisse de nos travaux est près d'être derechef épuisée. M. de Szalecz n'ayant pas répondu à la lettre que M. d'Osegovich a eu l'honneur de lui écrire, le 12 de ce mois, pour lui demander s'il ne lui seroit pas parvenu une plus

[1] Stahly Georg (1755-1802), gynécologue et chirurgien hongrois, est venu étudier une maladie vénérienne à Skrljevo, petite localité près de Bakar.

forte somme que celle de 12 mille florins qu'il lui a fait passer le 26, je me trouve exposé dans peu à la même détresse que j'ai éprouvée il y a un mois. M. le conseiller aulique Heymerle m'ayant autorisé par sa lettre du 5 du présent mois de tirer sur lui une lettre de change de dix mille florins payable à vue, dans le cas où la totalité de la somme qu'il a fait passer au grand chapitre d'Agram, par l'occasion que Votre Excellence lui avoit procurée, ne parviendroit pas à temps dans notre caisse, j'ai cru dans cette circonstance présente ne devoir pas différer d'envoyer le sieur Frossard [1] à Fiume, pour y toucher ladite somme de 10 mille florins, afin de nous mettre en état de satisfaire au service des travaux, et d'éviter de discréditer l'entreprise aux yeux du public.

Je suis avec un respect infini, Monseigneur, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

Charpentier,

Ingénieur-major, directeur en chef des travaux de la Kulpa.

A Brod, le 29 août 1801.

VIII

Monseigneur,

J'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que le sieur Frossard que j'avois envoyé à Fiume pour recevoir, chez un négociant ou banquier, une somme de dix mille florins sur une lettre de change payable à vue à Vienne, est revenu ici les mains vides, en m'assurant que les personnes de ladite ville, qu'il avoit crues, d'après ses connoissances locales, en état de fournir ladite somme, lui ont répondu, les uns que les fonds de leur caisse étoient insuffisants, les autres qu'ils n'avoient point de remises à faire à Vienne, de sorte que cette démarche a été infructueuse ; heureusement qu'avant le retour du sieur Frossard, notre caisse s'est trouvée couverte par les douze mille florins que Votre Excellence a fait passer à M. d'Osegovich qui les a envoyés ici le 29 du mois dernier.

Je m'empresse de lui rendre compte en même temps que M. de Haymerle a bien voulu m'annoncer, par une lettre du 22 du mois dernier, qu'il a envoyé successivement à M. de Heppe [2] deux assignations, chacune de dix mille florins, sur la Caisse Camerale d'Offen, pour les échanges, contre d'autres assignations de pareilles sommes, sur la Caisse Camerale d'Agram, pour être, les dites sommes, remises

[1] Frossard André, employé du « Gubernium » de Rijeka, a participé à l'administration des travaux du canal de la Kupa.

[2] Heppe Stephan, spécialiste hongrois des constructions sur eau.

à Votre Excellence, pour les faire parvenir dans la Caisse des travaux de la Kulpa.

Je supplie Votre Excellence d'agréer avec bonté l'hommage du respect infini avec lequel je suis, Monseigneur, de Votre Excellence le très humble et très obéissant serviteur.

Charpentier,
Ingénieur-major, directeur en chef des travaux de la Kulpa.

A Brod, le 5 septembre 1801.

IX

Monseigneur,

J'ai l'honneur d'informer votre Excellence que nous avons essuyé une pluie continue, qui a duré depuis la nuit du 7 au 8 de ce mois jusqu'au 14, qui a fait hausser considérablement la Kulpa, et obligé de suspendre tous les travaux. Cet événement nous a fait perdre un nombre notable de Primorz qui sont retournés chez eux, le mauvais temps les ayant mis hors d'état de gagner leur subsistance ; s'il avoit continué un ou deux jours de plus, je les aurois vraisemblablement perdus en totalité ; ce qui m'avoit causé une violente crise. Heureusement la pluie ayant cessé hier, ils se sont remis à l'œuvre. Le temps est cependant encore variable.

J'avois espéré, Monseigneur, que les sages dispositions qui ont été faites par ordre de Sa Majesté l'Empereur, pour faire traiter tous ceux qui sont atteints de la maladie contagieuse qui règne dans les contrées de la mer, empêcheroient qu'elle ne s'étende dans l'intérieur du pays. C'est avec une vraie peine que j'ai l'honneur d'annoncer à Votre Excellence que j'ai appris depuis peu qu'elle s'est déjà répandue jusque vers Carlstadt, sur la route Caroline [1], et dans les lieux circonvoisins. On m'a assuré qu'entre autres il se trouve dans le village de Hersina 30 à 40 personnes qui en sont attaquées, ce qui est sans doute occasionné par la continuelle fréquentation du grand nombre de paysans qui transportent des grains et autres productions dans les ports de mer. Il est maintenant défendu de voyager sans un passeport qui constate que le porteur n'est point atteint de ladite maladie.

Ce qui m'affecte infiniment, Monseigneur, c'est : 1° la cherté continue des vivres, qui augmente nécessairement le prix des travaux ; 2° de n'avoir pu obtenir le nombre de Primorz qu'on m'avoit fait espérer, pour être en état d'avancer les ouvrages au point que je m'étois proposé. J'ose espérer d'être plus heureux la

[1] La route « Caroline », construite sous Charles VI, est la première voie qui a relié le littoral à l'intérieur du pays.

campagne prochaine, d'autant plus que rien ne pourra empêcher de mettre les mains à l'œuvre dès que la saison du printemps le permettra. S'il ne survient aucun accident imprévu et majeur, je me flatte de parvenir jusqu'à la fin de l'automne de l'année prochaine à rendre la Kulpa navigable depuis Brod jusqu'à Széverin, et d'achever pour le même temps la confection des routes commerciales depuis Brod jusqu'aux ports de Buccari, Fiume et Porto Ré, de sorte que dès lors le commerce pourra faire usage de ces deux voies, en transportant les grains et autres marchandises par terre de Carlstadt à Széverin, pour les conduire de là en bateaux jusqu'à Brod, et de là sur les routes commerciales, qui seront très commodes jusqu'à la mer.

Je supplie Votre Excellence d'agréer avec bonté l'hommage du respect infini avec lequel je suis, Monseigneur, de Votre Excellence le très humble et très obéissant serviteur.

Charpentier,
Ingénieur-major, directeur en chef des travaux de la Kulpa.
A Brod, le 15 septembre 1801.

X

Monseigneur,

J'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que les fonds de notre caisse sont à peu près épuisés, et que l'agent du sel de Buccari vient de me faire savoir qu'il ne peut pas encore m'assurer le temps auquel il pourra acquitter la première assignation de dix mille florins tirée sur la caisse, attendu qu'il a été obligé d'employer la presque totalité des fonds qui y sont entrés pendant le dernier quartier pour payer de nouvelles acquisitions de sel pour son magasin. Cette circonstance nous oblige, Monseigneur, de recourir aux dix mille florins que Votre Excellence a bien voulu conserver en dépôt, en la suppliant de vouloir bien nous les faire parvenir par la voie la plus sûre. J'avois envie d'envoyer le sieur Lovenstein [1] à Agram pour les chercher. Mais M. d'Osegovich m'a observé que cet expédient occasionneroit à la caisse des dépenses de voyage qui pourroietn être économisées, si Votre Excellence, à qui j'ai l'honneur de renvoyer ci-joint son récépissé de ladite somme, daigne la faire passer à M. le vice-archiprêtre [2] de Dubovacz pour nous la faire parvenir ici à Brod.

[1] Löwenstein, employé de la « Société... »
[2] A cette époque, le curé de Dubovac était Lovinčić Frano.

J'ose la supplier d'agréer avec bonté l'hommage du respect infini avec lequel je suis, Monseigneur, de Votre Excellence le très humble et très obéissant serviteur.

Charpentier,

Ingénieur-major, directeur en chef des travaux de la Kulpa.

A Brod, le 3 septembre 1801.

XI

Monseigneur,

J'ai reçu la lettre dont Votre Excellence m'a honoré le 15 de ce mois avec les pièces qui y étoient jointes.

J'ai l'honneur de lui répondre que M. Orlando [1], m'ayant adressé sa lettre du 8 de ce mois dont il a envoyé copie à Votre Excellence, je lui ai fait la réponse ci-jointe en date du 12, en lui adressant en même temps les exemplaires des statuts de l'illustre société, du mémoire relatif au projet de l'entreprise, ainsi que du privilège impérial concernant son exécution. Comme le mémoire expose toutes les dispositions des travaux de la navigation et des branches des routes commerciales, j'ai pensé que si MM. du gouvernement y trouvoient quelques objections à faire, M. d'Orlando n'hésiteroit pas de m'en faire part ou de m'inviter à une conférence, à laquelle je suis prêt de me rendre, et de lui donner tous les éclaircissements qu'il pourroit désirer, pour lui démontrer la validité de toutes les parties. MM. de la direction, en me chargeant de la rédaction de ces projets, ne m'ayant pas prescrit de vaquer à ce travail de concert avec MM. du gouvernement de Fiume ni autre juridiction, j'ai cru, Monseigneur, devoir d'autant plus me dispenser d'avoir recours à leurs avis, que j'étois persuadé de perdre beaucoup de temps, et que je ne parviendrai jamais d'accorder les opinions et faire adopter unanimement les mêmes directions des routes. Je me suis en conséquence uniquement appliqué à les combiner pour le plus grand avantage du commerce et l'intérêt de l'illustre société ; j'ose me flatter d'avoir rempli ce double but, et de l'avoir démontré par le tableau de comparaison que j'ai fourni de mon projet et de celui du sieur Gnamb, d'où il résulte que, suivant le mien, les routes à construire auront environ 16.000 toises de longueur de moins et qu'elles ne coûteront qu'environ le tiers des autres. Si cependant l'intention de Votre Excellence et de MM. de la direction étoit décidément que le projet approuvé par eux soit aussi agréé par MM. du gouvernement et les

[1] Orlando Frano, commerçant de Rijeka.

autres juridictions, le moindre inconvénient qui en résulteroit seroit de suspendre les travaux pendant l'hiver, en donnant lieu à des discussions dont le résultat seroit incertain.

A l'égard des prisonniers, j'ai l'honneur d'observer à Votre Excellence que je n'ai désiré d'en avoir un plus grand nombre que pour suppléer à la mauvaise volonté des Primorz qui ne veulent pour aucun prix travailler dans l'eau et qu'au défaut des prisonniers il seroit de toute impossibilité de pourvoir à l'exécution des travaux à faire dans le lit de la Kulpa, pour le rendre navigable, et qu'il faudrait y renoncer. Quant à la suspension du traitement des ingénieurs Klobucharich [1], Giglet, du chirurgien Preyler, comme ils ne sont point engagés par un contrat, non plus que les autres, et qu'il n'a pas été assuré verbalement à aucun, j'ai cru devoir profiter de cette disposition pour diminuer les dépenses de la caisse, attendu que la présence de ces trois employés ne peut être utile à nos travaux cet hiver. On ne peut être plus frappé que je l'ai été, Monseigneur, en lisant les six chefs de plaintes qui ont été portés contre mes projets, mes dispositions et ma conduite, dont Votre Excellence m'a fait part à la fin de sa lettre. C'est un tissu de calomnies aussi atroces que grossières, imaginées par la méchanceté la plus noire pour induire Votre Excellence et MM. de la direction en erreur, et en dépréciant aussi grièvement mes opérations, entraver les progrès et le succès de l'entreprise de l'illustre société ; il me sera aisé de la convaincre de la fausseté des griefs qu'on m'impute ; je n'ai pas la plus légère inquiétude à cet égard. Mais ce qui m'affecte le plus douloureusement, c'est que Votre Excellence paroisse disposée à ajouter foi à ces impostures odieuses. Loin de craindre l'information que MM. de la direction jugeront à propos d'en faire faire par une commission formelle, j'oserai la solliciter avec instances, pour confirmer la confiance dont ils m'honorent, et détruire les injustes soupçons que des bruits absurdes, hasardés sans fondements, pourroient faire naître contre moi.

Depuis que les grands froids ont cessé, la pluie a recommencé. Les huit prisonniers qui s'étoient évadés, la nuit du 19 au 20, ont été arrêtés, l'un à Fiume et les autres à Saint-Sevola près de Trieste. Ils seront reconduits ici demain.

Depuis mon arrivée ici, j'ai encore essuyé deux attaques de nerfs, l'une le 10 et l'autre avant-hier 27 ; toutes deux étoient moins fortes que celle qui m'étoit survenue à Brod.

[1] Klobučarić Franko († c. 1804), ingénieur-chef du comitat de Zagreb, à la fin du XVIIIe siècle, a été, pendant de longues années, directeur et surveillant de la « route Caroline ».

Je vous supplie d'agréer avec bonté l'hommage du respect infini avec lequel je suis, Monseigneur, de Votre Excellence le très humble et très obéissant serviteur.

Charpentier,

Ingénieur-major, directeur en chef des travaux de la Kulpa.

Buccari, le 28 décembre 1801.

XII

Monseigneur,

...S. E. M. le comte d'Appony ayant bien voulu m'inviter réitérativement par une lettre du 24 novembre dernier, qui ne m'est parvenue qu'un mois après, de venir à Vienne le plus tôt possible, pour y passer quelques semaines, j'ai eu l'honneur de lui répondre que je n'ai différé mon départ que jusqu'à ce que je serai parvenu à mettre les travaux du côté de la mer en train, de manière qu'ils puissent être continués pendant mon absence, sans inconvénient, et que je n'attends maintenant pour partir que la réception des nouvelles assignations que j'ai lieu d'attendre de la part de M. le conseiller de Haymerle. J'avois prévenu M. d'Osegovich, peu de jours après mon arrivée ici, qu'en conséquence de la première invitation que j'avois reçue de S. E. M. le comte d'Appony, je comptois partir peu de temps après le nouvel an pour Vienne, en le priant de vouloir bien se rendre ici pour ce temps-là et y rester jusqu'à mon retour, afin de ne pas laisser MM. les ingénieurs et autres employés sans chefs ; comme il ne m'a pas répondu, je lui ai récrit pour lui renouveler la même prière.

Ayant reçu, Monseigneur, il y a quelque temps une supplique du chirurgien Preyler, adressée à Votre Excellence, sans y trouver une note de renvoi de sa part, cette pièce m'étant retombée sous les yeux aujourd'hui par hasard, j'ai découvert le décret, qu'elle a écrit sur le dos, ce qui est cause que je ne l'ai pas aperçu d'abord ; je ne manquerai pas d'adresser incessamment à Votre Excellence les pièces qui justifient les dispositions que le service de l'illustre société m'a engagé de faire à son égard.

M. le capitaine Axmann est parti d'ici depuis 19 jours pour Jaska, où il m'a demandé la permission d'aller pour y prendre son épouse et l'amener ici sans aucun retard ; j'avois compté le voir revenir au plus tard 8 ou 10 jours après. Comme je n'en ai aucune nouvelle, je présume qu'il sera retombé malade ; dans ce cas il devroit m'en faire part par lui-même ou quelque autre. Le sieur Riss qui est parti avec lui pour Agram où, suivant ce qu'il m'a dit, il avoit à faire pour un jour seulement, et qu'il reviendroit ici immédiatement

après, cependant il n'est point arrivé ni n'a donné de ses nouvelles. Le temps est constamment à la pluie ; outre cette intempérie désolante, nous avons essuyé pendant 12 jours des tremblements de terre terribles ; le dernier qui étoit le plus violent a eu lieu, il y a cinq jours ; le mer avoit grossi en même temps au delà de six pieds.

Je compte aller voir dans quatre jours M. le vice-président d'Orlando, pour apprendre les observations qu'il voudra bien me faire sur le projet des routes commerciales agréé par MM. de la direction de l'illustre société ; je lui communiquerai en même temps le passage de la dernière lettre dont M. le comte d'Appony m'a honoré par lequel S. E. a bien voulu m'informer des éloges que S. A. Royale M. l'archiduc Palatin [1] lui a faits des dits projets, dont j'ai l'honneur d'envoyer ci-joint un extrait à Votre Excellence.

J'attends avec empressement le moment de lui renouveler de vive voix l'hommage du respect infini avec lequel je suis, Monseigneur, de Votre Excellence le très humble et très obéissant serviteur.

Charpentier,

Ingénieur-major, directeur en chef des travaux de la Kulpa.

Buccari, le 9 janvier 1802.

XIII

Monseigneur,

J'ai l'honneur de rendre compte à Votre Excellence que je me suis rendu, suivant l'invitation que m'a faite M. le vice-président d'Orlando, à l'assemblée de MM. les membres du gouvernement de Fiume, où étant, ces messieurs m'ont représenté que, d'après les directions des routes commerciales, dont l'exécution est approuvée, depuis Brod jusqu'aux trois ports de mer, les objets de la plus grande utilité du commerce, et des avantages des habitants des dits ports de mer, ainsi que de ceux des contrées circonvoisines, sont imparfaitement remplis, attendu :

1° Que le port de Buccari se trouvera le plus rapproché de Brod, que celui de Porto Ré en sera beaucoup plus éloigné. Et celui de Fiume, quoique moins éloigné, sera cependant hors de concurrence avec celui de Buccari.

2° Que sur toute l'étendue du passage de la route depuis la montagne dite Mali Pliss jusqu'à Skrilievo, sur la route Caroline, il n'existe aucun village ni hameau qui puisse favoriser les voyageurs,

[1] A cette époque, le palatin de Hongrie était l'archiduc Joseph.

et que tous les villages et hameaux environs sont privés des avantages que leur procureroit la route, si elle traversoit ceux qui par leur situation pourroient favoriser le commerce.

3° Ils m'ont observé que, pour obvier à ces inconvénients, il conviendroit, au lieu d'établir à Saint-Cosmo le point de partage de la route principale, dirigée de là à gauche vers Buccari et Porto Ré, et à droite vers Fiume, d'établir ce point de division près de la montagne de Mali Pliss, où à une petite distance en deçà.

A qui j'ai répondu que le projet avoit été fait d'abord suivant cette idée, dont les tracés sont même indiqués sur le plan, mais qu'après les avoir plus mûrement examinés, j'ai reconnu que l'établissement du point de partage le plus avantageux étoit près de Saint-Cosmo, suivant les directions approuvées par l'illustre société privilégiée, et indiquées sur le même plan, que j'ai mis sous les yeux des membres du gouvernement, en leur observant, en même temps, qu'il est démontré géométriquement que, suivant ces directions, l'illustre société aura le moins possible de routes à faire construire, pour arriver de Brod aux trois ports de mer, conséquemment moins de dépenses de construction et d'entretien à acquitter, et plus d'accélération pour les transports ; ce dont ces messieurs sont convenus. Qu'au reste j'avois prouvé qu'il y aura de 17 à 18 mille toises courantes de chaussier de moins à faire que suivant les projets du sieur Gnamb. J'ai représenté ensuite que celui agréé par l'illustre société est également approuvé par le général Frohn [1], en sa qualité de chef du corps du génie, par S. A. R. l'archiduc Palatin et par S. A. R. l'archiduc Jean [2]. Que dans cet état des choses il ne dépendoit pas de moi de faire établir les routes suivant les directions désirées par MM. du gouvernement, à moins qu'elles n'aient été préalablement agréées par l'illustre société, et approuvées par MM. les chefs supérieurs du Corps du génie, ce qui exigeroit nécessairement beaucoup de temps, et suspendroit les travaux au préjudice de l'illustre société.

Quelque solides que soient ces raisons, elles n'ont pu faire départir MM. du gouvernement de leurs vues ; ils m'ont témoigné être persuadés que si je voulois les appuyer, ce dont ils m'ont prié instamment, ils seroient assurés que les changements qu'ils sollicitent seroient approuvés sans difficultés. Ils m'ont avoué reconnoî-

[1] Frohn von Kirchrat Joseph (1740-1821), expert des travaux publics et soldat.

[2] L'archiduc Johann (1782-1859), fils de l'empereur Léopold et de l'Infante espagnole Marie-Louise, a, dès son enfance, manifesté un goût prononcé pour la carrière militaire ; il s'est signalé dans les guerres franco-autrichiennes ; il a fondé le « Johanneum », institut d'histoire, à Graz ; il a séjourné en Croatie en 1827 et, à cette occasion, il a visité Zagreb.

tre que l'illustre société privilégiée auroit une plus grande étendue de routes à faire exécuter, et plus de dépenses à acquitter, mais ils ont prétendu qu'elle en seroit dédommagée par l'augmentation du bénéfice que ces changements lui procureroient, ce dont je n'ai pu convenir.

Je lui ai finalement déclaré que, mon devoir ne me permettant pas de me prêter à leurs vues, je ne pouvois que leur proposer de me remettre par écrit leurs objections et observations contre le projet approuvé, que j'en ferai incessamment le rapport à MM. de la direction générale, que j'aurai l'honneur de la solliciter, en même temps, de nommer un commissaire pour procéder sur les lieux à la vérification de tous les faits et points de contestation, afin de la mettre en état de prononcer définitivement. Ils m'ont promis de me procurer cet écrit dans trois jours, en me réitérant qu'ils seroient assurés du succès de leurs demandes, si je voulois bien les seconder, ce que je n'ai pu leur promettre. J'ai terminé par leur faire entrevoir que, dans le cas où la commission que je solliciterai auroit lieu, la vérification exacte, à laquelle la saison actuelle ne permet pas de vaquer, exigera beaucoup de temps ; par conséquent la décision ne pourra survenir qu'après un grand laps de temps, pendant lequel les travaux demeureront nécessairement suspendus, au préjudice de l'illustre société ; elle sera autorisée à demander avec justice d'en être dédommagée si les réclamations, qui auront donné lieu à cette suspension, ne seront pas reconnues fondées.

Cet événement, joint à ce que S. E. M. le comte d'Appony a bien voulu me mander réitérativement d'accélérer mon retour à Vienne, m'engage à faire, avec toute la diligence possible, les dispositions qu'exige le service des travaux, avant mon départ ; j'espère d'y parvenir d'ici à 5 ou 6 jours, et de pouvoir me mettre en route le 24 de ce mois. Pour éviter les retards de la mauvaise route Caroline et d'autres parties en Hongrie, je passerai par Laybach et Gratz, afin d'arriver 4 à 5 jours plus tôt. Je supplie Votre Excellence d'agréer les regrets sincères que je ressens de ce que cette marche, que les circonstances m'obligent de prendre, me privera de l'honneur de lui faire ma cour ; j'espère de jouir de l'avantage de m'en dédommager à mon retour de Vienne, où je compte de ne passer que 4 à 5 semaines au plus.

M. d'Osegovich qui est arrivé ici, il y a 10 jours, a assisté avec moi à la conférence de MM. du gouvernement. Il a ramené le sieur Riss. J'ai reçu, il y a une dizaine de jours, une lettre de Mme Axmann de Jaska par laquelle elle m'a annoncé que M. son mari a été attaqué subitement, après son arrivée chez elle, d'une fièvre chaude..., dont il étoit encore très mal le 2 de ce mois, date de

sa lettre. Je n'en ai plus reçu de nouvelles depuis, ce qui me donne lieu d'être inquiet.

Je vous supplie, Monseigneur, d'agréer avec bonté l'hommage du respect infini avec lequel je suis, Monseigneur, de Votre Excellence le très humble et très obéissant serviteur.

Charpentier,
Inspecteur-major en chef des travaux de la Kulpa.

A Fiume, le 17 janvier 1802.

XIV

Monseigneur,

J'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que je suis arrivé ici le 3 de ce mois, après neuf jours de voyage seulement, ayant été retardé par l'accident d'une sixième attaque apoplectique qui m'est survenue à Marbourg; heureusement que S. E. M. le comte d'Appony avoit daigné enjoindre au sieur Kukatzkai [1] notre médecin de m'accompagner, lequel m'ayant administré à propos les secours convenables m'a mis en état de continuer ma route le surlendemain.

Si j'ai été profondément affligé, Monseigneur, en apprenant, par la lettre dont Votre Excellence m'avoit honoré le 15 octobre dernier, les six chefs de plaintes qui lui ont été portés contre moi, toutes plus atroces et plus calomnieuses l'une que l'autre, dont elle avoit jugé à propos de faire informer S. E. M. le comte d'Appony, avant de m'en faire part, j'ai été infiniment plus frappé et consterné en apprenant par la lettre dont M. le comte m'a honoré le 18 décembre dont je joins ici l'extrait, les nouvelles calomnies qui ont été rapportées à Votre Excellence, dont elle étoit si persuadée qu'elle se seroit rendue en personne sur la Kulpa, pour aplanir les dissensions prétendues ; c'est surtout cette dernière disposition de sa part qui m'a le plus douloureusement affecté, puisqu'elle prouve que, n'ayant pas même supposé la possibilité de la fausseté du rapport, elle m'a ôté toute sa confiance que je me suis toujours efforcé de mériter, et qu'elle m'avoit condamné sans avoir daigné vouloir m'en faire connoître le motif, et entendre ma justification ; je ne doute pas, Monseigneur, que l'amertume que ces deux événements successifs ont répandue dans mon âme n'ait occasionné les deux attaques apoplectiques que j'ai éprouvées à Buccari. Malgré l'assurance que j'avois d'être justifié près de S. E. M. le comte d'Appony par la réponse que j'ai eu l'honneur de lui faire, j'ai cru néanmoins devoir encore me munir d'une attestation de la part de tous les ingénieurs

[1] Kukatzkai Carl Johann († c. 1825) médecin de district à Rijeka.

et autres officiers employés sous mes ordres, qui ont été trop frappés d'indignation en apprenant cette noire calomnie pour ne pas s'empresser de la signer, dès la première session, afin de la convaincre de la scélératesse de celui qui par son hypocrisie sait surprendre et égarer la religion et la justice de Votre Excellence, pour troubler l'ordre du service de l'entreprise de l'illustre société, dont il se permet de critiquer impudemment les dispositions, sans en connoître les premiers éléments. Les calomnies qu'il répand sourdement lui sont inspirées par l'envie et la jalousie la plus noire, pour me susciter des entraves et me discréditer. Quoique Votre Excellence n'a pas jugé convenable de me faire connoître cet ennemi caché, j'ai eu lieu de le soupçonner depuis longtemps, et de parvenir à découvrir que c'est l'homme de qui je devois le moins m'y attendre. Sa conduite à mon égard est d'autant plus monstrueuse que j'ai constamment observé vis-à-vis de lui tous les ménagements possibles, par considération pour Votre Excellence, dont je savois qu'il possédoit la confiance, tandis que mon devoir m'imposoit de lui faire connoître combien ses procédés étoient contraires au succès de l'entreprise de l'illustre société. Je serois inconsolable si je n'osois pas espérer qu'elle daignera me rendre sa confiance lorsque le caractère et les passions de cet homme lui seront démasqués ; je la supplie d'agréer en attendant l'hommage du respect infini avec lequel je suis, Monseigneur, de Votre Excellence le très humble et très obéissant serviteur.

Charpentier,

Inspecteur-major en chef des travaux de la Kulpa.

A Vienne, le 16 février 1802.

ANTUN BARAC

Le décès prématuré d'*Antun Barac*[1] prive les *Annales de l'Institut Français de Zagreb* d'un de leurs collaborateurs les plus fidèles. En effet, dès la première année des *Annales*, Barac a tenu à leur donner ses contributions, à une cadence presque régulière, en cherchant ses sujets dans le domaine de l'influence de la littérature française sur les lettres croates du XIX[e] et du début du XX[e] siècle. Fidèle à sa méthode d'historien littéraire de ne jamais considérer les données comme un but, il a toujours tâché de dégager des conclusions générales et de s'élever, sur les gradins des faits accumulés et étudiés, à des jugements d'ensemble bien motivés. C'est ainsi que ses études représentent, outre l'intérêt particulier qui s'attache à leur sujet, une vue synthétique de l'évolution générale de la littérature croate, rapprochée des exemples et des critériums valables pour les écrivains français du XIX[e] siècle et les courants qu'ils représentent dans l'ensemble de la littérature mondiale.

Dans ses *Notes sur la France dans la littérature de l'Illyrisme* (1937), Barac a tracé l'attitude générale des Croates vis-à-vis de l'occupation française à l'époque napoléonienne, attitude souvent hostile, qu'il a rapprochée des prises de position pro-françaises des principaux écrivains de l'époque de rénovation connue sous le nom de mouvement illyrien. Dans *Notes sur Šenoa et les Français* (1939), Barac passe à l'étude du plus francophile des écrivains croates de l'époque de 1860 à 1880, lequel, tout en ne possédant pas des connaissances toujours justes ni très profondes de la littérature française, a tout de même su y trouver des arguments valables et des alliés puissants non seulement contre le mauvais goût de certains écrivains allemands, mais aussi contre les tendances germaniques à exercer une hégémonie sur les Slaves « inférieurs ».

Avec *La culture littéraire des écrivans croates avant Šenoa* (1941), Barac revient à la première moitié du XIX[e] siècle et étudie la formation et les œuvres d'une série d'écrivains « illyriens », de Vraz à Veber-Tkalčević, et il démontre qu'ils connaissaient la littérature française par lecture directe beaucoup mieux qu'on ne le croit géné-

[1] Antun Barac, professeur de littérature croate à l'Université de Zagreb, membre de l'Académie Yougoslave, né à Kamenjak en 1894, est mort à Zagreb le 1[er] novembre 1955.

ralement. Barac souligne notamment la grande influence qu'avait exercée sur Vraz, Bogović, Blažek et Nemčić la poésie patriotique et sociale de Béranger. Dans *Les conteurs croates et le régime français en Croatie* (1945), Barac étudie comment les écrivains croates du XIXe siècle (Bogović, Jarnević, Trnski, Tomić, Novak, Davila) ont présenté le régime napoléonien en Croatie, en étendant cette étude jusqu'au poète Vladimir Nazor au XXe siècle qui, dans deux de ses contes, se transporte à l'époque où l'île de Brač était sous l'administration française. En 1952, dans *Les contemporains d'Auguste Šenoa et la France*, dans un cadre bien documenté et basé sur un dépouillement systématique de la revue *Vienac* (La Guirlande), longtemps dirigée par Šenoa, Barac a présenté notamment les informations sur la France que contenaient les correspondances de Ladislav Mrazović et de Ivan K. Švrljuga, tous les deux bons connaisseurs de la France et du français : la curiosité littéraire de ces jeunes écrivains était renforcée par leurs idées politiques, systématiquement antigermaniques, ce qui était aussi le cas d'Eugène Kumičić, adhérent de Starčević et, comme romancier, grand propagateur du naturalisme de Zola.

Et enfin, en 1953-54, malgré les souffrances auxquelles l'exposait déjà sa maladie, Barac a publié *Une Française dans un roman croate*, où il a présenté l'écrivain Vladimir Trešćec-Borotha, qui a fait la connaissance de la France sur place (1893-94), de même que ses contemporains Nikola Andrić, Stjepan Miletić et A. G. Matoš. Trešćec a le premier parmi les prosateurs croates choisi une Française pour héroïne de roman et il l'a montrée en lutte contre l'incompréhension d'un milieu composé d'arrivistes ambitieux et de hobereaux pleins de préjugés. Toutes les sympathies du romancier sont de son côté, et Barac conclut que Trešćec a voulu, en la créant, exprimer toute sa reconnaissance à la France.

Ces travaux qu'Antun Barac a consacrés à l'étude des rapports franco-yougoslaves, nous sont une raison de plus pour que les *Annales* s'associent aux profonds regrets que la disparition de ce savant aussi intelligent que probe et modeste a laissés parmi les intellectuels croates.

R. MAIXNER

LA CROATIE OCCIDENTALE, ÉTUDE DE GÉOGRAPHIE HUMAINE. TRAVAUX PUBLIÉS PAR L'INSTITUT D'ÉTUDES SLAVES XXV, PARIS 1957.

L'impressionnant volume de 500 pages, avec un grand nombre de planches en annexe, qui vient de paraître dans la collection des livres publiés par l'Institut d'Études slaves de Paris, est tout à l'honneur de son jeune auteur M. André Blanc, chargé de cours à l'Université de Nancy, comme aussi de la géographie française. Fruit d'un séjour de trois ans à Zagreb où il a travaillé à l'Institut de Géographie dirigé par le professeur J. Roglić, complété par de fructueuses recherches dans les archives de Zagreb et Ljubljana aussi bien qu'à Paris et Vienne, fruit surtout de patientes recherches faites sur le terrain même, au milieu d'un peuple dont il a appris la langue à la perfection — cette thèse, reçue en Sorbonne sous les auspices de M. Cholley, mérite, certes, des appréciations plus approfondies et plus amples que ne pourraient lui accorder les *Annales*. Ce sera sans doute la tâche des spécialistes, en Yougoslavie comme en France.

Mais d'ores et déjà nous tenons à en signaler l'ampleur et l'originalité de conception non moins que la maîtrise avec laquelle une telle masse de connaissances appartenant à tant de disciplines diverses a pu être intelligemment intégrée dans un cadre rigoureusement géographique.

La région de la Croatie occidentale choisie par l'auteur se prête en effet mieux que toute autre à l'étude des problèmes géographiques, posés par l'évolution historique, économique et sociale de ce pays où l'agriculture prédomine. En décrivant les aspects géographiques de cette région, l'auteur a surtout voulu étudier les causes si variées de son retard économique, dont la constatation lui servit de point de départ. Car le relief du terrain et plus encore l'évolution historique ont, dans cette région relativement restreinte, produit des différences multiples, des contrastes saisissants dont la juxtaposition en a vivifié l'intérêt et mieux fait comprendre les caractères de l'ensemble.

Dans la première partie de son livre, M. Blanc présente d'abord le milieu naturel : relief, climat et nature du sol, faisant partie du Karst avec ses caractères morphologiques, géologiques et hydrographiques. Passant ensuite aux conditions historiques du peuplement, il est amené à parler de l'occupation préhistorique et romaine, pour s'attarder ensuite à l'occupation croate dont l'étude repose sur des données sûres, notamment à partir du xve siècle, époque caractérisée par les dévastations causées par la poussée turque. Cependant ces « déserts croates », dont parlent les sources, n'ont pas été complets, laissant au nord de la Kupa une zone épargnée. Les émigrations et les immigrations qui en furent la suite sont également passées au crible d'une analyse minutieuse, d'autant plus justifiée que ces mouvemens métanastasiques s'étendent sur trois siècles, du xvie jusqu'au seuil du xixe. N'insistant pas sur la composition ethnique des masses des immigrés, intégrés depuis longtemps dans l'ensemble serbe et croate, d'après le critère déterminant de la religion, l'auteur passe à l'étude des conditions sociales, caractérisées surtout par l'institution de la communauté familiale (*zadruga*). Dans cette matière ardue, qui n'était longtemps étudiée que sous l'angle de son contenu tradionnellement slave, M. Blanc a su dégager les leçons de l'histoire politique, dont les conditions ont été posées par l'appartenance soit au territoire des Confins militaires soit à celui du « Provincial » croate. Très appropriée pour maintenir l'étau de l'organisation stratégique des paysans-soldats, la *zadruga* a été conservée jusqu'en 1873 comme partie intégrante du système confinaire, cher aux dirigeants autrichiens non moins qu'aux Français de l'époque napoléonienne (Marmont).

C'est dans ce cadre donné par l'histoire que l'auteur étudie successivement les problèmes de l'habitat, de l'activité pastorale et de l'agriculture, dont il constate la stagnation et en cherche les causes. Passant au développement de l'artisanat, de l'activité manufacturière et du trafic commercial, il en souligne l'échec au xixe siècle, en prenant comme exemple notamment les caractères du développement économique et social de Karlovac, seul centre urbain important de cette région. Dans la IIIe partie, il étudie la crise consécutive au partage et à la dissolution des *zadruge*, avec le morcellement de la propriété. Il présente ensuite l'évolution contemporaine de la structure agraire et les prodromes d'une révolution industrielle qui est cause des rapports nouveaux entre le village et la ville.

Œuvre de géographe, qui a brillament réussi à maîtriser toute cette masse immense de données les plus hétérogènes, pour établir, sur cette superficie réduite de la Croatie occidentale, « un champ d'étude privilégié ».

A la fin de ce compte rendu, dont nous sentons bien l'insuffisance, qu'il nous soit permis de signaler les mérites de M. Blanc dans un domaine particulièrement cher aux *Annales*. Parmi les sources, il cite plusieurs rapports d'officiers ou agents consulaires qui ont étudié les conditions économiques et sociales de la Croatie occidentale : Crenneville, émigré au service de l'Autriche, en 1801, Leclerc et Bellouart (1810), Terrasson (1839), Courtigis (1844), Chaulieu (1863) et Du Règne (1865). Ces rapports, et plus particulièrement le dernier dû à Du Règne [1], vice-consul, puis consul pendant 28 ans à Rijeka, mériteraient sans doute d'être publiés dans les *Annales* à titre de documents.

R. M.

(1) Sur Du Règne cf. les *Annales de l'Institut Français de Zagreb*, notamment 16-17 (1941), p. 104.

UN REPRÉSENTANT DU SIÈCLE DES LUMIÈRES A DUBROVNIK : TOMO BASILJEVIC-BASSEGLI

La thèse de doctorat de Žarko Muljačić [1], chargé de cours de langue et littérature italiennes à la Faculté de Philosophie de Zadar, nous révèle une très intéressante figure de la petite République de Dubrovnik (Raguse), à la fin du XVIIIe et au commencement du XIXe siècle. C'est Tomo Basiljević-Bassegli (1756-1806), fils d'une famille très aristocratique, mais, par ses idées et ses écrits, partisan convaincu de ce libéralisme philosophique qui remonte à Montesquieu et à J.-J. Rousseau et dont la Révolution française, continuée par le régime de Bonaparte, a fourni l'exemple vivant aux intellectuels avancés de tous les pays de l'Europe.

Par sa formation et par ses idées, Basiljević est un représentant authentique des philosophes du XVIIIe siècle, pénétrés de sentiments humanitaires non moins que soucieux de progrès matériels, notamment de l'amélioration de l'agriculture. Basiljević est non moins intéressant encore en tant que témoin de l'universalité de la langue française, instrument inséparable des esprits cultivés de cette époque. Il ne faut pas s'étonner, par conséquent, de voir ce Ragusain, formé d'ailleurs par des séjours prolongés en Italie et en Suisse, écrire en français. Certes, ce français n'est pas très pur, il accuse plus d'une influence de l'habitude de penser en italien, mais, tel quel, il fait partie de cette langue universelle dans laquelle s'exprimait à cette époque l'élite intellectuelle de l'Europe. Et cette perméabilité à l'emprise française était en même temps une des raisons de la rapidité des conquêtes françaises, réalisées par son armée dans laquelle l'Europe continuait à voir, même après l'avènement de l'Empire, des émissaires directes de la Grande Révolution. C'est ainsi que Basiljević, francophile convaincu, fut chargé, peu avant sa mort, intervenue en 1806, d'une mission auprès du général Lauriston dont les troupes avançaient sur Dubrovnik, scellant ainsi la

[1] *Tomo Basiljević-Bassegli, pretstavnik prosvjećenja u Dubrovniku,* édition de l'Académie Serbe, de Belgrade (série : *Posebna izdanja, knjiga 299, Odeljenje literature i jezika knjiga 8.*

fin de la petite République, dont la perte, pour être inévitable, n'en était pas moins douloureuse aux Ragusains et surtout à l'aristocratie qui détenait le pouvoir.

Après avoir présenté le cadre historique de la République de Dubrovnik et retracé le milieu familial, Ž. Muljačić nous montre les années de jeunesse de Basiljević, ses études à Padoue et à Berne, sous la tutelle de son oncle Miho Sorkočević, fondateur d'une « Académie » privée à Raguse, et sous la conduite éclairée de l'abbé italien Fortis, philosophe et francophile ardent. Passant ensuite à Vienne, où le régime de l'empereur Joseph II représentait une incarnation du « philosophisme » maçonnique, surtout dans sa partie anticléricale, Basiljević épousa la fille du minéralogiste Born : mariage peu heureux, la jeune femme n'ayant pu s'acclimater à Raguse. Aussi abandonna-t-elle son mari, en 1792, lui laissant leur fils.

C'est alors que, dans sa solitude, Basiljević avait l'occasion d'approfondir ses lectures et ses observations, s'occupant, dans ses discours à l'Académie et dans ses écrits politiques, de l'avenir de son petit pays, pour lequel, du reste, il envisageait déjà un cadre plus vaste, dans une communauté « illyrienne », c'est-à-dire sud-slave.

Le plus important parmi les écrits (restés manuscrits) de Basiljević est intitulé *Plan de réforme de la constitution de la République de Raguse*. Après avoir achevé la biographie de Basiljević, l'auteur analyse ses œuvres, en soulignant leur esprit libéral et démocratique. Il étudie ensuite les influences subies par Basiljević, notamment celle de J.-J. Rousseau et de Louis-Sébastien Mercier, auteur du roman utopique *L'An 2240*, pour donner, en conclusion, un portrait d'ensemble dont la justesse se trouve confirmée par des textes qui figurent en Annexe. Nous en reproduisons quelques fragments, pour donner à la fois un exemple des idées dominantes et du français de Basiljević.

L'amour de la liberté et le civisme y prédominent : « ... c'est une lâcheté que d'être indifférent à la liberté ou à l'esclavage, au bien-être des hommes. » Au point de vue social, Basiljević est pour les paysans et contre leurs maîtres : « C'est la tyrannie féodale qui révolte nos serfs, c'est cette tyrannie qui est soutenue par le gouvernement qui n'est composé que par des propriétaires. » Et, dans son discours académique *Sur l'utilité publique*, il s'exprime ainsi sur le même sujet : « Les paysans et les cultivateurs sont les premiers citoyens ; c'est vers eux que tout doit tendre, parce que dans l'ordre social tout dépend d'eux... » Sur le plan politique Basiljević préconise la fondation d'une République Illyrienne, protégée par la

France — idée qui devait recevoir une réalisation partielle, conditionnée, certes, par d'autres besoins et dans un esprit beaucoup plus utilitaire, — dans ces *Provinces Illyriennes* dont, après Wagram, Napoléon ordonna la constitution.

Une analyse de la bibliothèque de Basiljević, facteur très important dans la formation de ce réformateur, francophile et écrivant en français, complète le livre de Ž. Muljačić que nous nous faisons un plaisir de pouvoir signaler aux lecteurs des *Annales*.

R. M.

Imprimé par R. Bussière, à Saint-Amand (Cher), France. — 24-7-1959.
Dépôt légal : 3e trimestre 1959.
N° d'impression : 975.

